

« Les migrations sont une caractéristique essentielle de l'humanité. L'humain n'existe que grâce aux migrations, que ce soit à travers des déplacements, des expansions, des fuites ». Cette affirmation de Dominique Gracia relève, à première vue, de l'évidence. Depuis que l'être humain s'est mis debout, il a appris à bouger, et dès que son intelligence le lui a permis, il s'est mis à explorer. Plus tard, il a appris à aller « voir ailleurs ». Mais en ces débuts du XXI^e siècle, les migrations ont pris une connotation toute particulière, faite des peurs, des risques, voire de mort. Au point qu'une autre race de personnes a été construite, celle des « migrants », une espèce en voie de prolifération, qui déserte les contrées du Sud, l'Afrique et le Moyen-Orient notamment, vers le monde occidental, suite à de multiples raisons, dont la principale demeure la situation de conflictualité en cours dans les pays de départ. Conflits et Migrations sont donc généralement et intimement liés en amont ; ils le sont ou le deviennent aussi en aval, lorsque le « migrant » est perçu comme un facteur de déséquilibre social dans le pays de destination. La migration s'est progressivement muée en « crise migratoire » pour les politiques et les politiciens des gouvernements occidentaux et en « phénomène migratoire » pour les experts et les chercheurs de tous poils, le pic ayant été atteint en 2015, avec les images apocalyptiques des personnes qui se noient dans la Méditerranée et d'autres cherchant en vain une ouverture dans le mur dressé par les Européens pour se prémunir de cette marée des « miséreux ». Face à ce drame de portée mondiale – la migration elle-même n'est-elle pas un phénomène mondial ? - Pole Institute a entrepris de mener une réflexion profonde, en vue essentiellement de contribuer à la dédramatisation des migrations. Le colloque tenu à Goma en ce début du mois de juillet 2017, en marge de la commémoration de l'Indépendance de la RDC, procède de cette démarche. Il a réuni des hommes politiques, des acteurs de la société civile et de la société savante d'Afrique, avec des contributions écrites des experts européens qui, pour des raisons diverses, n'ont pas pu effectuer le voyage de Goma. Dans cette publication, nous avons repris la synthèse qui donne une vue globale du contenu des travaux et les textes de dix présentations faites à cette occasion.



**Brot
für die Welt**

Avenue Alindi n°289, Quartier Himbi I, Ville de Goma / Nord-Kivu

B.P. 72 Goma (RDC) / B.P. 355 Gisenyi (Rwanda)

Tél.: (00243) 99 17 61 551— (00243) 99 72 52 216 —(00250) 78 85 13 531

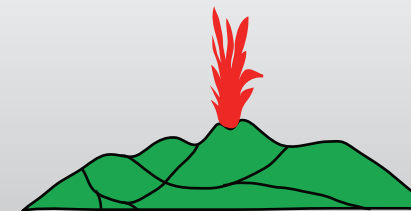
Web site: www.pole-institute.org E-mail : poleinst@pole-institute.org, poleinst@free.fr

POLE INSTITUTE



Migrations et Conflits au 21^{ème} siècle - Actes du colloque international tenu à Goma (RDC) 3-4 juillet 2017

Juillet
2017



Migrations et Conflits au 21^{ème} siècle



Actes du colloque international organisé par Pole Institute

Goma (RDC), du 3 au 4 juillet 2017

POLE INSTITUTE

Collection Cultures et Mémoires Vivantes

Migrations et Conflits au 21^{ème} siècle

*Actes du colloque international organisé par Pole Institute
Goma (RDC), du 3 au 4 juillet 2017*

POLE INSTITUTE

Pole Institute est un Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs.

Son siège est basé à Goma, à Est de la RDC. Il est né du défi que s'est imposé un groupe de personnes du Nord et du Sud-Kivu (RDC) de croiser leurs regards dans un contexte de crise émaillé de beaucoup d'événements malheureux, caractérisé par des cycles de violences, de pauvreté, de mauvaise gouvernance, et de l'insécurité.

En conséquence, **Pole Institute** se veut un espace de :

- analyse et recherche autour des grands défis locaux et leurs implications nationales, régionales et internationales (pauvreté exacerbée, violences sociales, fractures ethniques, absence de repères, culture de l'impunité, etc.)
- analyse et renforcement des stratégies de survie des populations dans un contexte de guerre et de crise prolongée
- analyse des économies de guerre pour dégager des pistes de renforcement des populations locales et de leurs activités économiques
- recherche-action-lobbying en partenariat avec des organismes locaux, régionaux et internationaux.

Finalité et but :

Faire évoluer des sociétés dignes et non exclusives dans lesquelles agissent des personnes et des peuples libres en vue de contribuer à :

- la construction d'une SOCIÉTÉ dans laquelle chacun trouve sa place et redécouvre l'autre par le développement d'une culture de négociation permanente et l'identification des valeurs positives communes ;
- la formation d'un type nouveau de PERSONNE indépendante d'esprit enracinée dans son identité tout en étant ouverte au monde.

Politique :

- Initier, développer, renforcer et vulgariser les idées avant-gardistes en matière de paix, de reconstruction et de cohabitation des populations vivant en zones de crise.
- Initier l'émergence d'une culture de négociation (contre une culture de la mort) basée sur les intérêts des uns et des autres.

Collection Cultures et Mémoires Vivantes

Editeur responsable : Pole Institute
Directeur de publication : Nene Morisho Mwana Biningo
Rédacteur en chef : Onesphore Sematumba

Comité de rédaction : - Aloys Tegera
- Christiane Kayser
- Godefroid Kâ Mana
- Nene Morisho Mwana Biningo
- Onesphore Sematumba

Pole Institute
Avenue Alindi n°289, Quartier Himbi I
Ville de Goma / Nord-Kivu
B.P. 72 Goma (RDC) / B.P. 355 Gisenyi (Rwanda)
Tél.: (00243) 99 86 77 192 / (00243) 99 72 52 216 / (00250)788 51 35 31
Web site: www.pole-institute.org
E-mail : poleinst@pole-institute.org, poleinst@free.fr

© Pole Institute, 2017

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays

Sommaire

«Avant-propos»	5
Mot d'introduction	6
Synthèse des travaux du colloque de Pole Institute sur « La mobilité humaine et les conflits au 21ème siècle ».....	9
<i>Par Christiane Kayser et Onesphore Sematumba</i>	
Les impasses du néolibéralisme et les alternatives locales-universelles	13
<i>Par Mireille BRUYERE, Economiste</i>	
Migrations et violence : une interrogation historique	23
<i>Par Jean-Pierre Chrétien, Professeur émérite</i>	
Pour une éthique de l'identité humaine : La tragédie des migrants et des immigrés dans le monde d'aujourd'hui	41
<i>Par Kä Mana, Philosophe et théologien</i>	
Mobilité des masses et ses enjeux pour le XXIe siècle.....	53
<i>Par Aloys Tegera, Historien, PhD</i>	
Migrations transfrontalières et intégration en Afrique centrale (CEEAC) : défis et enjeux	59
<i>Par Prof. Dr. José Mvuzolo Bazanzi</i>	
Au Mali, les jeunes migrent vers la capitale avant de s'exiler vers l'extérieur : le pays doit renaître de ses territoires !	73
<i>Par Ousmane SY, Homme politique malien</i>	
La mobilité dans l'espace sahélo-sahélien : un accélérateur de la crise des Etats ?.	85
<i>Par Ambroise Dakouo, Chercheur</i>	
Crise politique de 1993 au Burundi et migrations internes des populations.	97
<i>Par Alexandre HATUNGIMANA, Professeur à l'Université du Burundi</i>	
Mouvements migratoires dans le territoire de Fizi au Sud-Kivu.....	117
<i>Par Evariste MFAUME, Directeur de SVH, Bukavu</i>	
Nord Kivu : les migrations de tous les dangers	123
<i>Par Kennedy WEMA MUHINDO, Journaliste</i>	
Les migrations réussies en Afrique : Commerce, musique et religion comme points d'appui pour orienter positivement les mouvements migratoires	129
<i>Kä Mana, Théologien et Philosophe congolais</i>	

«Avant-propos»

« Les migrations sont une caractéristique essentielle de l’humanité. L’humain n’existe que grâce aux migrations, que ce soit à travers des déplacements, des expansions, des fuites ». ¹ Cette affirmation de Dominique Gracia re-lève, à première vue, de l’évidence. Depuis que l’être humain s’est mis de-bout, il a appris à bouger, et dès que son intelligence le lui a permis, il s’est mis à explorer. Plus tard, il a appris à aller « voir ailleurs ». Mais en ces débuts du XXI^e siècle, les migrations ont pris une connotation toute particulière, faite des peurs, des risques, voire de mort. Au point qu’une autre race de personnes a été construite, celle des « migrants », une espèce en voie de prolifération, qui déserte les contrées du Sud, l’Afrique et le Moyen-Orient notamment, vers le monde occidental, suite à de multiples raisons, dont la principale demeure la situation de conflictualité en cours dans les pays de départ. Conflits et Migrations sont donc généralement et intimement liés en amont ; ils le sont ou le deviennent aussi en aval, lorsque le « migrant » est perçu comme un facteur de déséquilibre social dans le pays de destination. La migration s’est progressivement muée en « crise migratoire » pour les politiques et les politiciens des gouvernements occidentaux et en « phénomène migratoire » pour les experts et les chercheurs de tous poils, le pic ayant été atteint en 2015, avec les images apocalyptiques des personnes qui se noient dans la Méditerranée et d’autres cherchant en vain une ouverture dans le mur dressé par les Européens pour se prémunir de cette marée des « miséreux ». Face à ce drame de portée mondiale – la migration elle-même n’est-elle pas un phénomène mondial ? - Pole Institute a entrepris de mener une réflexion profonde, en vue essentiellement de contribuer à la dédramatisation des migrations. Le colloque tenu à Goma en ce début du mois de juillet 2017, en marge de la commémoration de l’Indépendance de la RDC, procède de cette démarche. Il a réuni des hommes politiques, des acteurs de la société civile et de la société savante d’Afrique, avec des contributions écrites des experts européens qui, pour des raisons diverses, n’ont pas pu effectuer le voyage de Goma. Dans cette publication, nous avons repris la synthèse qui donne une vue globale du contenu des travaux et les textes de dix présentations faites à cette occasion.

Bonne lecture !

Onesphore Sematumba

¹ Dominique GRACIA, président de l’Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), 2015

Mot d'introduction

Pendant ces deux jours, nos discussions vont porter sur le thème intéressant et d'actualité : la mobilité humaine et les conflits au 21^{ème} siècle.

La conjonction « et » nous invite à réfléchir sur les interactions entre les deux termes. Qu'est-ce qu'un migrant ? Quelle est la part des migrants dans les conflits (exemple de la Côte d'Ivoire, en RD du Congo) et inversement quelle est la part des conflits dans les migrations de population ? La relation entre ces deux concepts est donc une relation symétrique complexe; les migrations sont à la fois causes et conséquences des conflits.

Les migrations sont à l'origine de tensions dès que le territoire est déjà exploité, approprié par une communauté donnée. On peut citer ici le conflit traditionnel qui oppose les éleveurs et les paysans. Actuellement, la question de migration qui se pose avec acuité sur le continent Africain est celle relative aux rapports entre autochtones et allochtones.

Il faut noter cependant que le problème de migration n'est pas nouveau. Le Monde a toujours été caractérisé par la mobilité des populations. Pour le continent Africain, trois éléments doivent être pris en compte dans l'analyse pour comprendre la question migratoire :

1. L'Afrique a une tradition ancienne de déplacements. On peut encore aujourd'hui observer les effets des grandes migrations historiques : les Bantous ont investi presque la totalité de l'Afrique du Sud il y a de cela 2000 ans écrit le Professeur Pourtier, et la traite a profondément modifié la géographie de la population en Afrique. Ces migrations ont profondément perturbé le devenir du continent.
2. L'Afrique est un continent des conflits. Il est donc normal que l'Afrique soit le continent où avec un plus grand nombre des réfugiés. Il faut prendre le terme « réfugiés » au sens large et non pas la définition du HCR selon laquelle il faut qu'il y ait un franchissement de frontières. On peut être réfugié dans son propre pays (d'où le fameux concept de « déplacé interne »). Les chiffres varient beaucoup, du fait notamment de la situation temporaire des réfugiés. En 1995, on en compte jusqu'à 10 millions. En 2016, le nombre des migrants a dépassé les 65 millions, soit la population d'un pays comme la France. L'Afrique à elle regroupe entre 30 et 40% des réfugiés dans le monde. En 2050, on projette que le nombre de réfugiés devrait atteindre 250 millions. Non seulement ces personnes sont déracinées, mais en plus, elles affrontent davantage de danger: près de 5 000 personnes sont mortes noyées en Méditerranée, pour la seule année 2016, il s'agit d'un record, mais d'un record

abominable. Pour ce qui est de la question des déplacés internes, le Rapport du Conseil norvégien pour les réfugiés de 2016 révèle que la République Démocratique du Congo compte le plus grand nombre de déplacés internes dans le monde. Ils étaient estimés à plus de 3,7 millions. C'est plus que la Syrie et l'Irak.

3. En Afrique, les relations entre autochtones et allochtones sont très importantes pour comprendre la dynamique des conflits liés à la migration. L'exemple des populations Lubas dans le Katanga illustre bien le phénomène de la résistance à accepter une population d'origine étrangère même au sein d'un Etat. Il y a eu en effet des flux migratoires entre le Kasaï et les mines du Katanga. Lorsque les gens du Kasaï, les Loubas, sont devenus majoritaires dans les mines, ils ont été considérés comme des allochtones, des étrangers : « ils viennent prendre notre pain ». Ceci a engendré des massacres inter-ethniques et de nouveau la fuite des Loubas vers leur région d'origine. Au niveau du continent Africain, on a l'exemple de la Côte d'Ivoire où la guerre civile est directement liée au phénomène de migrations. Et donc de manière générale, il faut noter que très souvent en Afrique, c'est la question foncière qui est au cœur du problème de la relation entre autochtones et allochtones. D'un point de vue politique, l'enjeu pour les élections locales est aussi de taille : les autochtones, minoritaires dans certaines régions ont peur que les immigrés s'emparent du pouvoir local. En Côte d'Ivoire par exemple, on a vu apparaître le concept d'«ivoirité ». Il y avait les « vrais Ivoiriens » et les autres. Dans le vocabulaire apparaît le terme de « nationalité douteuse ».
4. Ici chez nous dans la province du Nord Kivu, à l'Est de la RDC, le problème de migration interne ne cesse de prendre de l'ampleur : les mouvements de populations du Nord Kivu vers l'Ituri soulèvent beaucoup des vagues, politiques, sociales et économiques. La question des éleveurs Mbororo dans certaines provinces de la RDC, en particulier à l'Est, commence à soulever beaucoup d'inquiétudes. En RDC, cette question est donc d'actualité.
5. C'est pour toutes ces raisons, globales, nationales et locales, que Pole Institute s'est proposé d'organiser ce Colloque International sur le thème « Mobilités Humaines et Conflits au 21^{ème} Siècle »

Nous aurons donc deux jours pour discuter des liens entre Mobilités et conflits, et dégager des recommandations fortes pour les gouvernements africains, et pourquoi au monde entier, pour briser ces liens.

Les thèmes qui seront développés sont très intéressants et divers: il y a des thèmes qui se focalisent sur les aspects politiques de la migration, d'autres

sur les aspects économiques et d'autres enfin sur les aspects culturels.

Nous avons reçu des contributions du monde entier, et nous aurons donc la chance de comprendre la relation entre migration et conflits sous différentes perspectives.

Je souhaite donc à nous tous un très bon et fructueux Colloque.

Nene Morisho Mwana Biningo

Synthèse des travaux du colloque de Pole Institute sur « La mobilité humaine et les conflits au 21ème siècle »

Goma, 3 et 4 juillet 2017

Ce colloque a réuni des chercheurs et praticiens du Nigéria, du Mali, du Cameroun, de l'Ouganda, du Rwanda, du Burundi et de la RDC.

Les contributeurs et les participants ont procédé à un éclairage historique, politique, culturel et économique au niveau des concepts :

- La **mobilité humaine** est un fait universel sans lequel l'humanité ne saurait avancer ou même survivre. La mobilité comme source de création d'opportunités. L'humanité se fonde et s'est fondé sur les mouvements des personnes et des biens. Elle est le fondement du commerce, de la création des richesses, mais aussi des échanges intellectuels et de l'enrichissement des cultures.
- Or souvent la **mobilité des biens** est acceptée mais pas celle des personnes. Stopper la mobilité équivaut à stopper les dynamiques.
- En Afrique comme en Europe il y a une longue tradition de migrations et de déplacements.
- Or aujourd'hui les **migrations** sont souvent vues de façon ahistorique comme essentiellement des causes et des conséquences de conflits. Ces migrations peuvent avoir différentes motivations et être de différents types : économiques, humanitaires, politisées/manipulées, etc. En plus elles sont médiatisées et interprétées de façons diverses ce qui peut engendrer ou renforcer des conflits. Notre perception des migrations est dominée par la peur.
- Cependant on vit le phénomène de « **globalisation** » avec des diasporas qui mettent à disposition de leurs pays d'origine des ressources souvent plus importantes que les coopérations au développement.
- Or l'Afrique qui était une **terre d'ouvertures et d'échanges** est perçue comme un « continent de conflits » avec beaucoup de déplacés et de réfugiés qui sont d'ailleurs pour la plupart absorbés par les pays africains eux-mêmes. Dans certains contextes déstabilisés ces mouvements créent ou renforcent l'**insécurité** (exemple de la RDC).
- On parle très peu des **migrations positives** qui créent de l'enrichissement et de l'interfécondation et s'intègrent facilement dans de nouveaux environnements : la musique, le commerce, la

mode, etc. Il est utile de dégager les critères pour une migration réussie.

- Les **migrations internes** dans les pays africains sont beaucoup moins analysées que les migrations internationales. Pourtant elles sont importantes dans un certain nombre de pays. (RDC 2^e plus important au monde après la Chine)
- Les **notions « d'allochtone » et « d'autochtone »** dominent les discours et créent ou enveniment des conflits fonciers, électoraux et autres. Or elles sont au cœur des visions porteuses de discrimination : « l'autochtonie », opposée à l'étranger, ceux qui sont nés de la terre par opposition à ceux venus d'ailleurs.

A ce propos une phrase du philosophe Emmanuel Kant : « Personne n'a originellement le droit de se trouver à un endroit de la terre plutôt qu'à un autre ». La liberté de circulation et l'hospitalité ne sont pas d'ordre « humanitaire », mais un droit humain naturel. Les anciens pouvoirs contrôlaient les hommes plus que des terres et incluait donc des immigrants dans des frontières d'ailleurs fluides.

- Aujourd'hui le choix de la confrontation se nourrit de méfiances, de stigmatisations, d'idéologies du sang et du sol et de quête de boucs émissaires. Les « traditions » sont revisitées pour décréter que le mal vient de l'Autre.
- Le **métissage** devient un facteur important et visible mais rarement valorisé, pourtant il est la somme des identités, le reflet des diversités et non leur effacement ou encore leur réduction.
- La notion de « **communauté de destin** » peut aider à une cohabitation plus efficace et non-violente.
- Les **conflits** sont en général la résultante de la mauvaise gouvernance, de l'absence d'un Etat de droit, plutôt que de la mobilité des populations.
- La **gouvernance** comme élément essentiel dans la donne : il y a un besoin d'Etat, même d'Etat fort, mais accepté. Mais nos modèles d'Etat hérités de la colonisation et calqués sur des réalités autres posent problème. L'Etat **administre mais ne gouverne pas**.
- Le cas du Mali : La crise de cohérence a fait le lit de la crise de gouvernance.

L'origine du Mali est fondée sur les grands Empires ouest africains, mais les Maliens n'ont pas assumé leur histoire. L'Etat consiste en administrations uniformisantes et centralisantes. On peut être uni sans être uniforme. L'Etat ne met pas à disposition les services de base essentiels. Les institutions en perdent leur légitimité.

- Ceci va de pair avec l'échec des politiques de développement qui consistent en un prêt à penser et prêt à porter au lieu d'un cousu sur mesure.
- Les pays comme le Mali consistent en une diversité humaine et territoriale.
Il vaut mieux connaître les territoires ainsi que les acteurs qui y vivent pour devenir efficaces. Dans beaucoup de pays africains la première identité est ethnique et la deuxième religieuse. Comme les Etats centralisateurs ne le reconnaissent pas, il en résulte une sorte de schizophrénie. Il en résulte également des frustrations qui favorisent des dérives comme le jihadisme et le terrorisme.
- Les **acteurs locaux** sont les meilleurs experts, mais leurs pensées et leurs savoirs ne sont ni reconnus ni utilisés.
- Les **liens entre le local, le régional, le national et l'interrégional** doivent être pris en compte et renforcés.
- Il faut voir la crise comme opportunité de changement.
- Il faut **refonder la gestion publique/l'Etat en partant des territoires locaux**.
- Un Etat fort est un Etat qui crée des **espaces d'interaction** avec les populations.
- Nous vivons dans un monde globalisé qui anéantit les cloisonnements et les **frontières**. Mais paradoxalement nous renforçons les cloisons et les positions antagonistes. Nous devons continuer à nous interroger sur les dynamiques des frontières qui peuvent séparer comme elles pourraient constituer des passerelles.
- Nous ne pouvons pas effacer les frontières mais il faut tout faire pour les dépasser.
- Au vu d'une **économie globalisée** qui désavantage les pauvres et les pays du Sud, il s'agit ensemble avec des partenaires dans les autres pays du Sud et du Nord de créer des germes d'une **économie alternative solidaire et écologique**. Pour cela les initiatives de ce type dans les différents pays africains devront être analysées et mieux connues.
- Dans l'Afrique des Grands Lacs, le **petit commerce transfrontalier** et la **mobilité des personnes** profitent dans l'ensemble aux économies et aux populations. Pourtant ils sont freinés par des tracasseries, des rumeurs et des préjugés.
- Certains **espaces transfrontaliers** comme la CEPGL risquent un recul nocif dans la situation politique actuelle de la région des Grands Lacs (notamment évolutions au Burundi). Ces espaces sont essentiels pour le développement économique des pays notamment le petit commerce qui est une base de survie des familles pauvres.

- L'intégration régionale se fait souvent par le bas. En dépit des blocages institutionnels et bureaucratiques il y a des dynamiques populaires intéressantes au-delà des frontières. Mais ceci est souvent réduit à des solidarités ethniques voir détourné en ethnicisme. Il s'agira de mieux l'analyser et de valider les éléments porteurs.
- Les « **pesanteurs culturelles** » qui marginalisent, excluent et parfois tuent les déplacés et les réfugiés, attisent les conflits et renforcent le désespoir, nous signalent qu'il faut travailler sur **l'imaginaire des populations**. Le simple fait de remettre les concepts-clé dans leur cadre historique, de se référer aux analyses par rapport aux effets et impacts de la mobilité, de rappeler les expériences positives et de réinterpréter les notions et préjugés qui divisent, est un pas important vers un changement porteur.
- Ce colloque a permis de s'échanger de façon franche et solidaire sur des questions fondamentales mais aussi sur des questions d'actualité épineuses où les opinions divergent. Cela paraît banal mais c'est un pas décisif. Pole Institute se veut un espace qui facilite cela.

*Christiane Kayser
Onesphore Sematumba*

Les impasses du néolibéralisme et les alternatives locales-universelles

Mireille BRUYERE

Economiste

Maître des Conférences à l'Université de Toulouse

Chercheuse au Centre national de recherche scientifique (CNRS)

France

Chers participants au Colloque de Pole Institute,

L'absurdité bureaucratique m'empêche d'être devant vous ce matin mais je vais quand même tenter de transmettre un peu de mes recherches et réflexions sur les enjeux économiques de notre temps, réflexions que je mène non seulement au sein de l'Université de Toulouse mais aussi au sein de collectifs d'économistes critiques comme les Economistes Atterrés. Ce collectif est né de la crise de 2008 et de notre plongée dans les politiques permanentes d'austérité afin de dénoncer les errements théoriques et idéologiques de trente ans de politiques néolibérales dans notre Europe. Pourtant, ici je ne souhaite pas dénoncer les politiques d'austérités car ce ne serait pas à mon avis l'occasion pour nous de nous rencontrer malgré les grandes différences sociales, économiques et culturelles qui nous séparent. Il m'a semblé important de prendre un peu de recul afin de trouver un espace de d'expérience et de dialogue commun dans lequel nous pouvons penser pour agir là où nous sommes (vous en RDC ou ailleurs et moi en France et en Europe).

Ainsi, c'est une grande responsabilité pour moi en plus d'un honneur d'essayer de trouver un espace commun de réflexion qui garde une dimension critique du néolibéralisme en y intégrant ses effets négatifs mais aussi positifs sur les territoires touchés par la pauvreté. Il y aurait en effet beaucoup de condescendance de ma part à dénoncer notre capitalisme sans voir ce qu'il a pu apporter aussi de bénéfique ailleurs qu'en Europe. En effet, ma position d'économiste critique française me conduit à être très critique des évolutions actuelles du capitalisme sous sa forme financière en France mais surtout, cette position m'oblige en même temps à chercher à penser les différentes résistances et alternatives au néolibéralisme ici et ailleurs.

Nous devons ici en France nous méfier autant des logiques délétères du néolibéralisme que des solutions et des alternatives à celui-ci non fondées

sur des principes de solidarité et de démocratie. Et en ces temps troublés où s'imbriquent crise sociale, écologique et économique, ces fausses solutions ont de plus en plus de succès. En effet, parmi les propositions pour lutter contre les effets du néolibéralisme sur le travail et sur l'emploi, certaines reproduisent dans les faits les logiques profondes du capitalisme mais en le restreignant à la communauté nationale. Par exemple, ici le Front national (FN) qui est un parti politique historiquement raciste et xénophobe a réussi à reprendre à son compte les critiques marxistes du capitalisme et à proposer des alternatives dites sociales fondées sur le nationalisme, le protectionnisme et la méfiance envers l'étranger.

Ainsi, un des défis majeurs de notre temps est de penser et de comprendre les dynamiques à l'œuvre dans le capitalisme globalisé et financiarisé actuels afin d'en proposer de véritables alternatives qui ne peuvent plus se cantonner à la simple lutte contre les conséquences sociales du néolibéralisme. Nous ne pouvons plus seulement proposer de construire des « voitures-balais » du néolibéralisme qui viendraient sauver de la déchéance complète ou de la mort les exclus du train de la modernité, de la mondialisation et du capitalisme. En France on parle de mettre en place un revenu de base ou universel par exemple comme nouvelle voiture-balai plus efficaces que les anciennes protections sociales liées au salariat. Certes, ces solutions peuvent être intéressantes dans l'urgence sociale mais aussi puissantes et nécessaires soient-elles, ces voitures balais ne pourront jamais permettre de réorienter le train. Nous devons simultanément questionner qui conduit le train fou dans lequel la planète entière semble embarquée et dans quelle direction.

Pour illustrer ce défi de penser ensemble ici en France et ailleurs en Afrique les moyens d'agir et de lutter contre les impasses dans lequel nous mène le néolibéralisme, je citerai les propositions de rétablir le protectionnisme à nos frontières comme moyens de lutte contre le chômage, les délocalisations et la précarité de l'emploi. Si ces maux de notre société sont bien réels, ce type de proposition ne fait que lutter contre les conséquences immédiates sur une partie de la population française du libéralisme sans s'attaquer aux causes profondes de la crise. Ainsi le protectionnisme nationaliste ne fait qu'enfermer les logiques du capitalisme à l'intérieur d'un territoire national sans s'attaquer à ses effets délétères sur la solidarité et la démocratie et le lien social. Il faut rappeler que l'ancien capitalisme industriel d'Etat des 30 glorieuses, malgré qu'il reste encore trop souvent admiré par une partie de la gauche sociale européenne à été une période de productivisme et de consumérisme débridés qui ont conduit les pays occidentaux à épuiser les sols et à accumuler une **dette climatique** envers le reste du monde que même la poussée productiviste de la Chine ne peut venir

concurrer. Ainsi, nous ne pouvons plus faire appel aux vieilles recettes de la sociale-démocratie européenne pour relever les défis de notre temps. Nous avons l'obligation d'inventer.

Un autre exemple de ce défi m'a été inspiré un échange avec Aloys Tegera. Il concerne, de notre côté, la digitalisation de la société et de votre côté, son corollaire matériel, l'extraction minière des minerais indispensable à cette digitalisation (utiles dans la construction de smartphones). Ainsi, ici en France nous voyons les effets délétères d'une digitalisation de la société sur les collectifs de travail, sur l'emploi, et sur la protection sociale. La possibilité offerte par ces immenses avancées technologiques de la miniaturisation et de la connectivité permanente vient maintenant menacer le cœur de nos institutions : celles qui garantissaient un compromis social à l'intérieur du capitalisme. Il s'agit des institutions du salariat et de la protection sociale. Ce que nous appelons uberisation de l'emploi fondé sur la promotion de l'auto-entrepreneuriat n'est pas autre chose qu'une simple tentative de la part des propriétaires de ces plates-formes technologiques de contourner la législation protectrice du travail. La modernité prend ici un masque bien ancien, celui de l'exploitation de l'homme par l'homme. Il s'agit finalement d'une tentative bien classique des institutions du capital de réduire le plus possible le coût du travail vu comme un simple instrument. Pourtant, ici en France toutes modifications technologiques est présentée comme une amélioration de nos conditions de vie quelle que soit son utilité réelle. Nous sommes devenus une société religieuse et son Dieu s'appelle technoscience. Pourtant, dans les faits, ces avancées conduisent en partie à une dégradation du vivre ensemble, de la solidarité et de la démocratie en plus de la dégradation écologique de la Terre.

De l'autre côté, chez vous à Goma, la richesse du sous-sol peut devenir un enfer social et écologique si ces richesses ne sont exploitées qu'en vue d'un enrichissement rapide d'une petite partie de la population. C'est d'ailleurs plus facile pour les grandes entreprises privées de traiter localement dans un cadre **non démocratique**. C'est bien plus efficace. Ainsi, certainement, dans la région des Grands Lacs, les enjeux de la région dans cette mondialisation est celui de faire profiter plus largement les populations locales des activités minières. Il s'agit donc de lutter pour une appropriation plus démocratique et sociale des ressources minières du territoire. Pourtant, même démocratiquement gérées, la valeur de ces ressources minières dépend largement des cours des marchés financiers et de la digitalisation de notre société qui ici fait des dégâts.

Ainsi, comment sortir de cette impasse de la concurrence et de la compétitivité des territoires que le néolibéralisme nous tend ? Défi immense que je

n'ai pas la prétention de relever seule, juste celle d'indiquer quelques pistes de réflexions.

Notre responsabilité est celle de penser des alternatives locales et territoriales qui ne viennent pas dégrader, fragiliser ou menacer trop brutalement des équilibres sociaux et économiques dans vos territoires. Je sais par exemple que la loi de Dodd-Franck, pourtant voulue pour obliger à un « devoir de diligence raisonnable » les entreprises privées dans l'achat des minerais, a eu comme conséquence une baisse importante des exportations de minerais de la région de Goma. Comme toujours, le territoire de Goma est mis en concurrence avec d'autres dans le monde à l'aune de cette nouvelle exigence de permettre aux grandes entreprises de remplir ces nouvelles obligations. Cet autre exemple montre à quel point il est risqué de ne lutter que contre les conséquences du capitalisme sans tenter de questionner ses principales règles du jeu : l'accumulation sans fin et la concurrence.

Logique et impasse du néolibéralisme

Je vais tenter ici d'exposer en quelques lignes ce qui me paraît être l'une des logiques fondamentales du capitalisme. Je veux montrer que ce que nous appelons le « néolibéralisme » n'est qu'un approfondissement du capitalisme industriel. On a souvent tendance à penser le néolibéralisme comme une rupture avec un capitalisme industriel plus social et national des 30 glorieuses. Cet ancien capitalisme s'est caractérisé par des taux de croissance économique importants mais aussi une répartition stable et équitable des fruits de cette croissance entre d'une part, le travail et sa protection sociale et d'autre part, le capital et son investissement sur le territoire national. La croissance des revenus des ménages et la croissance de l'investissement sur le territoire national ont pu ainsi maintenir et développer un cercle de croissance vertueux à l'intérieur du territoire national. Mais cette dynamique ne pouvait être ni généralisable ni durable car elle était fondée sur une forme d'impérialisme économique et écologique qui s'est fragilisé avec le mouvement de décolonisation et des changements géopolitiques majeurs au Proche-Orient. Cela a conduit à un renchérissement de l'énergie fossile. Enfin, cette dynamique du capitalisme des 30 glorieuses ne pouvait être durable car fondée sur une croissance sans fin des biens matériels, ce qui est impossible.

Enfin, le capitalisme industriel d'Etat a rencontré un certain nombre de limites internes matérielles et politiques. La première limite interne est celle d'une stagnation de la consommation matérielle des ménages en biens industriels, la deuxième limite interne est politique : celle d'une impossible continuation de la déqualification du travail au fur et à mesure de la montée de l'éducation.

Ainsi, toutes les conditions d'existence de cette forme du capitalisme des 30 glorieuses ont volé en éclats à la fin des années 70. La décolonisation, les incertitudes géopolitiques au Proche-Orient, les contestations de plus en plus importantes dans les usines pour l'organisation du travail et la stagnation de la consommation des ménages en biens industriels (voitures et électroménager) ont conduit à une chute continue des taux de croissance annuels, des gains de productivité et des taux de profit. **Le néolibéralisme est une réponse à ses limites.** Le projet fondamental de l'Occident qui s'incarne dans le capitalisme est celui d'une expansion illimitée de la maîtrise rationnelle, une maîtrise fondée sur la technologie. Il fallait donc trouver une manière de continuer cette expansion par d'autres voies technologiques et politiques.

Les années 80 ont été le théâtre d'un redéploiement des stratégies des grandes entreprises au niveau mondial. C'est le début de la globalisation des grandes entreprises (et non pas des échanges commerciaux entre nation...fable des élites économiques et politiques) qui fragmentent leur chaînes de production, externalisent et délocalisent afin d'organiser la production et donc la création de la valeur ajoutée de manière optimale à l'échelle mondiale. Cette globalisation des firmes ne sera possible à un tel niveau que par le développement des technologies de l'information qui soutiennent et accélèrent les flux d'information et de capitaux entre les unités de production.

D'autre part, les années 80 ont été le théâtre d'un développement des politiques économiques nationales favorisant le développement des marchés financiers. Il s'agit d'une volonté des exécutifs (des gouvernements) souvent de plus en plus autonomes vis-à-vis des parlements pour continuer de déployer l'influence des États-nations comprise comme simple volonté de puissance. La fin des accords de Bretton –Woods qui signe pour nous le début de la financiarisation, est bien au départ, liée à la volonté des États-Unis de préserver leur puissance affaiblie par la guerre du Vietnam. Il s'agissait donc de maintenir par d'autres voies l'ancien impérialisme. Partout, les gouvernements et leurs ministres des finances mettent en place des politiques de décloisonnement et de déréglementation des mouvements des capitaux et en France cette politique a pris une forme encore plus accélérée sous le gouvernement Mitterrand. Ces politiques sont fondées sur un abandon de la souveraineté politique de la monnaie nationale et sur une privatisation du secteur bancaire. Ces éléments, accompagnés par d'autres plus techniques comme la déréglementation de la mobilité du capital ont permis une explosion des marchés financiers. Là, encore cette explosion de ce type de financement qui favorise la liquidité du capital contre l'investissement productif n'est possible qu'à la condition d'un for-

midable développement des technologies de l'information. N'oublions pas que les sociétés de bourse actuelles, sociétés privées, se sont transformées, passant du rôle de commissaire-priseur et de régulateur des marchés financiers à un rôle de soutien et d'offre de moyens technologiques aux transactions financières.

Notre système économique vante sa modernité technologique fondée sur les technologies de l'information, la liquidité, la fluidité, hyper mobilité des travailleurs, la dématérialisation des échanges mais elle oublie que la contrepartie de tout cela est l'exploitation toujours plus grande des ressources naturelles et la destruction toujours plus importante des anciennes solidarités nationales. A titre d'exemple, la dématérialisation du travail de secrétariat qui remplace le courrier papier par les mails, si elle rend les échanges plus rapides (encore faut-il des humains pour lire toujours plus vite ces mails) se fait au prix de la construction d'ordinateurs exploitant des ressources minières et énergétiques ailleurs que sur le territoire national. Cette dématérialisation est une dématérialisation en trompe-l'œil puisque les conséquences matérielles concrètes de ces nouvelles technologies apparaissent clairement dans les pays qui produisent ces ordinateurs (par l'exploitation des travailleurs) et dans les pays qui les recyclent difficilement (par la dégradation de l'environnement). Le néolibéralisme semble nous maintenir dans une illusion, celle de penser qu'il est possible de dépasser les limites matérielles et humaines apparues à la fin des années 70 d'une accumulation illimitée des richesses et du profit. Les limites sont toujours là, elles sont toujours politiques, sociales et écologiques mais elles se sont déplacées en partie dans les continents comme l'Afrique ou Asie. Chez nous, ce dépassement s'est attaqué dès les années 1990 aux anciennes institutions qui protègent le travail. Trente ans de néolibéralisme ont petit à petit précarisé une partie de la population sous couvert de politique de flexibilité visant à lutter contre le chômage. La répartition primaire de la valeur ajoutée entre travail et capital dans les économies occidentales a donc connu une formidable déformation en faveur du capital. Cette déformation de la répartition primaire de la valeur ajoutée est commune à toutes les économies occidentales. C'est un fait majeur du néolibéralisme. En France, cette déformation s'est faite de manière brutale entre la fin des années 70 et le milieu des années 80, aux Etats-Unis par la polarisation importante du salariat entre les travailleurs pauvres et les salariés hautement qualifiés bénéficiant d'une rémunération assise sur les résultats financiers. En Allemagne, à la faveur de la réunification et des réformes du marché du travail visant la flexibilité. Toutes ces politiques ont été conduites sous couvert de lutte contre le chômage et le rétablissement des taux de croissance. Pourtant, le taux de croissance n'est pas un objectif social et démocratique.

On ne mange pas le taux de croissance. Le taux de croissance n'est qu'un des indicateurs d'une activité économique mais il ne dit rien sur la répartition des richesses et son utilité sociale de la production. Malheureusement, une majorité de la classe politique a soutenu cet objectif en soi pour flexibiliser une partie du salariat.

À côté de la précarité de l'emploi et de la montée du chômage, les salariés en poste ont vu leurs conditions de travail se dégrader plus récemment à la faveur de ce qu'on appelle le néomanagement. Ce nouveau type de management reprend à son compte la demande d'autonomie des travailleurs des années 70 pour individualiser et responsabiliser de plus en plus les salariés, les soumettant à des objectifs individuels chiffrés sans leur donner les moyens de les atteindre. Cette individualisation du travail, fondée sur l'évaluation individuelle des performances, vient fragiliser les salariés en emploi. Les maladies professionnelles les plus communes sont le surmenage et de la dépression. Ce management est fondé sur l'idée que chaque travailleur peut devenir entrepreneur de lui-même, responsable de son activité et de ses résultats. C'est oublier que toute production est une production collective dont il est difficile a posteriori de savoir et d'identifier les contributions individuelles. C'est bien parce que, dans les années 60, la production était fondamentalement collective et les collectifs de travail soudés que la déqualification du travail était supportable et que les gains de productivité étaient importants. L'individualisation développée par ce néomanagement, cette injonction à l'entreprise de soi, la financiarisation de l'économie et la flexibilité de l'emploi n'ont pourtant pas permis de rétablir les taux de croissance et les gains de productivité : **le réel est têtue**.

Les dynamiques économiques du néolibéralisme sont donc caractérisées par une montée vertigineuse des inégalités qui se développent par le haut via une augmentation formidable de la rémunération du capital financier et par une explosion de la rémunération des cadres dirigeants des grandes entreprises globalisées. En bas de l'échelle, les minima sociaux et le salaire minimum ont contenu en partie les effets de la flexibilité et de la précarité. La classe moyenne est menacée dans cette dynamique de polarisation. Une partie de cette classe se voit rattrapée par les minima sociaux et le salaire minimum, c'est ce que nous appelons ici la smicardisation de la société et l'autre partie désespère de voir ses conditions salariales s'améliorer. Cette fragilisation de la classe moyenne est une menace pour l'ensemble de la société. Les années 30 nous ont montré que lorsque cette classe était touchée par la crise, la société dans son ensemble a basculé dans le fascisme et la xénophobie. Au final, je dirais que les inégalités exorbitantes que nous connaissons à l'intérieur des pays occidentaux atteignant celles de la fin du XIXe siècle menacent maintenant nos fragiles démocraties représentatives.

Ma proposition n'est donc pas seulement de penser les alternatives locales à l'intérieur d'un cadre global critiquable. Il ne s'agit pas d'opposer à ces logiques globales qui nous dépassent tous, un repli sur soi, qu'il soit national ou local. Il s'agit de penser des alternatives locales qui viennent contredire et s'opposer aux logiques qui sont au fondement même du capitalisme afin de constituer non pas des îlots mais des germes pour un avenir plus solidaire et écologique. Cette logique d'expansion illimitée de la maîtrise technologique et rationnelle est fondée sur une conception de l'homme comme un individu autonome à la recherche de son seul intérêt. C'est un mythe, l'homme est un être de langage et c'est pour cela qu'il est un animal politique et social (pour reprendre Aristote). Nous devons d'abord nous opposer fermement à cette conception d'un individu rationnel, l'homo oeconomicus, à la recherche de son intérêt privé. La liberté, valeur suprême du vivre ensemble, ne se conçoit pas comme la liberté individuelle de faire ce que l'on veut mais comme l'attribut d'une collectivité. La liberté est à une dimension fondamentalement collective : celle de pouvoir ensemble créer quelque chose de nouveau, c'est ça la liberté humaine. À partir de là, nous pouvons plus facilement proposer des alternatives au capitalisme, résister à ses effets délétères tant socialement et écologiquement en développant des activités solidaires fondées sur la création de biens communs.

Là, nous nous voyons les défis que nous avons à affronter. En effet, certaines alternatives considérées comme sociales et/ou écologiques ne font que reprendre la logique profonde du capitalisme de l'exploitation de l'homme par l'homme et de l'exploitation même mesurée de la nature. Si ces initiatives peuvent être appréciées d'un œil bienveillant temporairement, elles ne peuvent à elles seules constituer une réponse aux enjeux écologiques et sociaux de notre temps. A titre d'exemple, je prendrai l'idée d'une possible « croissance verte ». La croissance verte suppose qu'il serait possible de découpler la croissance économique de nos émissions de gaz à effet de serre en produisant des technologies sobres et efficaces en terme de consommation d'énergie. Si les avancées technologiques visant à économiser l'énergie sont essentielles face au défi écologique dont nous avons à faire face, elles peuvent suffire seules à répondre au réchauffement climatique, pour la simple et bonne raison que elles ne sont pas fondées sur une remise en question de notre volonté de croissance illimitée. Sans cette remise en question, cette **autolimitation**, toute avancée technologique visant à économiser l'énergie se transformera en une consommation plus importante de biens et de services avec une énergie constante. C'est ce que nous appelons *l'effet rebond*, le symptôme de notre civilisation de la croissance. Il y a bien eu des avancées technologiques qui ont permis de faire baisser la quantité d'émission de gaz à effet de serre par unité de crois-

sance économique. Mais la croissance économique mondiale a été telle qu'en réalité les émissions des GES ont augmenté jusqu'à menacer à terme la vie humaine sur terre. Il faut donc penser les alternatives en mettant au cœur de nos inventions sociales d'une part la question de l'autolimitation et d'autre part la question de la propriété commune.

Une partie de la population de nos sociétés commence à prendre conscience de cela surtout depuis la crise de 2008. La conscience de l'urgence devient palpable, l'urgence de penser ensemble les alternatives pour la transition écologique et sociale que nous devons mener. Depuis 2008, en effet, nous voyons sur le territoire fleurir un nombre important d'initiatives de l'économie sociale et solidaire fondées sur la propriété commune et sur l'autolimitation (circuits courts, monnaies locales, coopératives d'habitat, de consommation et de production). Bien sûr, parmi toutes ces initiatives certaines sont moins radicales que d'autres. Il ne suffit pas avoir une utilité sociale ou écologique pour construire de véritables alternatives comme germe d'un avenir viable, il faut en plus penser les collectifs de travail, les modes de production et l'organisation du travail fondés sur la démocratie et la limitation et le partage du pouvoir. Dans le livre que je viens de coordonner avec Benjamin Coriat 'changer d'avenir' (Editions Les Liens qui Libèrent) au sein du collectif des économistes atterrés, nous tentons d'éclairer les dynamiques potentiellement émancipatrices au sein ces initiatives. Parmi elles, la coopérative de production qui se fonde sur une propriété commune du capital et sur une démocratie réelle semble être une des structures les plus prometteuses. En France, les coopératives d'activité et d'emploi ont beaucoup de succès (celle de Paris Coopaname compte plus de 1000 coopérateurs salariés). Ces coopératives cherchent à allier initiatives individuelles et protection sociale collective. Ces coopératives d'activités et d'emploi regroupent un certain nombre d'artisans, d'auto-entrepreneurs et de professions libérales qui deviennent salariés de la coopérative afin de profiter de la protection sociale et sont rémunérés en fonction du chiffre d'affaires qu'ils parviennent à produire. Un autre exemple encore plus radical est celui de la coopérative de production. Dans ce cas, les associés détiennent collectivement le capital de la coopérative. Les coopératives de production sont fondées sur deux principes : le principe démocratique et le principe du commun. Le principe démocratique s'incarne dans la règle de la double qualité. Ainsi chaque associé est à la fois propriétaire, capital et travailleur dans la coopérative. Le principe du commun s'incarne dans la règle des réserves impartageables. Chaque coopérateur apporte à la création de la coopérative une part du capital. Par la suite, lorsque l'activité productive permet une augmentation du capital, ce surplus constitue la réserve impartageable. Ainsi tout ce qui a été créé collectivement appar-

tient à la coopérative et ne peut être cédé, divisé ou retiré de la coopérative. Lorsque l'associé souhaite quitter la coopérative, il part avec son capital initial et laisse le surplus créé par l'activité collective. Il n'y a pas de possibilité de plus-value, la structure privilégie le maintien de l'entité collective. Ainsi la valeur du capital de chaque coopérateur est figée à sa valeur d'acquisition. Enfin, la gestion de ces organisations est fondée sur le principe 'un homme égal une voix, quelle que soit sa part du capital initial. Alors que l'accélération de la désindustrialisation de la France depuis 2008 a entraîné de nombreuses entreprises industrielles vers la mise en liquidation, nous avons pu constater que de plus en plus les salariés se posaient la question de la reprise de l'entreprise et de la forme de coopérative de production. C'est le cas par exemple des glaces PILPA dans ma région (devenue Glaces La belle Aude) ou encore des Thés et Infusions Eléphant (propriété d'Unilever) qui sont devenus après une très longue lutte une coopérative de production (Thé 1336).

Ces résistances locales ne sont pas conçues comme des replis mais comme des germes pour une véritable alternative aux logiques délétères du néolibéralisme. Il me semble que ces pratiques peuvent être le lieu d'un échange fructueux entre les territoires souvent mis en concurrence par le néolibéralisme. Des échanges sur les pratiques et des luttes visant la réappropriation locale des richesses, une meilleure répartition du pouvoir économique et politique peut être l'occasion de construire une véritable solidarité entre les peuples par-delà la compétitivité imposée par le néolibéralisme. Mais, je sais que ces pratiques sont difficiles à mettre en œuvre au Nord et peut-être encore plus au Sud, non seulement parce qu'elles sont combattues par les élites politiques et économiques mais aussi parce qu'elles viennent limiter notre propre rapport au pouvoir, qu'il soit intime, local, national, ou international.

Merci à tous !

Migrations et violence : une interrogation historique

Par Jean-Pierre Chrétien

Professeur émérite

Historien, spécialiste de la Région des Grands Lacs africains

La question posée par cette rencontre est celle du lien entre la mobilité des populations et l'éclatement de conflits. Elle est inspirée par nombre de situations observées aujourd'hui tant en Afrique qu'en Europe ou en Amérique. Même si les hommes ressemblent plus à leur temps qu'à leurs pères, comme le soulignait Marc Bloch, et même si la réflexion historique est sans cesse confrontée à des ruptures et à des incertitudes qui lui interdisent de prévoir l'avenir, le recours au passé n'est pas inutile, non pour affirmer a priori le primat des continuités et des héritages, mais pour mettre en perspective temporelle les situations actuelles et aller au-delà de l'immédiateté de circulation de l'information sur internet. De ce point de vue, la réflexion historique peut être libératrice.

Je n'ai donc pas la prétention de brosser ici une sorte de tableau synthétique des migrations à travers les siècles, de la préhistoire à nos jours, et des conflits qu'elles ont pu engendrer. Je proposerai plus simplement quelques réflexions sur cette problématique, en prenant des exemples permettant de prendre en considération deux échelles : celle du « global », c'est-à-dire la dimension internationale, et celle du « local », c'est-à-dire le contexte propre au continent africain et en particulier celui de l'Afrique centrale (au sens large) qui nous préoccupe ici.

Le fil directeur de ces réflexions se veut avant tout interrogatif. Car, dans les sociétés humaines et dans leur évolution dans le temps, c'est-à-dire leur histoire, il n'y a jamais de réponse simple et évidente. Cet ordre de réalités est par définition tissée de complexité, tant par la diversité des acteurs, des situations et des ressorts mis en jeu que par leurs variations incessantes dans le temps. Cet effort s'impose d'autant plus que les conflits eux-mêmes se nourrissent de visions simplistes et de propagandes réductrices. Il est beaucoup plus confortable d'apporter des réponses simples que de poser les questions adéquates. On retrouvera ici l'esprit dans lequel j'étais intervenu il y a quelques années dans une réunion de *Pole* consacrée aux « identités meurtrières », avec l'expression de mon regret de ne pas avoir pu être présent dans cette réunion à Goma.

I- La dimension mondiale

Parler de migrants aujourd'hui, c'est penser aux vagues de réfugiés politiques ou d'exilés économiques en partance vers l'Europe occidentale depuis le continent africain et le Proche Orient, sans oublier des mouvements sud-nord analogues sur le continent américain à destination du Canada et surtout des Etats-Unis. Comme si les Européens étaient par définition sédentaires et les autres peuples nomades. On retrouvera ce type de cliché binaire appliqué à des situations africaines plus particulières, comme si des populations avaient une vocation naturelle à s'exiler.

1) Une dynamique pluriséculaire

Le premier effort de distanciation historique à fournir, pour réfléchir plus lucidement, consiste à se rappeler de ce qui s'est passé à l'échelle mondiale depuis des siècles. Il y a des réalités en principe connues que l'on a tendance à oublier. Je ne vais pas m'étendre ici sur tous les mouvements humains qui ont caractérisé par exemple l'histoire du bassin méditerranéen depuis l'Antiquité, des colons grecs depuis le VIII^e siècle avant notre ère aux conquérants arabes qui ont pénétré au Maghreb et en Espagne dès le VIII^e siècle de notre ère. On pourrait évoquer aussi les mobilités, guerrières et commerciales qui ont marqué ce que nous appelons le Moyen Age en Europe du Ve au XVe siècle : les invasions germaniques, qui atteignent les bords de la Méditerranée au Ve siècle et s'intègrent vite à l'héritage romain ; les navigations des Vikings qui conduisent, aux IX^e-Xe siècles, nombre d'entre eux à s'installer très loin de leur Scandinavie natale, du Groenland aux bords de la Volga et à la Sicile en passant par la Normandie.

Plus tard, l'Europe se structure économiquement, sur terre et sur mer, autour de réseaux commerciaux italiens, hanséatiques et autres, malgré la diversité des espaces politiques. Toujours, les frontières ont eu une vocation essentielle, celle d'être franchies, parfois certes pour le malheur de certains, mais le plus souvent pour le bonheur du plus grand nombre. La dynamique du christianisme antique fut intrinsèquement liée à l'ouverture d'une petite communauté juive aux mondes grec et romain. Le succès des Lumières au XVIII^e siècle fut lié à la circulation à travers l'Europe des idées, des écrits, des artistes et des écrivains. A l'époque les élites européennes parlent le français jusqu'en Russie. Et d'une manière générale, si le morcellement linguistique était grand, chaque petite région ayant son parler, nombreux aussi étaient ceux qui, comme en Afrique aujourd'hui, étaient bilingues ou trilingues, notamment dans les milieux lettrés, dirigeants ou commerçants.

Depuis le XVI^e siècle, le courant migratoire global qui l'a emporté est celui des Européens partant vers l'ouest et surtout le sud, c'est-à-dire vers les

Amériques, vers l'Asie et vers l'Afrique. Cinq millions d'Ibériques (Espagnols et Portugais) avaient émigré en Amérique latine au début du XIXe. Et également des dizaines de milliers de Français, des centaines de milliers de Britanniques, notamment en Amérique du nord.

La première mondialisation économique et culturelle qui en a découlé est très bien analysée par Serge Gruzinski dans *Les quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation* (Paris, La Martinière, 2004) : de la Méditerranée à l'Amérique du sud et aux Philippines, de Mexico à Manille et à Anvers, émerge, à l'ombre de l'expansion ibérique, une véritable société internationale nourrie d'échanges commerciaux, religieux et artistiques, certes plus lents qu'aujourd'hui, mais entraînant une recomposition profonde des intérêts et de la vision du monde.

Cette modernité fondée sur une expansion a engendré des espaces de paix élargis, mais aussi des clivages qui ont été instrumentalisés pour « légitimer » des violences inouïes. Ce « nouveau monde » a reposé sur la destruction brutale des civilisations amérindiennes et aussi la déportation vers les Amériques d'une dizaine de millions d'Africains réduits en esclavage comme instruments de l'économie mercantile.

En Europe même, au cours du XIXe siècle, l'idéal universaliste incarné par l'idée nationalitaire depuis la Révolution française, mettait fin en principe aux divisions politico-religieuses qui avaient déchiré le continent aux XVIe et XVIIe siècle (se rappeler la logique des traités de Westphalie dans l'espace allemand, *cujus regio ejus religio*, et la Révocation de l'Edit de Nantes en France), mais la structuration des Etats-nations et l'invocation de plus en plus intense d'identités ethnoculturelles comme repères des nationalismes a entraîné des repliements méfiants et des conflits sanglants, de l'aventure napoléonienne à la Première Guerre mondiale. Nous sortons ici peut-être de notre sujet, sinon pour rappeler que les programmes agressifs à l'égard des pays voisins ont été porteurs de la guerre moderne. Cette situation ne resta pas sans effets sur les conditions de vie des peuples et, paradoxalement, elle déboucha sur un des mouvements migratoires les plus importants de l'histoire.

2) L'époque contemporaine : le grand déplacement européen.

Les migrations parties d'Europe vers l'ouest et le sud, au-delà de l'Atlantique et de la Méditerranée, reprennent surtout à partir du milieu du XIXe siècle. Une vague sans précédent, constituée de 40 millions d'Européens partis vers les Amériques entre 1800 et 1930, sans parler de ceux qui ont émigré vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique. Ce mouvement se développe au lendemain des révolutions (largement avortées) de 1848. Il est constitué surtout de Britanniques, d'Irlandais,

d'Allemands et de Scandinaves, puis, à partir des années 1890, d'Italiens et de ressortissants de l'Est européen. Ce que l'on appelle la « colonisation » en Afrique s'intègre à ce mouvement, comme le montrent notamment les cas de l'Afrique australe et de l'Algérie, mais en y ajoutant une situation de conquêtes et d'exploitation. L'expansion de la modernité occidentale, nous l'avons souligné dans une intervention précédente pour *Pole*, est biaisée dans ce cas par un mépris structurel pour les populations africaines, fondé sur une idéologie de races.

En Europe même, après la guerre de 1914-1918, la logique nationaliste a débouché sur une gigantesque recomposition ethno-démographique, qui se prolongera jusqu'au milieu du XXe siècle, avec la volonté de purifier des territoires « historiques » de leurs « minorités » ou de se débarrasser d'indésirables politiques : deux millions de Russes chassés par la Révolution soviétique, les échanges massifs de populations grecques et turque entre les deux pays dans les années 1920 et l'exil des Arméniens après le génocide de 1915, l'exil en France de 500 000 réfugiés espagnols fuyant le franquisme à la fin des années 1930, la fuite des Allemands persécutés par le régime nazi, le grand exode des Belges et des Français du Nord vers le Sud de la France à l'été 1940 ; et après 1945 l'expulsion des Allemands de Silésie et de Bohême, payant, dans la logique de Yalta, le prix de l'impérialisme racial nazi. On ne peut oublier non plus le départ massif des Juifs d'Europe, survivants de la Shoah, vers Israël, rejoints par ceux d'Union soviétique et du Maghreb.

L'histoire européenne a donc montré l'exemple de migrations forcées de nature politique, particulièrement massives, du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle. Cette période contemporaine, illustrée par des projets politiques universalistes (Révolutions française et soviétique) et par l'optimisme culturel suscité par les bouleversements technologiques et économiques de la révolution industrielle, a vu aussi se multiplier les situations conflictuelles liées à des projets impérialistes et racialisés. Aux horizons nouveaux ont répondu des hantises nouvelles : le XXe siècle fut celui des génocides. La dialectique de la mondialisation et d'un « tribalisme planétaire », n'est donc pas récente et elle interroge d'abord le monde européen, contrairement à ce que suggèrent les propagandes actuelles faisant de « l'Occident » un havre de tranquillité qui ne serait troublé que par les désordres venus d'Asie et d'Afrique.

3) Le temps présent et les nouveaux courants Sud-Nord

Depuis la deuxième moitié du XXe siècle, on assiste à une inversion de tendance, mais beaucoup moins massive que le phénomène que nous venons de décrire pour le long XIXe siècle. Les médias français, par exemple, font pourtant écho à l'obsession d'une vague migratoire africaine (et depuis peu

moyen-orientale) , illustrée en fait par le spectacle des milliers de passagers de fortune sur la Méditerranée et aussi deos milliers de victimes des naufrages qui les frappent (3800 en 2015, 5000 en 2016). L'île de Lampedusa en Italie, les barrières des enclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla au Maroc du nord, les camps des îles grecques de la mer Egée, et, plus loin, les camps de la région française de Calais, face à la Grande- Bretagne, sont devenues les symboles de ce mouvement démographique, mais aussi du barrage désespérément opposé par l'Europe à ces tentatives d'immigration, d'origines tant politiques qu'économiques.

L'année 2015 aura notamment été caractérisée par l'importance des exodes de réfugiés, venus du Proche Orient (Syrie, Irak, Afghanistan) et d'Afrique (Erythrée, Soudan Tchad...). On compte environ un million d'immigrants en Europe en 2015. Cette année-là, l'Allemagne a du répondre à près de 500 000 demandes d'asile (contre seulement 75 000 en France !).

Cette situation doit être mise en perspective. D'après le HCR, l'Europe accueillait en 2014 11% des 13,7 millions de réfugiés du monde, mais déjà 22% en 2000. Et en 1992 le nombre des réfugiés était au total de 18 millions de réfugiés. Au total en 2014, l'Europe accueillait un tiers des migrants, un tiers des demandeurs d'asile et un dixième des réfugiés. Le pic de 2015 avait déjà été vécu en 1993 avec la crise yougoslave : l'Allemagne avait accueilli cette année-là plus de 400 000 réfugiés. Ces chiffres sont donc à même de relativiser la vision apocalyptique développée ces temps-ci par les démagogues de l'extrême droite dans différents pays, à commencer par la France. Ce qui a changé à vrai dire, c'est la « qualité » de ces migrants aux yeux des propagandistes de la haine et de la discrimination, c'est-à-dire la fait qu'ils viennent surtout d'hors de l'Europe.

Comme c'est le continent africain, avec sa démographie en pleine expansion, qui suscite notamment les peurs et les fantasmes, il faut rappeler à ce niveau aussi les chiffres réels. En 2000, pour 1000 personnes nées en Afrique, 23 vivent dans un autre pays que le leur, contre 28 en 1960. Ce chiffre est inférieur à la moyenne mondiale en 2000 qui est de 30. En 2000, 58% des mouvements migratoires africains se font en fait sur le continent, 25% seulement vers Europe, 10% vers Proche Orient, 5% vers l'Amérique du nord. En France, 12% seulement des immigrés viennent d'Afrique subsaharienne, la moyenne européenne.

En outre, contrairement à l'imagerie misérabiliste dominante, beaucoup de ces Africains sont bien éduqués : 129 pour 1000 ont fait au moins 13 ans d'études. Par exemple, les Congolais, les Ivoiriens, les Camerounais émigrés sont plus diplômés que 75% de la population de leur pays. Il est aussi question souvent des « regroupements familiaux ». Or la majorité des situations

familiales sont trans-nationales (entre Europe et Afrique), vu le rôle des familles élargies dans l'éducation des enfants. Ce sont les femmes les plus instruites qui rejoignent leur mari. Et il y a aussi beaucoup de retours en Afrique, freinés en fait par les limitations de visas d'entrées, qui freinent la fluidité des mouvements.

4) Les tentations xénophobes

Face à ces nouvelles circulations humaines depuis la deuxième moitié du XXe siècle, les réponses dominantes aujourd'hui en Europe sont celles du freinage et de la fermeture. Or elles sont totalement irréalistes et reposent sur une amnésie de ce que fut l'histoire des XIXe et XXe siècles. A titre d'exemple, opérons à nouveau un retour en arrière, pour rappeler les réactions de la société française (ma société) à l'égard des étrangers depuis deux siècle. On verra que les Africains et les Arabes ont remplacé les Belges, les Italiens et les Polonais dans l'imaginaire xénophobe.

Jusque vers 1850, la France connaissait surtout des circulations de spécialistes (artistes, colporteurs, « mécaniciens »...), prolongeant en fait les multiples courants d'exode rural venus des provinces de l'ouest et du centre en direction de la région parisienne. On observe de nouveaux déplacements de simples forces de travail à partir des années 1880 jusqu'en 1914, puis dans les années 1920-1930, et enfin dans les années 1950. Les étrangers étaient déjà 400 000 en 1851, ils sont un million en 1881 : des Belges, des Italiens, des Espagnols, des Polonais, des Kabyles jusqu'au début du XXe. Les plus « étrangers » sont ceux venus d'Europe de l'est. Ces étrangers occupent d'abord les tâches que les Français ne veulent plus. Mais à court terme, des concurrences se manifestent dans l'emploi, suscitant des réactions de rejet, souvent articulées à la politique internationale. Un syndrome à la manière du Kivu contemporain en quelque sorte !

Depuis le milieu du XIXe siècle, la France a connu des violences xénophobes : dans le Nord contre les Belges, dans le Sud contre les Italiens. Un véritable pogrome se déchaîne contre les Italiens à Aigues-Mortes en 1893, faisant 10 morts. Déjà en juin 1881, des Marseillais s'étaient déchaînés contre les Italiens, sous prétexte qu'ils auraient sifflé devant un défilé de militaires revenus de Tunisie, etc. Ces colères aveugles évoquent le cas du massacre commis en 1871 par des paysans un jour de marché dans une bourgade du Limousin contre des notables locaux, suspectés d'être alliés des « Prussiens », tel que le décrit Alain Corbin dans *Le village des cannibales* (Flammarion, 1990). Mais ces violences, liées à des contextes de crise sociale ou d'angoisse politique (par exemple après les attentats anarchistes commis par des Italiens à la fin des années 1890), retombent cependant vite, d'autant que le discours syndical et socialiste vient créer des liens et réduire ces rivalités.

Après la Première Guerre mondiale, alors que le cosmopolitisme culturel s'épanouit à Paris, la crise des années 1930 et le thème de l'insécurité entretiennent des méfiances quasi structurelles à l'encontre des Nord-Africains (traités de « sidis » ou de « bicots ») et des Polonais (les « polaks », traités d'ivrognes ataviques), mais aussi à l'égard de tous les réfugiés d'Europe centrale. Et surtout une xénophobie politique se développe à l'extrême droite dans les années 1930, conduisant, après la défaite de 1940, à la politique du régime de Vichy, fondée sur la dénonciation des étrangers et des Juifs.

Pourtant, sans faire de bruit, l'intégration des étrangers a fonctionné largement et les naturalisations ont été nombreuses à la fin des années 1920. Le problème du rapport aux « migrants » est donc marqué par des problèmes sociaux, par des réactions d'incompréhension culturelle, mais aussi et surtout par des manipulations politiques, qui font de ces personnes vulnérables des boucs émissaires faciles à identifier, à stigmatiser et à maltraiter. Cette histoire peut faire réfléchir en Afrique comme en Europe, car, il faut le souligner, les logiques des particularismes dits « identitaires », les « identités meurtrières » selon l'expression de Amin Maalouf (Grasset, 1998), ne relèvent pas d'ethnographies locales, elles répondent à une logique planétaire postmoderne, à l'heure où les haines les plus primitives et les plus nauséabondes circulent allègrement sur la toile de l'internet.

II - Dimension « locale »

On ne peut réfléchir concrètement, humainement, sur les déplacements de populations et les conflits qu'ils peuvent susciter qu'en retournant néanmoins à ce qui se passe dans des situations précises, à échelle géographique plus réduite. Nous revenons ici sur le terrain africain en tant que tel, en privilégiant l'évocation de cas bien identifiés, essentiellement en Afrique orientale et centrale.

1) Un continent peuplé très progressivement

L'image souvent plaquée sur les déplacements de populations est celle des *Völkerwanderungen* (« migrations de peuples »), reprenant ainsi une expression de l'historiographie allemande pour qualifier les « grandes invasions » qui ont marqué la fin de l'Antiquité méditerranéenne et les débuts du Moyen âge européen, comme nous le rappelions plus haut. Il s'agit alors d'expéditions dont les effectifs peuvent être modestes, mais dont l'efficacité guerrière et la fragilité des pays touchés aboutissent à des bouleversements politiques et culturels spectaculaires en quelques dizaines d'années. L'histoire de l'Afrique subsaharienne ne comporte que peu de situations de ce genre : mis à part les djihads peuls des XVIIIe et XIXe siècles, qui se jouent sur des espaces relativement modestes et qui

s'intègrent vite dans les tissus sociaux préexistants, c'est surtout le mouvement zoulou qui présente ce visage. Il se trouve qu'il a beaucoup impressionné les Européens : les Britanniques, impliqués dans ce conflit en Afrique australe, mais aussi les Français à cause de la mort du prince impérial, fils de Napoléon III, en 1879 : déjà une histoire *people* pour conforter l'opinion occidentale sur la sauvagerie noire...

Revenons sur ce terrain africain : au début du XIXe siècle, les éleveurs agriculteurs nguni d'Afrique australe connaissent une sorte de révolution, dite *zulu* (un terme désignant le « ciel »), menée par le jeune chef Chaka et qui consiste en une structuration guerrière du système de classes d'âge. Dès les années 1820 toute la région allant de l'océan Indien aux monts du Drakensberg est conquise, puis l'expansion se poursuit vers le nord après la mort de Chaka en 1828. Le Zambèze est atteint dans les années 1840, et même les abords du lac Victoria et du lac Tanganyika vers 1850, où on les appelle Nguni. Ces guerres, accompagnées de massacres, d'enrôlements forcés, de razzias de femmes et de pillages massifs, ont été qualifiées de *mfecane*, le « grand écrasement ». La population d'origine zulu du Zimbabwe, les Ndebele, a refoulé l'ancien peuplement shona. Ce mouvement peut s'interpréter comme une réaction à la pression européenne venue du sud ou comme une sorte de messianisme répondant à des défis internes. Toujours est-il qu'il a marqué toutes les sociétés du sud du continent. Les descendants des Zulu sont décrits en Afrique de l'Est à la fin du XIXe siècle comme d'excellents agriculteurs qui ont diffusé le maïs sur les terroirs où ils se sont installés. Mais ce type de mouvement massif et brutal est resté exceptionnel.

L'histoire ancienne de l'Afrique, un continent longtemps sous-peuplé, notamment dans toute sa moitié méridionale, est plutôt celle d'une avancée progressive et patiente de petits groupes, qui défrichent de nouvelles terres, poussent des troupeaux vers de nouveaux pâturages, mettent en oeuvre de nouvelles techniques, métallurgiques et agricoles, adoptent de nouvelles cultures. C'est ainsi que s'est traduit, sur deux millénaires la progression des populations de langues bantu, qui a touché toute l'Afrique centrale, puis orientale et australe. L'historien anglais John Iliffe (*Les Africains. Histoire d'un continent*, traduction française, Aubier, 1997), peut écrire : « Les Africains ont été, et sont toujours, ces pionniers qui ont colonisé une région particulièrement hostile du monde au nom de toute la race humaine ».

2) L'Afrique des ouvertures et des échanges

- *Dans le bassin du Congo :*

Autant l'ouverture des régions de savanes aux migrations, aux conquêtes et aux routes commerciales est connue, autant la grande forêt est souvent décrite comme un monde fermé et replié sur lui-même. Jan Vansina (*Paths in the Rainforest*, University of Wisconsin, 1990, en français en 1991 : *Sur les sentiers du passé en forêt*, Enquêtes et documents d'histoire africaine n° 9) a montré le contraire d'une manière très éclairante pour notre propos.

Le peuplement du bassin du Congo, au fil des différentes vallées, s'est fait par le déplacement de petits groupes et selon des processus pluriséculaires de scissions et d'absorptions, faisant se croiser, sur le terrain et au quotidien, les modes de vie, les pratiques, les organisations lignagères, les cadres sociaux et politiques. Les situations conflictuelles et les rencontres de modèles coexistent ou alternent au fil du temps. Les vocabulaires entrecroisés reflètent ces rencontres. Jan Vansina donne l'exemple des vallées oubanguiennes, entre l'Uélé et l'Aruwimi, notamment les vallées de la Bomokandi et de la Nepoko, qui, durant la deuxième moitié du premier millénaire de notre ère, ont vu se croiser trois groupes de locuteurs, oubanguiens, central-soudaniques et bantous, et donc des modes de vie (pêche, chasse, agriculture) et d'organisation différents. Ces trois héritages, observe-t-il, ont fusionné, créant une nouvelle tradition métissée.

Il souligne aussi que les rencontres culturelles sont cruciales dans les innovations, car les ressources n'existent qu'à travers le regard de l'observateur, qui les met en avant pour mieux les mettre en valeur. Le déterminisme de l'environnement oublie l'importance des systèmes d'échanges, grâce auxquels des ressources peuvent émerger jusqu'à être disponibles loin de l'endroit où la matière première a été trouvée. La culture des nouvelles plantes d'origine américaine, qui se sont diffusées d'ouest en est entre le XVIe et le XIXe siècle, est le résultat d'un processus d'introduction, mais aussi le fruit de multiples stratégies d'adoption : elles ont réussi car elles ont été intégrées dans des calendriers, des associations culturelles, des cuisines, etc., qui n'avaient pas été apportées clefs en mains depuis le continent américain.

- *Dans l'Est africain*

Les migrations apparaissent ainsi comme une réalité très ancienne, souvent porteuses de conflits à fleur de peau, mais aussi, à terme, de progrès matériel et humain. L'Afrique orientale offre d'autres illustrations, plus connues, des dynamiques économiques et culturelles liées aux mobilités démographiques. Il s'agit essentiellement des processus qui ont abouti à la création d'une civilisation swahili et à son expansion à l'échelle de toute la partie

médiane du continent, de la Somalie au Mozambique et de la Tanzanie au bassin du Congo.

Or « les Swahili » ne sont pas des Arabisés, contrairement à ce qui a souvent été écrit. Ce sont des Africains de langue bantou qui, depuis le IXe siècle, sont entrés en contact avec des navigateurs et des commerçants venus de l'Arabie du sud et du golfe Persique. Structurellement et dans l'essentiel de leur lexique, les parler swahili reflètent cette appartenance linguistique. En même temps, les éléments venus de l'arabe ou du persan attestent l'ouverture très ancienne de cette région de l'Afrique au monde extérieur. Les Swahili sont d'abord des gens de la côte de l'Océan Indien ou plus exactement des gens des « accostages » (*Al Sawahil*, comme l'écrit le voyageur arabe Ibn Battuta au XIVe siècle). Cette civilisation se construit effectivement autour d'une série de ports, de Mogadiscio et Lamu à Mombasa, Kilwa et Sofala.

L'intermède de la domination portugaise, aux XVIe et XVIIe siècles, n'empêche pas la poursuite de cette histoire, pas plus que la mainmise des Arabes d'Oman à partir du XVIIIe siècle, qui culmine au XIXe siècle avec le sultanat de Zanzibar. Une société swahili s'est affirmée, portée par des citadins dont le mode de vie, l'habitat, le vêtement, les activités et les loisirs se distinguent des sociétés rurales voisines, qualifiées d'ailleurs avec mépris de *washenzi*, c'est-à-dire de « sauvages », ou plus exactement, en prenant l'exemple de l'empire romain, de *pagani*, de « paysans », de « païens ». Il ne faut pas oublier en effet la place de l'islam dans cette culture.

Mais la société swahilie n'est pas monolithique : elle se diversifie selon les cités qui l'abritent, elle se hiérarchise aussi en catégories sociales plus ou moins proches du cœur du pouvoir et de la culture. Au sommet les *waungwana*, une classe de notables, qui se distinguent des descendants d'esclaves affranchi ou de familles d'anciens paysans acculturés au mode de vie urbain. En fait la culture swahili se répand par assimilation progressive des populations périphériques. Son histoire n'est pas celle d'une conquête, mais celle d'une attraction, d'un rayonnement.

Au XIXe siècle, cette expansion va bien au-delà des côtes, elle suit, dans l'intérieur du continent, l'ouverture de pistes caravanières en direction des lacs Nyassa, Tanganyika et Victoria. Autour des factoreries créées pour soutenir ce commerce, telles que Tabora ou Ujiji, le phénomène d'acculturation se reproduit, à tel point que les gens de l'intérieur récemment swahilisés se qualifient eux-mêmes de *wangwana* face aux « sauvages » qui les entourent. Les migrations ont consisté dans ce cas en mouvements commerciaux (ivoire et aussi esclaves échangés contre des cotonnades, des perles, des parures de laiton et des fusils), où la violence n'est certes pas absente, mais seconde par rapport à des échanges qui intéres-

sent les populations locales et leurs dirigeants. La plupart des « Swahilis » des environs du lac Tanganyika ne connaissent même plus leurs « origines » exactes : colporteurs ou porteurs venus du littoral de l'Océan Indien, riverains du lac, gens du Manyema, autres groupes assimilés de gré ou de force... Peu à peu le clivage entre les villes de la côte et l'intérieur s'est gommé au profit du dégradé d'une diffusion culturelle.

Les populations de l'Est africain se sont donc intégrées à ce processus, moins sous l'effet de la contrainte que par désir de participer aux activités rentables du commerce à moyenne ou longue distance. L'exemple le plus connu est celui des différents groupes de l'actuelle Tanzanie centrale (entre le lac Victoria et la région de Tabora) qui, à partir d'échanges locaux de sel et de fer, ont développé depuis la fin du XVIIIe siècle un commerce vers la côte fondé sur la vente de défenses d'éléphant et qui ont, collectivement, été qualifiés par leurs partenaires swahili de « Wanyamwezi », littéralement « les gens de la lune », à cause des légendes qui couraient sur les richesses des mythiques Monts de la Lune censés abriter les sources du Nil. Ce thème de la saga arabe des *Mille et une nuit* a précédé les supputations des géographes européens du milieu du XIXe siècle. Les Banyamwezi ont fourni au XIXe siècle la masse des porteurs des caravanes de marchands et « d'explorateurs », avant de fournir des ouvriers sur les chantiers ferroviaires : du colportage au travail migrant. Ils ont nourri aussi le courant d'intégration au monde swahili. La tentative d'unification politique et guerrière menée dans les années 1880 par le chef Mirambo inquiéta tant les caravaniers de la côte que les royaumes voisins comme le Burundi en 1884. Mais cette aventure fit long feu.

La mise en perspective des passés africains conduit à souligner quelques mots-clefs. D'abord celui de mobilité. Quand on lit la description que nous a laissée l'anthropologue germano-polonais Jan Czekanowski de sa traversée du Nord-Est du Congo actuel en 1907-1909 (Jan Czekanowski, *Carnets de route au cœur de l'Afrique. Des sources du Nil au Congo*, traduit et édité en français par Lidia Meschy, éd. Noir et Blanc, 2001), on découvre un univers politique, culturel et social fort éloigné de la situation contemporaine. Un siècle a suffi pour faire bouger sensiblement ce que le jargon colonial prolongé intitule « Afrique traditionnelle » ou « coutumière ».

Cet exemple de mobilité, parmi d'autres, révèle des contacts, des échanges et des ruptures, des conflits et des compromis, des assimilations et des repliements. C'est ainsi, en Afrique comme ailleurs, que coexistent des continuités fortes et des recompositions aussi déterminantes. L'histoire, partout, est faite de ruptures, consubstantielles au temps qui passe.

3) La porosité des frontières coloniales

Cette logique transgressive par rapport aux clivages dits « ethniques », et surtout par rapport à une vision figée si souvent livrée sur les sociétés africaines, ne s'arrête pas avec la conquête coloniale de la fin du XIXe siècle. Même si les tracés frontaliers établis au sein des empires n'ont pas laissé de côté les héritages historiques anciens, comme Camille Lefebvre l'a notamment montré dans le cas du Niger (*Frontières de sable, frontières de papier. Histoire de territoires et de frontières, du jihad de Sokoto à la colonisation française du Niger (xix^e-xx^e siècles)*), Publications de la Sorbonne, 2015) et comme nous l'observons aussi, en gros, dans le cas des frontières du Rwanda et du Burundi, ces nouvelles démarcations administratives et économiques sont devenues les enjeux de nombreuses circulations inédites, répondant à des calculs variés : quête de profits monétarisés, fuite de contraintes coloniales...

Nous avons naguère étudié en détails le mouvement d'émigration de Rwandais et de Burundais en direction de l'Ouganda (« Les migrations du XXe siècle en Afrique orientale. Le cas de l'émigration des Banyarwanda et des Barundi vers l'Uganda », in : Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales, *Les migrations internationales de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, éd. du CNRS, 1980, p. 643-680). Depuis les années 1920 et surtout durant les années 1930 et 1940, puis encore dans les années 1950, des dizaines de milliers de paysans, venus du Territoire sous administration belge du Ruanda-Urundi, ont choisi de quitter leur pays en quête de travail salarié dans le Protectorat britannique de l'Uganda. Ces départs d'abord saisonniers sont peu à peu devenus des séjours de longue durée pour aboutir à des exils définitifs, marqués par des regroupements familiaux. En 1948, au Buganda, la partie méridionale, et aussi la plus riche, du protectorat, abrite l'essentiel de ces migrants, qui représentent jusqu'à plus de 25%, voire plus de 50% de la population au sud-ouest. Le creux démographique créé sur les rives nord du lac Victoria par l'épidémie de maladie du sommeil du début du XXe siècle a représenté un appel d'air. Mais les corvées, les contraintes fiscales et les punitions corporelles instaurées par le colonisateur belge ont aussi amené beaucoup de jeunes gens à rechercher plus de liberté et « gagner des shillings » chez les Anglais.

Il s'agit d'un exode inter-rural, où des paysans vont travailler chez d'autres paysans (comme les travailleurs mossi en Côte d'Ivoire). La plupart se retrouvent dans les bananeraies et sur les champs de coton des Baganda, une partie dans les grandes plantations de canne à sucre créées par des Indiens à l'est du Buganda. Il s'agit donc d'une migration très moderne de travailleurs (comme dans les mines d'Afrique du sud ou du Katanga), inédite chez

des gens réputés casaniers au début du siècle. Ces prolétaires savaient, au moins au début, pouvoir compter sur l'appui de leur famille d'origine en cas d'échec. Mais finalement l'esprit frondeur qui les avait mis en route a débouché sur un changement définitif d'horizon. Ces immigrants ont laissé des traces : dans la campagne de la région de Masaka, au sud-ouest de l'Uganda, on rencontre encore beaucoup de paysans avec lesquels on peut échanger en kinyarwanda, nous l'avons constaté nous-même en 1995. Mais surtout, ils se sont intégrés dans ce paysage humain, culturellement proche du leur, ils se sont « gandaïsés », sans que cela déclenche des acrimonies et des querelles comme cela a été observé à l'Est du Congo. Quant aux migrants de retour, ils ont apporté à leurs compatriotes des ressources et des modes de vie perçus comme plus modernes : de l'Ouganda sont arrivés au Burundi, par exemple, des plants de bananiers plus productifs, mais aussi des chemises, des bicyclettes ou des postes de radio. Ce mouvement migratoire transfrontalier n'a pas été synonyme de guerre.

4) Le paradoxe des Indépendances : des Etats-nations rongés par les rêves d'autochtonie

L'émancipation postcoloniale a débouché paradoxalement sur un durcissement des frontières. Les nouveaux Etats indépendants, en quête de ressources douanières (sans parler de la corruption régnant souvent en ces lieux sensibles), soucieux de contrôler leurs ressortissants et méfiants à l'égard de leurs voisins, ont cultivé, plus encore que les anciennes puissances coloniales, une paranoïa à l'égard des migrations. Cette attitude a généralement correspondu à des crispations politiques intérieures et à des conflits déclenchant cette fois des départs de réfugiés. Les nouveaux Etats ont incarné en fait des blocages inédits, parfois ubuesques, ils ont même produit des étrangers dans leurs propres pays ! On pourrait développer à ce sujet sur le fantasme anti-dioula dans la crise des années 2000 en Côte d'Ivoire ou sur le rejet des Kasaiens dans la crise de 1993 au Katanga. Il est stupéfiant d'observer de telles tensions dans des sociétés habituées aux mixages (notamment dans les villes), rodées aux cohabitations et à l'hospitalité, à l'aise dans des situations de multilinguisme (la plupart des Africains se débrouillent au moins dans trois langues et sont beaucoup moins handicapés que la plupart des Européens sur ce plan),

Quant à la région des Grands lacs, chacun parmi nous, connaît de trop près la situation pour ne pas mesurer la gravité de la question. Il s'agit cette fois de la construction d'une hantise raciale forgée dans le moule des idéologies européennes d'extrême droite des XIX et XXe siècles, qui a atteint son paroxysme dans le génocide des Tutsi du Rwanda en 1994, sans oublier les multiples victimes, directes ou indirectes, de ce syndrome au Burundi et au Congo (Voir J.-P. Chrétien et Marcel Kabanda, *Rwanda. Racisme et géno-*

cide. L'idéologie hamitique, Belin, 2013). Sur la diffusion perverse de ce fantasme raciste, je voudrais donner ici un exemple anecdotique, mais significatif. Au sud-ouest du Kilimanjaro, en direction d'Arusha, il existe une petite population, les Iraqw (ou Iraku), qui parlent une langue du groupe sud-kouchitique. Cet isolat linguistique, environné de populations bantouphones et géographiquement proche aussi de groupes de parler nilotiques (comme les Massai), est une sorte de butte-témoin d'un très ancien peuplement de l'Est africain, dont le mode de vie était caractérisé par de vieilles techniques d'agriculture montagnarde. Traversant cette région en 2002, ma surprise fut grande d'entendre le chauffeur du véhicule loué à Arusha nous affirmer que ces Iraku étaient issus d'une invasion orientale venue de Somalie. Ce cliché, qui entre dans la vulgate nilo-hamitique, ne venait pas de travaux scientifiques, mais d'une culture populaire d'apparence intellectuelle colportée naïvement, comme dans ce cas, ou éventuellement diffusée plus malignement sur internet, Autrement dit, la racialisation des relations interculturelles, répandue aujourd'hui en Afrique, est porteuse des mêmes réflexes que celle des années 1930 en Europe, quand se déployaient les racismes antisémite ou anti-noir. Si les contacts avec les autres, migrants ou non, sont lus à l'aune de tels clichés, ils ne peuvent que déboucher sur des conflits. Il y a des mots qui produisent des morts.

Au cœur des visions porteuses de discrimination, on trouve la référence à « l'autochtonie », opposée à l'étranger, ceux qui sont nés de la terre par opposition à ceux venus d'ailleurs. Il faut y réfléchir, au risque de se faire insulter, tant le sujet est passionnel et miné politiquement. Faisons d'abord un petit détour par la Grèce antique et la France avec l'historien Marcel Détiéne (*Comment être autochtone. Du pur Athénien au Français raciné*, Seuil, 2003). Il souligne, que, même sans biologie raciale, le discours de l'autochtonie consiste à créer une connivence entre une terre et une population, en rappelant sans cesse des traces (réelles ou imaginées) du passé et la présence des morts. Il donne l'exemple des mythes fondateurs de la cité d'Athènes, dans une région, l'Attique, qui était une terre d'immigration ouverte sur la mer. Une manière, dit-il, de faire de la création d'Athènes une sorte d'immaculée conception. En France, on observe les mêmes contradictions. La quête du « sang pur » sous la monarchie a été confrontée aux prétentions de la noblesse à être d'ascendance germanique, alors que les Gaulois doivent attendre le Second Empire pour entrer dans le roman national comme ancêtres des Français. Les racines se forgent. Face aux défenseurs d'une identité « racinée », Détiéne rappelle une phrase du philosophe Emmanuel Kant : « Personne n'a originairement le droit de se trouver à un endroit de la terre plutôt qu'à un autre » (*Projet de paix perpé-*

tuelle, 1795, trad. Hatier, 1988). Ce qui conduit à souligner que la liberté de circulation et l'hospitalité ne sont pas d'ordre « humanitaire », mais un droit humain naturel.

Or que se passe-t-il aujourd'hui en Afrique ? Nous reprenons une analyse de la géographe Claire Médard (« Il existe un droit ancestral à la terre des communautés dites autochtones », in G. Courade, *L'Afrique des idées reçues*, Belin, 2016). L'étranger visé historiquement en premier par les revendications d'autochtonie, rappelle-t-elle, ce fut le colonisateur, responsable d'accaparements massifs de terres et de ressources : expropriations, notamment dans les zones de colonat européen (Kenya central, Rhodésie du sud, Kivu...), généralisation du travail forcé, multiplication des migrations du travail.

Le processus d'identification en tant qu'autochtone est en fait lié à l'affirmation d'Etats territoriaux alors que les anciens pouvoirs contrôlaient les hommes plus que des terres et incluèrent donc des immigrants dans des frontières d'ailleurs fluides. Le recours à l'enracinement dans un territoire ancestral, balisé de souvenirs historiques et lié à une culture perçue comme originelle, va de pair avec des conflits électoraux liés aux découpages administratifs modernes. Chaque population est alors rêvée comme une communauté immémoriale, incarnée par des notables, parfois autoproclamés. La terre, la mémoire et le vote... C'est ainsi que face à des injustices héritées de la période coloniale, de nouvelles injustices s'expriment à l'ombre de politiques d'Etat. L'autochtonie récuse l'idée que la terre est à celui qui la cultive. La stigmatisation de « l'étranger » devient un outil politique qui peut conduire au pire. Aux XX^e et XXI^e siècles, ce type de recours au passé s'exprime dans des logiques de préférence étroitement locale, pouvant aller jusqu'à des expulsions massives et des massacres.

Le lien entre mouvements de populations et violences de masse se présente dès lors sous la forme d'une pseudo-équation nourrie d'évidences trompeuses, sur le terrain comme dans le regard des observateurs étrangers. Ce qui se passe dans la tête des gens et dans les stratégies de leurs dirigeants est bien plus déterminant que les statistiques démographiques et même les revendications sociales, même s'il faut prendre en compte ces données. Le choix de la confrontation se nourrit de méfiances, de stigmatisations, d'idéologies du sang et du sol et de quête de boucs émissaires. Les « traditions » sont revisitées pour décréter que le mal vient de l'Autre

On a vu que cette culture politique de la haine n'est pas aujourd'hui une particularité africaine ! En Afrique comme en Europe une amnésie semble s'installer sur ce que fut l'histoire du peuplement du monde depuis toujours. Le devoir du métier d'historien est non de conforter aveuglément des mémoires forgées dans ce climat de passions, mais de décrypter les rup-

tures et les contradictions, mais aussi les représentations d'un passé mis en perspective sans anachronisme.

BIBLIOGRAPHIE

BEUCHEMIN, Cris et ICHOU, Mathieu (dir.), *Au-delà de la crise des migrants : décentrer le regard*, Paris, Karthala, 2016.

CHRETIEN, Jean-Pierre, Les migrations du XXe siècle en Afrique orientale. Le cas de l'émigration des Banyarwanda et des Barundi vers l'Uganda », in : Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales, *Les migrations internationales de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, éd. du CNRS, 1980, p. 643-680.

CHRETIEN, Jean-Pierre, « Les Banyamwezi au gré de la conjoncture (XIXe-XXe siècles) : des 'Monts de la Lune' aux faubourgs de Dar es Salaam », in : J.P. Chrétien & G. Prunier (éds.), *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala, 1989, p. 176-196.

CHRETIEN, Jean-Pierre, *L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'histoire*, Paris, Flammarion, 2003.

CHRETIEN, Jean-Pierre et BANEGAS, Richard (éds.) *The recurring Great Lakes crisis. Identity, violence and power*, Londres, Hurst, 2008.

CHRETIEN, Jean-Pierre et KABANDA Marcel , *Rwanda. Racisme et génocide. L'idéologie hamitique*, Paris, Belin, 2013.

CORBIN, Alain, *Le village des cannibales*, Paris, Flammarion, 1990).

COURADE, Georges (éd.), *L'Afrique des idées reçues*, Paris, Belin, 2016.

CZEKANOWSKI, Jan, *Carnets de route au cœur de l'Afrique. Des sources du Nil au Congo*, trad. par L. Meschi, Montricher, Noir sur Blanc, 2001.

DETIENNE, Marcel, *Comment être autochtone. Du pur Athénien au Français raciné*, Paris, Seuil, 2003.

GRUZINSKI, Serge, *Les quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation* Paris, La Martinière, 2004.

GUICHAOUA, André (dir), *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale*, Paris, Karthala, 2004.

ILIFFE, John, *A modern history of Tanganyika*, Cambridge university press, 1979.

ILIFFE, John, *Les Africains. Histoire d'un continent*, trad. Paris, Aubier, 1997.

LEFEBVRE, Camille, *Frontières de sable, frontières de papier. Histoire de territoires et de frontières, du jihad de Sokoto à la colonisation française du Niger (xix^e-xx^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015.

LEQUIN, Yves, *La mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Paris, Larousse, 1988.

M'BOKOLO, Elikia, *Afrique noire. Histoire et civilisations, t. II, XIXe-XXe siècles*, Paris, Hatier, 1992.

MEDARD, Henri et al. (dir.), *Traites et esclavages en Afrique orientale et dans l'océan Indien*, Paris, Karthala, 2013.

NDAYWEL è Nziem, Isidore, *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*, Bruxelles, Larcier-De Boeck, 1998.

TEGERA, Aloys, *Les Banyarwanda du Nord-Kivu (RDC) au XXème siècle : analyse historique et socio-politique d'un groupe transfrontalier (1885-2006)*, thèse, Paris 1, 2009.

VANSINA, Jan, *Sur les sentiers du passé en forêt*, Lubumbashi Enquêtes et documents d'histoire africaine n° 9, Louvain/Mbandaka, 1991.

VERNET, Thomas, « Le territoire hors les murs des cités-États swahili de l'archipel de Lamu, 1600-1800 », *Journal des Africanistes*, 74 (1-2), 2004, p. 381-411.

VERNET, Thomas et BEAUJARD (dir.), « L'Afrique orientale et l'océan Indien : connexions, réseaux d'échanges et globalisation (1er mill.-XIXe siècle) », *Afriques. Débats, méthodes et terrains d'histoire*, 06 | 2015, <http://afriques.revues.org/1719>

Pour une éthique de l'identité humaine : La tragédie des migrants et des immigrés dans le monde d'aujourd'hui

*Kä Mana,
Philosophe et théologien
Directeur de la capacitation
Pole Institute*

Pourquoi l'immigration est-elle devenue aujourd'hui la préoccupation centrale autour de laquelle se mobilisent les gouvernements des pays du Nord et se concentrent les politiques publiques dans la gestion des relations entre les nations riches et beaucoup de pays pauvres du sud ? Pourquoi est-elle maintenant un enjeu planétaire où l'ancienne zone des nations de l'Est et la sphère des peuples dits occidentaux se sentent concernés comme si leur existence même était radicalement en question ? Pourquoi la présence des immigrés devient-elle maintenant un nœud gordien au sujet duquel les chercheurs en sciences sociales, les humanitaires en lutte contre la misère humaine, les géo-stratèges confrontées aux nécessités de sécuriser les frontières, les experts en croissance économique et les forces armées se trouvent interpellés pour repenser et réorganiser le monde ? Pourquoi la figure même des individus et des populations condamnés à fuir leurs contrées d'origine prend-elle de nos jours le visage qui inquiète et déboussole les consciences face au futur qu'il s'agit de construire dans un monde dont on dit pourtant qu'il est devenu un village planétaire ?

Quand on se pose ces questions, on ne peut pas trouver une réponse unique qui soit satisfaisante pour les esprits en quête de solution définitive au problème actuel de l'immigration.

On n'a pas le même regard devant ce problème si l'on vit dans les nations opulentes d'Europe et d'Amérique ou lorsqu'on est jeune chômeur désespéré dans les rues de Kinshasa, de Dakar ou de Conakry. On ne saisit pas les mêmes réalités de l'immigration quand on est grand bourgeois de Saint-Tropez, de Las Vegas ou de Hong Kong ou lorsqu'on ploie sous la dictature féroce en Erythrée et sous le poids d'une guerre sans fin comme en Somalie. La réalité n'est pas la même quand on est tranquille dans son propre pays ou lorsqu'on est soi-même immigré dans les banlieues de grandes villes de France ou d'Allemagne. Selon le lieu où l'on vit et le contexte dans

lequel on se trouve, le mot d'immigration n'a pas une même connotation ni de mêmes résonances dans l'imaginaire.

Malgré cette diversité de situation, de condition et de réalité, il y a pourtant une dimension du problème qui s'impose à tous : l'obligation de comprendre ce qui se passe et d'en éclairer les dimensions les plus profondes, celles où toute conscience humaine cherche à savoir ce qu'il faut faire pour que la calamité qu'est devenue l'immigration puisse se transformer en chances de vie et en rencontre d'humanité.

Ce sont ces dimensions que je me propose de mettre en lumière dans la réflexion qui va suivre

Un préalable nécessaire

Ce qui frappe d'emblée l'esprit actuellement, c'est le fait que la question de l'immigration n'est pas une question spécifique que l'on peut aborder sans qu'émerge tout d'un coup tous les grands problèmes mondiaux auxquels l'humanité a été confrontée au cours de cent dernières années de son existence à l'échelle politique, économique, culturelle, écologique et géostratégique. Elle constitue en réalité un concentré de tous ces problèmes, le carrefour incandescent où ils brûlent de tous leurs feux et menacent l'ensemble de l'ordre du monde.

La meilleure manière de l'aborder, c'est de la comprendre en dénouant peu à peu les cordes du nœud qu'elle constitue et en arpentant les grandes zones du carrefour qu'elle représente.

Entre le centre et la périphérie : une nouvelle situation de monde

Pour ce faire, le tout premier geste sera de l'intégrer dans la profondeur du grand fossé qu'elle ne cesse de creuser de manière inquiétante entre ce que l'on désignait il y a quelques décennies par les concepts de *centre* et de *périphérie*. Dans ces concepts saignent les plaies et grondent les brûlures de la division de l'humanité entre nations opulentes et pays de misère, d'insécurité et de turbulences permanentes, qui se considèrent comme victimes de la voracité des peuples du centre. Au temps où ce fossé était pensé comme le problème fondamental de l'humanité dans les années 1960-1970, derrière le mot de centre brillait le soleil du développement et derrière le mot de périphérie grouillaient toutes les sombres réalités du sous-développement. Avec la question de l'immigration aujourd'hui, tout donne l'impression que le volcan des misères du sous-développement a explosé et que ses laves s'en vont troubler le sommeil et la tranquillité des sociétés opulentes qui avaient cessé depuis longtemps de s'interroger sur le contenu et la signification de leur opulence dans un ordre international d'injustices et d'inégalités infinies. Tout se passe comme si les zones les plus misérables de la périphérie en avaient marre de vivre ce qu'elles vivent et

regardaient le centre comme un eldorado à conquérir à tout prix. C'est dans ce sens que beaucoup de désespérés de la mare humaine africaine regardent l'Europe et l'Amérique. Même des personnes, qui, dans cette mare, jouissent des conditions de vie privilégiées, et peuvent rester en Afrique sans problème, sont prises par le même complexe du départ et rêvent d'une autre existence, plus riche et plus épanouissante, dans les contrées paradisiaques de « l'homme blanc ». Le fait que le complexe du départ vers l'ailleurs étincelant soit partagé par toutes les couches des populations dans beaucoup de pays pauvres est une indication précieuse : elle met en lumière le fait que la pauvreté, la misère et le désespoir des peuples de la périphérie n'est pas seulement un problème matériel. C'est surtout une réalité mentale, anthropologique et, diraient les philosophes, ontologique : elle concerne l'être même des individus et des peuples qui n'en peuvent plus d'être ce qu'ils sont et de vivre ce qu'ils vivent.

Cette situation est celle des pays comme l'Erythrée, la Somalie, le Soudan du Sud ou la République Démocratique du Congo, nations où la faillite ne se manifeste pas seulement par les dictatures, les guerres ou les atrocités extrêmes dans la vie quotidienne, mais par l'effondrement de l'être des populations dont le seul espoir est de partir pour échapper à l'enfer existentiel ou à l'*agonie psychique* incommensurable, sans grande perspective de *résilience*, selon les mots de la psychologie actuelle.

Ce que l'on cherche dans ce cas, sans y parvenir, c'est le salut global, au sens religieux du terme. On le cherche sans cependant savoir que le désir et la passion vorace que l'on en a suscitent chez les habitants de l'eldorado où l'on veut aller toutes les peurs d'être envahis par les nouveaux barbares des misérables, les nouvelles bandes des désespérés et des affamés réputés sans foi ni loi, prêtes à semer partout terreur et désolation. L'eldorado cherche alors à se protéger par de nouvelles lois, par de nouvelles politiques de fermeture de frontières, par la remise en question des principes de civilisation fondés sur l'hospitalité, le respect des droits humains et la foi en l'humanité de l'homme. En situation d'autodéfense présumée, il s'agit là de banales réactions facilement compréhensibles, même si elles relèvent plus des émotions non maîtrisées que d'une analyse rationnelle de la réalité telle qu'elle est.

Au fond, le centre et la périphérie entrent maintenant dans une nouvelle situation de monde où la question de l'immigration est le nouveau nom des peurs irraisonnées et de fuites, tout aussi irraisonnées, vers les ailleurs édeniques. En plus, elle n'est plus seulement la figure du fossé entre les pays de l'opulence et les contrées du désespoir ; elle s'incruste même à l'intérieur des pays de l'opulence où les crises des banlieues rappellent aux riches que

leur condition est précaire tant que les zones de la misère grondent dans le même espace de vie qu'eux.

Entre l'Orient et l'Occident : l'étrange guerre de civilisations

Quand l'Américain Samuel Huntington avait lancé l'idée de choc de civilisations il y a plus d'une décennie, il ne croyait pas si bien dire. Certains penseurs avaient remis en cause cette idée en y voyant un phantasme de penseur en mal de nouveauté et un concept à la mode destiné à durer seulement ce que durent les roses de la mode : l'espace d'un matin.

Avec la question de l'immigration, on voit que le problème de la différence des cultures et des civilisations surgit avec une nouvelle vigueur dans les débats publics. L'Occident commence à se redécouvrir Occident et renvoie, pour se définir, à ses racines judéo-chrétiennes et gréco-latines. Les immigrés sont vus selon les mêmes lunettes identitaires de culture et de civilisation : ils deviennent l'autre absolu, c'est-à-dire le Nègre, l'Arabe, le Musulman, le culturellement différent et le destructeur des valeurs éternelles du monde blanc.

Plus fort encore, avec l'avènement de Daech et les atroces guerres de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan, le terrorisme s'invite dans le débat et le contre-terrorisme devient une politique nécessaire et indispensable, avec les arguments de culture et de civilisation à la clé. Les Occidentaux sont désignés en terre d'islam par les termes de *Croisés*, *d'incirconcis* et *d'incroyants*, surtout dans les milieux des combattants islamistes. Dans l'imaginaire occidental, islam et islamistes se confondent pour désigner une seule et même menace. Les immigrés venus des contrées musulmanes en paient le prix, même s'ils sont chrétiens comme ceux qui proviennent de Syrie. Ils sont perçus comme le vivier de terrorisme et suscitent un regard de suspicion qui les réduit à l'état de soldats potentiels du califat.

Le terrorisme et l'anti-terrorisme sont ainsi devenus l'expression d'une guerre de civilisations qui ne dit pas son nom, ou qui le dit explicitement. Selon que l'on cherche à comprendre ou à justifier le terrorisme ou selon que l'on s'oppose à lui au nom des principes d'humanité, on est catalogué comme pro-musulman ou pro-occidental, dans un amalgame impensable dont les immigrés font le frais.

De quelque côté que l'on se situe, on vit dans un contexte de peur : l'Occident a peur des terroristes islamistes et les terroristes islamistes ont peur de l'Occident dont les politiques sont de plus en plus déterminées par l'anti-terrorisme. Et comme la peur est mauvaise conseillère, aucune question de fond sur la cause de l'islamisme n'est traitée à fond tout comme ne sont abordées, côté islamiste, les questions de l'inhumanité de la terreur et

des atrocités des massacres des innocents par les soldats du califat partout dans le monde.

Les immigrés sont pris dans l'étau de ces peurs et de la folie des hommes. Ils sont victimes de l'étrange guerre de civilisation qui se déroule sous nos yeux entre terrorisme et anti-terrorisme, qu'on le veuille ou non.

Entre l'Est et l'Ouest : la nouvelle guerre d'hégémonie

Il y a à peine un quart de siècle presque, le monde croyait en avoir fini avec le mur de Berlin et la guerre froide. On croyait l'Union Soviétique vaincue et le camp occidental à jamais maître du monde pour les siècles des siècles. Avec la question de l'immigration, il devient clair que les vieux démons resuscitent sous de nouvelles divisions. La Russie est redevenue une puissance et sa voix compte dans la gestion de la guerre en Syrie. La vieille Chine devenue puissance capitaliste a sa propre vision du monde qui ne fait aucune allégeance aux Etats-Unis. Aucune unanimité ne peut se dégager lorsqu'il s'agit la situation où les intérêts de ces puissances sont en jeu. Il devient difficile de trouver une solution de paix aux guerres qui déversent les réfugiés et les immigrés dans plusieurs pays du monde. Même à l'intérieur des nations, de nouvelles allégeances surgissent qui construisent des murs immatériels plus forts que le mur de Berlin. En Ukraine, en Libye, au sujet des politiques nucléaires de l'Iran ou de la Corée du Nord, dans la région des Grands Lacs ou au Zimbabwe, la géostratégie des Grandes Puissances plonge l'humanité dans des attermolements sans fin où les Nations Unies apparaissent dans toute leur impuissance. Al-Qaïda, Daesh ou Boko Haram n'auraient pas réussi leurs actions de terreur si les puissances du monde s'étaient liguées contre leurs effets néfastes. De même, une politique commune de la gestion du problème de migrants aurait été élaborée et l'on aurait trouvé les moyens efficaces de juguler les violences meurtrières des terroristes. Dans la mesure où une telle entente n'a pas été jusqu'ici possible, les migrations dues à l'impuissance du monde continuent et les désespoirs s'empilent au jour le jour.

On peut dire dans ce sens que l'Est et l'Ouest ont changé de visage et se sont incrustés partout où les intérêts de Grandes Puissances ou de puissances moyennes s'affrontent. Ils ont cessé d'être des réalités géographiques de la géostratégie d'antan pour devenir des principes d'un imaginaire de l'incompréhension et de la méfiance entre les puissances actuelles. C'est dans cet imaginaire que s'intègrent la question de l'immigration et l'impossibilité de la régler aujourd'hui.

Comme il s'agit d'une question globale, il est clair que seule une approche globale intégrant les efforts de tous les peuples arrivera à ouvrir de vraies voies de solutions d'avenir.

L'humanité est-elle en mesure de déployer, dans les rapports de force actuels, de tels efforts et d'ouvrir de tels horizons ? C'est là la vraie question.

Entre les égoïsmes politiques et l'intérêt supérieur de l'humanité

Aujourd'hui, les immigrés sont de plus en plus de nouveaux exclus de la société mondiale. Ils rappellent à la conscience humaine toutes les valeurs d'humanité que notre ordre mondial trahit et détruit.

Ils représentent la destruction des identités humaines dans leurs richesses d'espérance et d'utopie. Dans le monde tel qu'il est maintenant, on n'est pas accueilli ailleurs comme une chance de vie et d'enrichissement, surtout en situation de guerre et de peur du terrorisme. Dans le regard des autres et dans l'imaginaire de beaucoup d'habitants de pays d'accueil, on représente une espèce de sous-homme et de mendiant chronique. On perd vite confiance en sa propre force de créativité. Sauf en cas d'*immigration choisie* dont la France avait un temps exalté le concept pour bénéficier de la fuite des cerveaux dans les pays pauvres, on vit en soi-même une espèce de dépouillement de soi en profondeur. Beaucoup de rêves que l'on porte en soi se brisent, se disloquent et s'évaporent. Condamné souvent à des tâches d'esclave et à une condition servile qui ne peuvent en rien valoriser l'être humain dans sa puissance créative, on se trouve désorienté et on passe toute sa vie dans cette désorientation. La situation d'immigré conduit souvent au désespoir : l'éducation des enfants s'effondre, faute de repères identitaires ; les couples se disloquent, faute du sens de dignité ; les amitiés se cassent, faute de confiance en soi et en l'autre ; même la simple conscience d'être un homme à part entière se désintègre. On est obligé de bluffer avec les siens qui restent au pays natal pour leur faire croire que l'on vit bien, en cachant carrément sa condition d'esclave et de sous-homme, pour reprendre les mots de Benoît Awazi Mbambi Kungua concernant la diaspora congolaise au Canada.

Il y a certes de *success stories*, mais elles sont souvent l'arbre qui cache la forêt des maladies psychiques des immigrés auxquelles s'intéressent de plus en plus la psychiatrie et la psychanalyse, désespérément. Faute de se sentir membre à part entière dans la société où l'on vit, on devient un être de nulle part. C'est une grande pathologie de l'immigration qui entraîne souvent la mort par désintégration intérieure.

L'exclusion dont souffre l'immigré n'est pas seulement la difficulté à s'intégrer dans son milieu d'accueil. C'est surtout celle d'être exclu de soi-même, de ne plus correspondre avec soi-même ni avec son propre monde. On n'est plus responsable ni de soi, ni de ses repères de vie, ni de ses normes d'existence, ni de ses projets d'avenir. On vit, en profondeur, une sorte de néantisation de soi.

Sur quoi peut-on compter ? Sur l'ordre politique du monde ? Nullement. Les politiques en vigueur sont nationales et elles sont principalement fondées sur les égoïsmes nationaux : l'Amérique d'abord, la préférence nationale, l'immigration zéro et autres slogans du même type. L'immigration n'est pas vue dans la perspective des intérêts supérieurs de toute l'humanité, dans une vision globale où chaque homme pourrait être chez lui partout dans le monde. Sous cet angle, malgré les incantations sur la mondialisation et le village planétaire, l'humanité n'a pas encore une conscience globale d'être une seule humanité. Les immigrés endurent cette réalité au jour le jour. C'est cela leur croix et ils le portent dans d'effroyables douleurs matérielles et psychiques.

Qu'on ne dise pas que la Croix Rouge, le Haut-Commissariat aux Réfugiés, les innombrables organisations de défense et de protection de droits humains et l'élan de solidarité de certaines populations dans les pays riches invalident la description que nous venons de faire de la situation des migrants aujourd'hui. En réalité, leur lutte ne fait que mettre en lumière la profondeur de la déréliction de ceux qui fuient leurs pays pour aller ailleurs. Elle montre où est le mal et indique la direction du bien, sans du tout présenter une situation de monde où la conscience d'humanité serait devenue une réalité vraiment visible pour tous les hommes.

Entre exclusion humaine et tragédies écologiques

Dans son encyclique *Laudato Sí*, le pape François a eu raison de lier la question de l'exclusion sociale dont souffre beaucoup d'hommes et de femmes d'aujourd'hui à la question de la destruction écologique de la planète terre, notre maison commune. C'est une grande question d'avenir dans le contexte des catastrophes qu'annonce le changement climatique comme l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur l'humanité. Avec le risque de déglaciation des zones polaires et de montée progressive du niveau de la mer, il est évident qu'à court terme, des pans entiers des espaces actuellement habités sombreront et livreront leurs populations au destin de migration que personne ne pourra stopper. D'autres menaces écologiques sont déjà prévisibles comme la bataille de l'eau potable et la pollution de grandes agglomérations urbaines. Ce sont là des perspectives de nouveaux conflits et de nouvelles guerres dont l'écologie sera l'enjeu, si rien n'est fait pour changer de cap dans le mode de vie de l'ordre mondial actuel. Les migrations des peuples que ces catastrophes engendreront seront de loin plus destructrices pour les sociétés et la planète que ce que nous connaissons comme réalités aujourd'hui. Les exclus seront innombrables et les espaces de vie seront irrespirables. Aucune nation n'échappera aux violences qui s'annoncent. Ce sera l'ère de l'errance planétaire dans une apocalypse d'immigration insensée. Ce que vivent d'atroce les migrants et les immigrés

aujourd'hui qui se sentent exclus de l'ordre social apparaîtra comme un jeu d'enfants face aux destructions massives qui viennent.

Tous les analystes sérieux savent ces choses, même si certains dirigeants des nations croient que la question écologique et le changement climatique sont des inventions orchestrées pour stopper l'élan de la croissance dans les pays riches. En réalité, nous sommes face à de gigantesques dangers qui vont au-delà de petites politiques de la croissance économique et de la prospérité financière. Les migrations et l'immigration telles qu'elles se présentent comme problème maintenant, c'est déjà la préfiguration de saisons sombres où exclusion et destruction de la planète rimeront avec les menaces de l'extinction de la vie sur terre.

A ce sujet, il est symptomatique que dans la littérature la plus sérieuse de notre temps, l'évocation de cette extinction a cessé d'être un thème de science-fiction pour être une éventualité sérieusement envisageable. Face à l'avenir, les figures du migrant et de l'immigré semblent de plus en plus liées à cette dynamique de destruction.

Construire une éthique de l'identité humaine

Face aux dimensions que nous avons définies dans cette réflexion, la question des migrations contemporaines exige une approche globale qui concerne la transformation de l'esprit de tout l'ordre actuel du monde. Elle exige aussi des approches locales ciblées en vue des solutions qui collent aux réalités de terroirs identitaires des pays et des peuples.

Les perspectives locales

Aujourd'hui, les perspectives locales portent sur deux visions essentielles auxquelles il convient d'être très attentif :

La première vision est celle qui, aujourd'hui, cherche à contenir dans leurs milieux d'origine tous ceux qui sont ou seraient tentés d'aller ailleurs, plus particulièrement ceux qui, considérées comme de nouvelles hordes de barbares, menacent les pays riches du nord. A tous ceux-là, on veut, par exemple, offrir des camps de rassemblement quelque part sur leur continent, encourager des pouvoirs forts qui puissent les maîtriser et les maintenir chez eux ou multiplier de bateaux de sauvetage en mer pour, à la fois, éviter des naufrages qui choquent la conscience humaine et réorienter les candidats à l'émigration vers leurs territoires d'origine. Plus positivement, les pays riches envisagent de reposer la question du développement des pays pauvres pour que les conditions de vie locales soient suffisamment séduisantes et attractives pour décourager toute velléité de départ vers d'hypothétiques eldorados. Il s'agit là soit de simples palliatifs humanitaires, soit de construction de digues politico-militaires, soit de proposition de perspectives pour un développement humain acceptable. Le problème

avec cette vision, c'est d'être plus concentrée sur les migrations comme conséquence d'une situation, sans se poser la question des causes profondes de cette situation. Ces causes, on sait qu'elles se situent dans la structure globale du monde : un cadre vicié qui rend possibles toutes les dérives que sont le mal-développement, la mal-gouvernance, les institutions mondiales d'injustices et les politiques d'hégémonie, d'hypocrisie, de prédation de la part des riches et des puissants qui se prennent pour les maîtres et le nombril du monde.

La deuxième vision s'adresse directement aux ressortissants des pays pauvres et sous-développés. Elle les pousse à réfléchir sur leur condition qu'ils doivent repenser de fond en comble soit pour créer un nouvel esprit qui les arrime aux exigences d'épouser les normes du monde d'aujourd'hui, soit d'imaginer des perspectives de déconnexion par rapport aux normes de ce monde dont la rationalité globale est celle du néolibéralisme. Il s'agit de la logique du « s'ajuster ou périr », selon le slogan d'une certaine pensée à la mode, soit de la logique de « se libérer ou se courber », selon un autre slogan, toujours à la mode.

La faiblesse de cette vision, c'est d'oublier l'essoufflement anthropologique et la déréliction des imaginaires de ceux qui souffrent profondément de l'esprit et de la structure du monde tel qu'il est aujourd'hui. Quand on n'a même plus la force de se tenir debout et d'agir comme un homme ou un peuple debout, il est illusoire d'imaginer qu'on peut se battre contre les vents contraires du monde dans lequel nous vivons, cet univers féroce que les forces d'humanité n'arrivent toujours pas à humaniser et à mettre sur la voie d'un vivre-ensemble planétaire fondé sur des valeurs, des normes, des droits, des devoirs et des intérêts communs autour desquels devrait se constituer une véritable unité de destinée humaine.

Comment peut-on agir localement pour casser les causes profondes des migrations catastrophiques d'aujourd'hui ? Localement parlant, la solution relève *des exigences de dynamiser l'être et de révolutionner les imaginaires par un travail éducatif et institutionnel de fond et de longue haleine*. Refaire l'homme et refaire les institutions à partir d'une nouvelle conscience de soi constituent, en fait, le socle de la nouvelle philosophie de vie dont les pays pauvres et les peuples déboussolés ont besoin. Cela demande que le tissu éducatif soit reconstitué, réorganisé. Cela demande de booster l'esprit des terroirs locaux dans ses ambitions, dans ses intérêts et dans ses structures intérieures de défense et de résilience, afin que les identités locales deviennent des identités communautaires créatives, qui se fondent sur elles-mêmes et sur leurs énergies au lieu de se laisser balloter à tout vent par une mondialisation de plus en plus privée de sens, comme dirait Zaki Laidi. Seul ce socle d'une nouvelle confiance en soi peut créer une économie, une

politique et une culturelle d'invention de son propre présent et de son propre avenir de développement, vrai rempart contre la fuite vers des ailleurs incertains.

Formulée ainsi, l'ambition paraît vague et abstraite. En réalité, elle est la solution la plus concrète pour contrer les tentations de migrations stériles dans des pays aujourd'hui livrés aux départs massifs de cerveaux et de forces du travail. Tant que la base de l'éducation dans tout son esprit et dans toutes ses structures n'est pas nourrie par une certaine philosophie de vie centrée sur l'identité locale comme force créative, on a des hommes extravertis, aliénés, surchargés de rêves des eldorados étrangers qu'on est incapable de construire chez soi. Les armes de l'identité et de l'imaginaire dont s'occupe l'éducation sont les seules réponses solides au défi de la tentation de fuir son pays, c'est-à-dire de se fuir soi-même et ses propres réalités au lieu de s'affronter soi-même pour résoudre ses propres problèmes. Ce sont des armes culturelles qui fécondent l'économie et la politique pour que chaque homme croie en lui-même, en son propre pays. C'est dans le limon de la connaissance de soi et de ses forces culturelles que réside l'énergie pour refuser de devenir esclave volontaire et d'aller se vendre ailleurs, selon la logique marchande de la rationalité du monde actuel. Tant qu'on ne sera pas éduqué pour croire en soi, pour vivre chez soi, on ne comprendra pas que c'est en fonction de la construction de soi qu'on peut s'ouvrir aux horizons des autres mondes que l'on est appelé à enrichir avec ses propres trésors intérieurs dans les grandes dynamiques d'interdépendance fertile. Education et culture sont aujourd'hui les deux leviers pour endiguer la tentation d'émigrer sans savoir où l'on va ni ce qu'on veut. Au fond de ces leviers, la préoccupation de fond est celle qui s'éclaire dans ses enjeux si on reprend une formule très heureuse de Barack Obama : *savoir qui nous sommes et qui nous voulons être*.

Quand on se situe dans cette perspective de fond, on peut créer des forces de réflexion et d'orientation pour concevoir de grandes transformations qui concernent à la fois la politique, l'économie et la vision locale d'une géostratégie pour vivre avec fécondité chez soi.

- *Transformations politiques* : penser et organiser un leadership local responsable et une gouvernance efficace face aux problèmes locaux qu'il faut impérativement résoudre.
- *Transformations économiques* : constituer ses propres groupes et structures capables de solidifier les atouts dont on dispose, d'imaginer des projets d'enrichissement du pays, de lancer des initiatives

communautaires et de souder les énergies humaines autour d'une même volonté de réussir le pays.

- *Transformations géostratégiques* : se décider à faire resplendir chez soi des valeurs de créativité et d'autopromotion, qui puissent être attractives pour les autres pays et les autres peuples, afin qu'ils puissent avoir plus d'intérêts et plus d'envie de venir dans notre pays que nous d'aller ailleurs. Cette puissance d'attraction doit devenir le principe de gravitation où l'on s'impose au monde par ce qu'au Zaïre d'antan on appelait la révolution comparaison dont on est sûr d'être au sommet de la pyramide de la réussite dans les grands domaines du savoir, de la recherche, de l'invention et du bonheur de vivre.

Un peuple, une nation, une région qui arrive à inscrire sa vie dans une telle philosophie existentielle et dans une telle volonté d'action ne peut pas ne pas être le centre de son propre monde et le cœur de sa propre énergie vitale pour enrichir les autres peuples, les autres nations et les autres régions qui l'enrichissent aussi à leur tour.

Du local au global : perspectives d'une éthique de l'identité humaine

Mais tout cela n'aura de consistance que si cette approche concernant le niveau local s'inscrit dans une vision globale de la refondation du monde, pour parler comme Jean-Claude Guillebaud.

Aujourd'hui, les migrations chaotiques constituent un problème mondial qui doit être traité selon un esprit mondial et à l'échelle des institutions mondiales. Le problème, c'est l'absence de cet esprit et de l'efficacité de ces institutions pour traiter la question de grands mouvements de populations loin de chez elles. On aborde cette question avec un esprit étriqué, qui porte sur les peurs, les intérêts et les attentes des nations ou de régions déterminées, sans s'élever vraiment jusqu'aux peurs, aux intérêts et aux attentes du monde dans son ensemble, avec la conviction qu'on est dans un système-monde à penser entièrement comme système-monde. Dans le contexte actuel où ce système-monde n'existe que dans les réalités économiques, commerciales et financières sans une culture d'humanité qui puisse les nourrir avec les valeurs d'humanité, on tourne en rond et on se contente de petites solutions à court-terme ou de fausses solutions auxquelles personne ne croit. Les institutions comme les Nations Unies deviennent de simples « machins » au service de puissants de ce monde et les migrations comme problème échappent à leurs capacités de solution. Les structures comme l'Union Européenne se sentent complètement impuissantes et se perdent dans une cacophonie sans fin, faute d'une réelle poli-

tique communautaire. L'Union Africaine tourne à vide, dépassée par ses propres incohérences et ses propres impuissances. Les organisations régionales de tous acabits s'enferment dans de logiques de caverne et d'aveuglement chronique.

L'urgence maintenant, c'est de rompre avec la cécité de ces logiques pour réaffirmer une fois pour toutes que l'humanité est une et que les solutions aux problèmes de l'humanité devront être trouvées par toute l'humanité. Cette conscience nouvelle demandera du temps, beaucoup de temps : le temps de l'enfantement d'un nouveau monde, de la construction d'un nouveau monde. A ce niveau aussi, nous sommes devant l'exigence d'une nouvelle éducation de nouvelles générations à un nouvel imaginaire mondial, sur la base de véritables valeurs d'humanité : la solidarité, la générosité, la communauté de bonheur et de destinée. Ce sont ces valeurs qui doivent nourrir le sens d'une politique mondiale, d'une économie mondiale, d'une culture mondiale et d'une géostratégie mondiale, dans le grand d'une éthique de la nouvelle conscience mondiale.

Toutes ces valeurs, beaucoup de personnes, de nations et de peuples de notre temps les considèrent comme des utopies pieuses et se méfient de leurs perspectives qu'ils croient irréalistes, sans impact décisif sur les rapports de force et la violence concrète du monde qui gouvernent pragmatiquement la réalité d'aujourd'hui. Ils préfèrent se fier à ce réaliste de la force, de la puissance, de la violence et des rapports de force.

Ils se trompent. Ce qu'il faut leur dire, c'est que le monde actuel peine, en fait, à enfanter un système-monde auquel il aspire pourtant de toutes ses forces : le monde de la conscience humaine planétaire, avec une éthique planétaire. Nous sommes dans la condition décrite par un sage grand-père dont parle Matthieu Ricard dans son livre *Plaidoyer pour l'altruisme, La force de la bienveillance*².

« Une lutte impitoyable se déroule en nous, dit le sage à son petit-fils, une lutte entre deux loups. L'un est mauvais – il est haine, avidité, arrogance, jalousie, rancune, égoïsme et mensonge. L'autre est bon – il est amour, patience, générosité, humilité, pardon, bienveillance et droiture. Ces deux loups se battent en toi comme en tous les hommes. » L'enfant réfléchit un instant, puis demanda : « Lequel des deux loups va gagner ? » « Celui que tu nourris », répondit le grand-père.

La question centrale de notre temps est là : l'avenir dépend des énergies que nous nourrissons le faire avenir.

² Paris, Editions NiL, 2013.

Mobilité des masses et ses enjeux pour le XXI^e siècle.

Aloys Tegera
Historien, PhD
Chercheur Senior
Pole Institute

Le drame atroce remonte au 2 août 1999. Un Airbus 330 en provenance de Conakry se pose à l'aéroport de Zaventem en Belgique tôt le matin. Dans le train d'atterrissage, deux jeunes adolescents, Koita Yaguine, 14 ans, et Tounkara Fode, 15 ans, sont morts de froid dans une tentative inespérée de rejoindre l'Europe. Une lettre dans leur poche datée du 29 juillet de la même année, justifiait leur périlleux voyage en ces termes : le manque de nourriture et d'éducation, l'absence de loisirs. Mais les deux jeunes, présentant un jugement de valeur de leur acte osé, avaient demandé « à être traités avec respect ».³

Le drame était choquant et les esprits sidérés. Mais le voyage périlleux de ces deux adolescents guinéens était-il le prélude d'autres voyages aussi périlleux et noyades des milliers d'Africains et autres désespérés à travers le monde dans la Méditerranée et ailleurs ? Les causes sont toujours les mêmes : l'insécurité, la guerre, la faim, la recherche d'un mieux-vivre et d'un mieux-être ailleurs que chez soi. Tout ceci était bien bon pour les rares chanceux. Cependant, les portes partout se referment et le repli national ou ethnique revient à l'ordre du jour. Les crises syrienne, afghane, libyenne, somalienne, burundaise etc. et leurs millions de réfugiés ont fait éclater les limites de la tolérance issue des traditions religieuses et de la déclaration universelle des droits de l'homme au point de voir émerger les populistes de tous poils. Ces derniers vendent la peur à une audience paumée, frôlant elle-même le seuil de la pauvreté, victimes comme des milliers d'autres des conséquences de la globalisation et de l'aventure néo-libérale qui, elle aussi, semble avoir atteint ses limites.

Les tendances d'isolationnisme ou de protectionnisme du genre Brexit ou la victoire de Donald Trump ou tout simplement de repli ethnique doivent être analysées non pas pour colmater les brèches car la pression est forte,

³ Marchais, Isabelle, « Le 'drame atroce' du vol Conakry – Bruxelles. Deux jeunes guinéens morts de froid dans le train d'atterrissage », *Libération*, 4 Août 1999.

mais pour trouver des solutions réfléchies et acceptables pour un contexte complexe.

Trois grandes thématiques sont au cœur de cette complexité : le paysage démographique mondial d'ici la fin de ce 21^{ème} siècle, les limites du néo-libéralisme et l'impératif d'un nouvel ordre mondial et enfin le réchauffement climatique et ses impacts sur les populations, surtout celles vivant sur les côtes maritimes.

a) Projection démographique mondiale d'ici la fin du 21^{ème} siècle.

Le département onusien qui s'occupe de la démographie au niveau mondial nous offre une projection de ce que sera les foyers démographiques en 2100 selon les différentes régions de notre planète Terre. Les chiffres, même si discutables, parlent d'eux-mêmes, mais aussi suscitent des inquiétudes. Les régions où le PIB (les revenus par habitant) est le plus faible viennent en tête de liste notamment l'Afrique subsaharienne. Certes le PIB n'est pas à lui seul un indicateur suffisant pour mesurer la performance économique et le progrès social, cependant, d'autres indicateurs notamment l'indice du développement humain (IDH) qui combine dans ses analyses non seulement le niveau de vie matériel décent, mais aussi une bonne santé et une certaine capacité d'accès à la connaissance, donc à l'éducation, n'infirmant pas cette projection démographique mondiale qui se présente comme suit :

REGIONS	POPULATIONS ESTIMEES EN 2100
Afrique Sub-Saharienne	3.934.849.000
Asie Sud	2.366.649.000
Asie Est et Sud-Est	1.946.269.000
Afrique du Nord et Asie Ouest	937.449.000
Amérique Latine et Caraïbes	721.224.000
Europe	645.577.000
Amérique du Nord	500.143.000

Il est à noter que le choix de classement du regroupement régional revient à la division onusienne de la population mais il n'empêche que les grandes tendances qui en ressortent peuvent nourrir notre réflexion⁴.

Pour le cas de l'Afrique subsaharienne qui nous concerne, caractérisée par une fécondité très élevée, un nombre d'enfants souhaité chaque jour plus élevé, des mariages souvent précoces, et une faible pratique contraceptive, ces indicateurs révèlent une situation plutôt spécifique qui se traduit par un taux de croissance annuelle deux fois plus forte que la moyenne mondiale

⁴ Source : Medium Projection – UN Population Division (2015 revision).

de 2,5% contre 1,2% ; soit 5,4 enfants par femme contre 2,5 en moyenne mondiale.⁵

Notons que la plupart de pays du G20 se trouvant au bas de l'échelle de cette pyramide renversée de la projection démographique 2100 ; ils représentent à eux seuls 85% du commerce mondial et plus de 90% du PIB total de la planète, pour environ 65% de sa population.⁶

La question qui se pose en définitive est celle de savoir quel progrès économique et social faudra-t-il à l'Afrique subsaharienne pour nourrir sa population, la soigner et l'éduquer ? La réponse se trouve dans un investissement massif dans les structures de base, à savoir, les routes, l'énergie, la santé et l'éducation dès aujourd'hui et une volonté politique de la part des gouvernants africains de trouver des solutions idoines à la hauteur de ces défis. Certes, l'impact de la traite d'esclaves et la colonisation d'extraction au profit des métropoles expliquent la persistance des inégalités en Afrique subsaharienne. Ceci dit, à défaut des réponses adéquates à ces défis, des millions de personnes sont aujourd'hui en mouvement. Selon les tendances mondiales 2015 du UNHCR, 65,3 millions soit une personne sur 113 de la planète sont des déracinées en mouvement. Et d'ici 2050, on estime à 200 millions des habitants vivant sur les côtes maritimes qui seront des déplacés suite aux conséquences du changement climatique.⁷

Les causes au cœur de ces migrations sont nombreuses. Il s'agit notamment des mouvements motivés par les opportunités économiques d'un ailleurs meilleur que chez soi, la dégradation de la terre qui rend de plus en plus précaire la vie des millions des paysans, les persécutions politiques des régimes sanguinaires et autocratiques, la surpopulation et le changement climatique ayant un impact sur la production agricole et la survie des populations et causant de mouvements internes et externes des masses, un exode rural, une urbanisation sauvage, les tensions et violences.⁸

Les migrations, somme toute normales depuis la nuit des temps, constituent la stratégie d'adaptation aux mutations. La montée du populisme et les limites néo-libérales qui ont creusé des inégalités entre les classes ouvrières et les couches nanties développent de courants anti-migrations dans la plupart d'Etats riches, cependant les flux migratoires ne vont pas s'arrêter pour autant. Il y a un impératif de travailler sur le mal à sa racine et de trouver de propositions concertées et acceptables.

⁵ Henri Leridon, « Afrique subsaharienne : une transition démographique explosive », *Futuribles* no 407 (juillet-août 2015), p. 5 - 21

⁶ Frédéric Charillon, « Une société internationale fortement hiérarchisée », in *Un monde d'inégalités*, sous la direction de Bertrand Badie et Dominique Vidal, La Découverte, Paris, 2015, 2017, p. 65

⁷ Source : *Stern Review : The Economics of climate change*. 2006

⁸ Black et all, 2011

b) Les limites néo-libérales.

Le mode de production capitaliste mercantile axé sur le commerce et la colonisation a produit le capitalisme industriel néocolonial marqué par le protectionnisme et les barrières tarifaires afin de protéger du moins temporairement les marchés nationaux de la concurrence étrangère.

Ce système économique a ensuite évolué vers un néolibéralisme mondialisé et monétarisé défendant le libre marché et la libre concurrence tels que nous les avons aujourd'hui. Dans sa logique, l'ensemble de l'économie devrait de plus en plus être accaparé par le secteur privé et une poignée de banquiers (puissances de l'argent) au détriment de l'Etat-providence défenseur du bien public citoyen et se voulant l'arbitre impartial entre les forces sociales contradictoires.⁹

De façon schématique et sans trop entrer dans les détails, le néolibéralisme est responsable des plus grands désastres sociaux, notamment, la perte du contrôle populaire des institutions de la société, la soumission des Etats aux puissances financières et l'accroissement considérable de l'inégalité entre riches et pauvres.¹⁰

La montée du populisme en est une conséquence directe et s'insurge contre la croissance démographique et ses mouvements des masses, la globalisation et la délocalisation industrielle, les nouvelles technologies de communication et le poids de l'endettement.¹¹ Il ressort qu'il y a un impératif d'un nouvel ordre mondial axé sur l'investissement, l'éducation produisant les compétences et la réforme de la santé.

c) Le réchauffement climatique.

Le réchauffement climatique est de façon générale le phénomène d'augmentation des températures moyennes océaniques et de l'air, induit par la quantité de chaleur piégée à la surface terrestre, mesurée depuis plusieurs décennies, du fait des émissions de gaz à effet de serre.¹² Ce thème mérite plus d'espace et d'approfondissement qui va au-delà de cette présentation schématique qui m'est impartie. Limitons-nous à dire qu'un réchauffement de 2° C d'ici 2050 ferait plonger la production du café arabica de 90%, tandis que le cacao disparaîtrait de l'Afrique de l'Ouest. On peut imaginer le drame ivoirien qui en découlerait, dans la mesure où ce pays dépend pour la majorité de ses recettes du cacao.¹³ Les impacts connexes

⁹ <https://www.les7duquebec.com>, « La mondialisation néo-libérale, c'est... »

¹⁰ Robert Maggioni, « Noam Chomsky :les mots du pouvoir », Libération, 10 mai 2017

¹¹ Fareed Zakaria, « Populism on the march », in Foreign Affairs, nov/déc. 2016, pp. 9 - 15

¹² www.wikipedia.org

¹³ Pierre Carrey, « Café et Cacao : une chute expresse de la production », in Libération, 20 octobre 2017

sur la production agricole et les mouvements des masses sont bien entendu quasi inévitables.

En conclusion, s'agissant de l'Afrique et plus particulièrement de l'Afrique subsaharienne qui sera le plus grand foyer démographique à la fin de ce 21^{ème} siècle, trois urgences s'imposent : une éducation productrice des compétences, l'accès à l'énergie d'abord puis l'engagement citoyen face aux défis de la transition énergétique et écologique et enfin inventer une gouvernance à la hauteur des mutations en cours.

Juillet 2017

Migrations transfrontalières et intégration en Afrique centrale (CEEAC) : défis et enjeux

Prof. Dr. José Mvuzolo Bazanzi

Département de Sociologie & Centre d'Etudes Politiques/Faculté des Sciences Sociales/Université de Kinshasa/RD Congo

Introduction

Les mouvements transfrontaliers de personnes sont un phénomène très complexe et difficile à gérer notamment en Afrique centrale (CEEAC), une sous-région où le contexte de discrimination et de xénophobie à l'égard de « l'étranger » et surtout d'insécurité semble avoir élu domicile et perdurer. Il sied de mentionner le fait que dans cette sous-région, l'environnement en matière de migrations reste caractérisé par la non application des instruments juridiques communautaires, constituant ainsi une violation de la directive communautaire sur la libre circulation des personnes et des biens et une entrave aux droits fondamentaux des ressortissants des pays membres. En effet, les articles 4 et 40 du Traité portant création de la CEEAC disposent du droit des ressortissants de la CEEAC de circuler et de séjourner librement dans n'importe quel Etat membre de la CEEAC ; et cette disposition a été renforcée plus tard par la Décision no 03/CHSG/VI/90 relative à la libre circulation de certaines catégories de ressortissants au sein de la CEEAC.

L'un des défis majeurs de l'intégration régionale en Afrique centrale reste de passer des zones d'affrontements à des zones d'échanges au niveau des espaces frontaliers. Mais que constate-t-on sur le terrain ? Il persiste encore maintes résistances et maintes suspicions, ponctuées de conflits intermittents. Cette situation qui caractérise actuellement l'Afrique centrale fait de celle-ci une sous-région instable sur le plan politique et sécuritaire. Elle a aussi fait l'objet de réflexion et de discussions dans de nombreux colloques et fora tant scientifiques que politiques.

Ce papier se propose de décrypter et d'analyser les principaux défis et enjeux relatifs aux migrations transfrontalières et à l'intégration de la zone CEEAC. Il comprend donc trois points : une brève présentation de la CEEAC ; une analyse succincte sur la CEEAC comme un espace à forte mobilité en dépit des entraves ; et enfin un décryptage des principaux défis et enjeux qui sont liés à la mobilité humaine et qui handicapent l'intégration de cette sous-région au cœur du continent africain.

1. La CEEAC en un clin d'œil

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) est l'une des communautés économiques régionales (CER) d'Afrique. Elle a vu le jour en octobre 1983, tandis que son Secrétariat Général n'a été mis sur pied qu'en janvier 1985. Elle est composée actuellement de dix pays membres, à savoir l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la RD Congo, Sao Tome & Principe et le Tchad. Elle a une superficie de 6.640.600 km² pour une population estimée à 146 millions d'habitants (Banque mondiale, 2011, Babacar Ndione 2014).

Les missions de cette organisation sont définies au chapitre II article 4 du Traité créant la CEEAC. Cette disposition statutaire stipule que le but de la Communauté est de « promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu dans les domaines de l'activité économique et sociale, en particulier dans les domaines de l'industrie, des transports et communication, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, des douanes, des questions monétaires et financières, des ressources humaines, du tourisme, de l'enseignement, du perfectionnement, de la culture, de la science et de la technologie et *du mouvement des personnes* en vue de réaliser l'autonomie collective, d'élever le niveau de vie des populations, d'accroître et de maintenir la stabilité économique, de renforcer les étroites relations pacifiques entre les Etats membres, et de contribuer au progrès et au développement du continent africain».

Dans la « lettre », l'engagement des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de la CEEAC en vue de promouvoir la libre circulation des personnes au sein de la sous-région est permanent depuis la signature du Traité en 1983. Celui-ci contient des dispositifs juridiques mettant en exergue le bien-fondé de la libre circulation des personnes au sein de l'espace communautaire. En effet, les articles 4.1 et 4.2 du chapitre II de ce Traité énoncent comme but de la Communauté de « promouvoir et renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu dans tous les domaines de l'activité économique et sociale, en particulier dans le domaine (...) du mouvement des personnes... », et annoncent parmi les objectifs, « la suppression progressive, entre les Etats membres, des obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux, et au droit d'établissement ».

A côté du Traité, il existe des annexes dont les dispositifs juridiques s'adosent au protocole relatif à la libre circulation et au droit d'établissement des ressortissants des Etats membres. Ce protocole prévoit un schéma volontariste selon lequel des mesures devant promouvoir la

libre circulation et le droit d'établissement devraient être appliquées dans un délai de quatre à douze années à compter de l'entrée en vigueur du Traité.

En fait, la libre circulation des personnes et des biens au sein de la CEEAC achoppe sur un déficit en matière de gouvernance globale au sein de la sous-région, et à l'existence de discontinuités d'actions entre le niveau communautaire et le niveau national, et ce, en décalage complet par rapport au fonctionnement des Etats membres au quotidien. De ce fait, la CEEAC accuse un retard considérable en matière de libre circulation, par rapport aux autres Communautés Economiques Régionales (CER) de l'Afrique.

Bref, une population nombreuse, un espace immense, un espace physique à intégrer physiquement, économiquement et financièrement, un espace à intégrer coûte que coûte et effectivement intégrable. Voilà autant d'atouts pour cette sous-région... ! Mais attention, celle-ci a aussi beaucoup de faiblesses :

- un lourd tribut des réfugiés ;
- un poids excessif des déplacés internes ;
- et une présence active des groupes armés et des groupes terroristes.

2. La CEEAC : espace à forte mobilité malgré les entraves et les réticences

Habitée par une population estimée à plus ou moins 146 millions d'habitants, l'Afrique centrale est l'une des régions pourvoyeuses de migrants à l'échelle continentale et internationale. Elle comporte trois sous-systèmes migratoires (José Bazonzi 2014) : le sous-système lusophone (Angola, Sao-Tomé et Principe), celui des Grands Lacs africains (RDC, Burundi et Rwanda) et celui du Golfe de Guinée (Tchad, RCA, Cameroun, Congo, Gabon et Guinée Equatoriale). Ce profil migratoire esquissé à partir des données de la Banque mondiale (2011) révèle la situation des différents pays, en termes de population migrante.

Par exemple, dans le sous-système migratoire des Grands Lacs africains (RDC, Rwanda, Uganda, Congo, Burundi, Zambie, Tanzanie, RCA), les flux des migrants circulent dans la sous-région entre pays voisins, avec un noyau dur constitué de la RDC et du Rwanda. Les principaux pays d'émigration en dehors de la sous-région sont l'Afrique du Sud, la Belgique, la France, le Canada, la Grande Bretagne et les Etats-Unis. Dans le sous-système migratoire du Golfe de Guinée, les flux des migrants circulent dans la sous-région entre le Gabon, le Cameroun, le Tchad et le Congo, et, en dehors de la sous-région, vers le Nigeria, le Soudan, le Mali, le Sénégal, le Benin, le Canada, les Etats-Unis, la Belgique, le Royaume Uni et l'Allemagne. Le sous-système migratoire lusophone, quant à lui, relie la plupart des pays lusophones (Por-

tugal, Angola, Cap Vert, Mozambique, Sao-Tomé et Príncipe, Brésil), aux pays voisins (RDC, Zambie, Congo, Guinée Equatoriale) et aux pays du Nord (France, Royaume Uni, Etats-Unis).

Comme nous parlons de mobilité, rappelons que la notion de frontière a un contenu pluridimensionnel. Il s'agit en fait d'une ligne de discontinuité spatiale ou d'une zone s'étendant des deux côtés d'une ligne de démarcation entre plusieurs territoires et au sein desquels vivent des populations qui communiquent. Pour Bibata (2000), la frontière délimite une aire territoriale à l'intérieur de laquelle s'appliquent le droit positif et la souveraineté de l'Etat. Elle joue ainsi un rôle de filtre en ce sens qu'elle a pour dessein de surveiller les personnes et les biens qui la franchissent grâce à l'instauration des mesures de contrôle et d'exclusion.

En Afrique centrale, les frontières internationales sont le reflet d'une grille spatiale héritée des puissances coloniales. Si dans l'Afrique précoloniale, la notion de frontière n'existait pratiquement pas et que les échanges entre peuples voisins étaient fréquents, l'instauration des frontières nationales à l'aube des indépendances a eu pour effet d'amenuiser ces échanges, voire de faire croître la compétition entre ces peuples jadis si proches. Et c'est fortes de la réminiscence de ces dynamiques migratoires transfrontalières que les populations de la sous-région ont « réinventé » la libre circulation à leur manière, « libre circulation » souvent chantée à tue-tête par les élites dirigeantes et pas encore mise en application par des politiques réalistes et efficaces.

Et pourtant, l'intégration régionale prônée par l'UA exige le dépassement des limites territoriales, de manière à obtenir une meilleure utilisation des ressources communes, une mutualisation des efforts pour lutter contre les défis communs, une extension des échanges commerciaux et un accès à des marchés plus vastes.

Les migrations transfrontalières sont encore très peu documentées dans la zone CEEAC. Les quelques données disponibles sur la migration internationale sont très parcellaires et ne permettent pas d'assurer la comparabilité entre les pays (Tabutin et Schoumaker, 2004 ; Fomekong 2014).

Toutefois, les principales sources de données migratoires existantes, notamment celles des Nations Unies (2012) et de la Banque mondiale (2011), quoique pas toujours actualisées, permettent d'avoir un aperçu des flux migratoires dans la région, ainsi que la variation de ces flux dans le temps. Il faut noter avec Félicien Fomekong (2014) que ces données sont obtenues à partir des estimations faites sur la base des recensements nationaux des populations, soit à partir de l'effectif de la population née à l'étranger en prenant en compte les réfugiés, soit exclusivement à partir de l'effectif de la

population née à l'étranger, ou alors exclusivement à partir de l'effectif des étrangers résidant dans le pays ou la région. Ce type de données semble peu utile à l'appréhension des migrations transfrontalières entre les Etats membres de la CEEAC. Mais à défaut de sources plus fiables, elles permettent de donner une indication sur les échanges migratoires intra-communautaires. L'examen de ces données révèle que la zone CEEAC est une sous-région à forte mobilité transfrontalière, et les dynamiques migratoires entre pays sont fortement influencées par les flux des réfugiés qui fuient les affres des conflits récurrents au sein de la sous-région.

La CEEAC a connu une période d'inactivité de 1992 à 1998, à cause des troubles sociopolitiques et des conflits armés dans la majorité des Etats membres. Malgré cela, et en dépit de la lenteur dans l'application de certaines directives communautaires visant à matérialiser les missions de la CEEAC, les populations elles-mêmes se sont organisées et continuent de s'organiser pour réaliser ce qu'il convient d'appeler « l'intégration par le bas ».

Il existe donc plusieurs dynamiques de mobilités et de commerce transfrontalier entre les différents pays de la sous-région. Mentionnons ici quelques exemples.

- Entre la RDC et l'Angola, au niveau de la frontière appelée « Lufu » :

Après la quasi extinction du marché appelé « Mariano » à Kinshasa, marché spécialisé dans la vente des produits en provenance de l'Angola, un autre type de marché est né, cette fois *in situ*, au niveau de la frontière proprement dite, à Lufu. Au départ, marché de fortune, à la fréquence hebdomadaire entre les deux rives et tenu en intermittence, Lufu est devenu aujourd'hui un marché florissant qui attire de nombreux commerçants, une localité qui abrite des citoyens friands de négoce, et une source de ressources fiscales pour les deux Etats voisins, la RDC et l'Angola. Ce marché de Lufu a été « créé », on va dire, « sur initiative propre des populations » de deux pays voisins.

- Entre la RDC et le Congo Brazzaville, au niveau du Beach Ngobila :

Entre les deux rives du fleuve Congo, on observe plusieurs contraintes et tracasseries, notamment policières et administratives, mais le flux des échanges ne fléchit pas... Souvenons-nous de la crise qui a secoué les deux pays à la suite de l'expulsion des Congolais de la RDC du Congo Brazzaville en 2014... Malgré le remplacement du régime des laissez-passer (5\$) par celui de visa (80\$), tel qu'exigé par la partie brazzavilloise, toutes ces mesures n'ont pas anéanti la mobilité entre les deux rives, en termes de flux de personnes et de biens (tout comptes faits, formels comme informels !)

Bien sûr, tous ces échanges, toute cette spatialisation marchande, tous ces espaces commerciaux ainsi créés conduisent à une forte mobilité humaine... même si les normes communautaires de libre circulation des personnes et leurs biens ne sont pas encore formellement appliquées ! Tenez ! Le Congo Brazzaville et le Gabon sont à la fois membres de la CEMAC et de la CEEAC, mais les deux pays s'appliquent un régime de visa. D'où la nécessité de continuer à réfléchir voire d'approfondir la réflexion sur ce qui empêche réellement l'intégration de la sous-région.

3. Principaux défis et enjeux relatifs à la migration et à l'intégration de la zone CEEAC

La complexité des dynamiques migratoires et la circulation des personnes constituent aujourd'hui une préoccupation majeure pour la CEEAC et ses Etats membres. La non prise en compte des interactions entre les différentes composantes de l'espace migratoire intra-régional et extra-communautaire pourrait constituer à cet égard un grand handicap pour une meilleure connaissance du phénomène migratoire dans toutes ses dimensions (Babacar Ndione 2014). De même, le terrain des interactions semble être un révélateur pertinent des dynamiques économiques et sociales entre les différents espaces de migration (pays de départ, pays de transit et pays d'accueil). Ainsi, la complexité et l'intensification des mouvements circulatoires de personnes, de biens, de cultures, de savoir-faire reconfigurent sans cesse les champs migratoires, tout en mettant en exergue des logiques de comportement et de stratégies qui jouent dans la complémentarité et/ou dans la dépendance (*idem* 2014).

Or, lorsqu'on se réfère aux traités et protocoles de la CEEAC, lesquels qui préconisent la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux et du droit d'établissement des citoyens au sein des Etats membres, on note que les questions migratoires ne sont pas intégrées dans les stratégies et les politiques de développement au niveau sous-régional. En réalité, la gestion des migrations ainsi que le flou artistique autour des politiques migratoires connaissent de nombreux problèmes, et ce, en dépit du fait que les dix Etats membres reconnaissent et réaffirment, le cas échéant, l'importance primordiale qu'il y a lieu d'accorder aux liens étroits entre migration et développement, ainsi que la nécessité de renforcer les politiques, les lois et les structures institutionnelles chargées d'intégrer effectivement la question migratoire dans les politiques de développement au double niveau national et sous-régional. Pour l'instant, nous observons tout simplement que le protocole sur la libre circulation des personnes entre les Etats membres de la CEEAC tarde à être effectif, mieux, est encore lettre morte, malgré l'arsenal des Décisions communautaires prises par les Chefs d'Etats et de Gouvernement.

Par ailleurs, le rôle que jouent les diasporas ainsi que les communautés transfrontalières dans le développement des économies des pays voisins n'est pas encore suffisamment pris en compte dans les politiques migratoires des Etats membres de la CEEAC. Toutefois, malgré ces insuffisances, la CEEAC et les pays membres sont, depuis 2012, « à la recherche d'une véritable politique migratoire conforme aux sensibilités nationales et aux exigences du processus d'intégration régionale, en vue d'une prise en compte des besoins des populations migrantes et non migrantes, pour une affirmation des droits de l'homme, des droits des minorités, des droits sociaux, etc.... » (Babacar Ndione 2014).

A ce propos, l'auteur précité affirme ce qui suit :

L'élaboration d'une politique migratoire régionale viable ne nécessite pas seulement une harmonisation des législations nationales en vue de l'intégration régionale du marché communautaire. Elle implique également une meilleure compréhension de l'impact que la migration a sur le développement socio-économique des pays de la région, mais aussi et surtout le développement des capacités régionales de gestion de cette mobilité. Il faut dire qu'il y a une réelle prise de conscience de l'importance des dynamiques migratoires en Afrique centrale et de la diversité des flux, de l'influence directe ou indirecte de ces migrations sur la situation économique et sociale des pays de départ et d'accueil de la région, et de la nécessité d'encadrer ces migrations par des politiques idoines (Babacar Ndione 2014).

3.1. Les principaux défis à l'intégration sous-régionale

1) L'insécurité chronique et la récurrence des conflits armés et ethnopolitiques, occasionnant, par voie de conséquence, une forte présence des réfugiés et des personnes déplacées internes.

Plusieurs pays sont encore dans la tourmente, notamment la RDC, la RCA, le Congo, le Cameroun, le Burundi, le Tchad, etc. En effet, l'Afrique centrale se distingue des autres sous-régions du continent par d'importants flux de réfugiés et des personnes déplacées internes. En 2010, le nombre des réfugiés par exemple était estimé à 628 000 personnes. En dehors de Sao-Tomé et Principe et de la Guinée Equatoriale qui n'abritent presque pas cette catégorie de personnes, tous les autres pays membres de la CEEAC sont affectés par ces déplacements forcés de populations. Dans des pays comme le Tchad, la RDC, le Burundi et le Congo, ces flux de réfugiés se sont amplifiés avec les crises et les conflits politiques et ethniques récents, conflits et crises auxquels la sous-région est confrontée depuis les indépendances. A titre de rappel, on peut citer entre autres le génocide rwandais de 1994, la

guerre civile au Burundi, la désintégration de l'autorité de l'Etat en RDC suivi des incursions intermittentes de groupes rebelles à l'est du pays, et les troubles politiques répétitifs et la guerre civile en RCA. Et en République centrafricaine (RCA) notamment, le récent conflit armé qui a opposé les milices ex-Seleka aux milices anti-balaka a endeuillé le pays, après l'avoir entraîné dans un inextricable conflit intercommunautaire. Ces affrontements armés ont évidemment engendré des flux de réfugiés au sud du pays, au-delà de la rivière Ubangi. C'est dans ce contexte que la République démocratique du Congo (RDC) a accueilli plus de 100.000 Centrafricains déplacés de force en 2013 (José Bazonzi 2016).

Ces migrants forcés, en fuyant les conflits récurrents dans la sous-région, s'établissement dans les pays limitrophes et dans la plupart des cas dans les zones transfrontalières. Ce qui constitue une autre donnée de l'importance de la migration transfrontalière et la nécessité d'élaborer des outils de gestion des espaces frontaliers en Afrique centrale.

2) L'instabilité politique et la mauvaise gouvernance

Comme souligné plus haut, l'instabilité politique de la sous-région est due, pour l'essentiel, à la récurrence de nombreux conflits armés qui y ont élu domicile. Ajouter à cela, les nombreuses manœuvres politiciennes des dirigeants au pouvoir qui ont tendance à s'éterniser au pouvoir en ayant recours à des pratiques antidémocratiques, telles les fraudes électorales, le tripatouillage constitutionnel, le clientélisme politique, le rachat des consciences, le débauchage des opposants politiques, la manipulation de l'opinion, l'assassinat politique, l'élimination par empoisonnement, etc.

Il va sans dire que toutes ces « nouvelles tactiques » déployées pour s'éterniser au pouvoir en Afrique contemporaine ne sont pas exempts de coût : d'énormes fonds destinés au développement de ces pays sont ainsi sacrifiés à l'autel de la gabegie financière et du clientélisme politique. Et la « bonne gouvernance » sonne ainsi comme des vains mots dans les oreilles de ces dirigeants véreux et inconscients.

3) Le manque de volonté ou la faible volonté politique agissante

De fil en aiguille, le manque de volonté politique, ou plus exactement la faible volonté politique manifestée par la plupart des dirigeants politiques de la sous-région est de venue anachronique par rapport au dynamisme des populations et à l'évolution de l'intégration à l'échelle continentale. Ainsi, de plus en plus, la sous-région est en passe à devenir un « trou noir » quant à l'intégration africaine.

4) Les conflictualités transfrontalières

Plusieurs malentendus culturels et clichés malveillants ont souvent été à la base des invectives et conflits auprès des communautés transfrontalières, et ces conflits sont souvent attisés par des politiciens véreux et en mal de positionnement, et en quête de postes politiques. Ces invectives et clichés, croisés à la fibre ethnique, ont souvent produit dans le passé des crises aiguës au niveau des espaces transfrontaliers ; et les exemples abondent dans la sous-région, point n'est besoin de les rappeler ici.

5) Le manque ou le peu d'infrastructures communes de communication

L'Afrique centrale dispose actuellement de peu d'infrastructures communes de communication ; or, l'une des grandes batailles pour l'intégration régionale passe nécessairement par le biais des infrastructures communautaires. L'exemple de l'ancien projet du pont à jeter entre Kinshasa et Brazzaville, les deux capitales les plus rapprochées du monde, nous en dit long. Tantôt voulu par l'une des parties, tantôt honni par l'autre, ce projet est presque un mort-né. Tant que les élites politiques des deux rives n'auront pas fini d'envenimer la situation au lieu de consolider le rapprochement et la concorde entre les deux peuples, ce projet ne connaîtra point un début de réalisation. Et pourtant, bien étudié pour sauvegarder les intérêts économiques et financiers des uns et des autres, ce pont serait plus que bénéfique aux deux pays. Idem pour d'autres projets pouvant par exemple désenclaver des pays comme la RCA ou le Tchad.

6) L'hypocrisie communautaire

On veut se réunir, être ensemble, mais seulement « sur le papier » ; en pratique et en réalité on ne le veut pas, on se divise, on se tourne le dos, et on tourne d'année en année.

7) Manque ou peu de spécialisation et de diversification des économies de la sous-région

Tout le monde a les mêmes choses et fait les mêmes choses. L'insuffisance de spécialisation et de diversification des économies des pays de la sous-région serait à la base de la faible performance commerciale de la CEEAC sur l'échiquier continental et international. Ainsi, des efforts supplémentaires devraient être effectués pour accélérer l'industrialisation de la sous-région.

8) Les pesanteurs culturelles : le « syndrome gabonais » (Bazonzi 2016)

En vertu de ce « syndrome », on a peur de l'étranger considéré à tort ou à raison comme un « envahisseur », un voyou, une mauvaise personne, etc. Cette attitude a été expliquée entre autres par l'« indigence démogra-

phique » (Serge Loungou 2010) de certains Etats où justement ce sentiment se développe (Gabon, Guinée Equatoriale, Congo Brazzaville, etc.).

3.2. Les enjeux

Les principaux enjeux de l'intégration de l'espace CEEAC sont :

1) Sa position au cœur du continent

La position charnière et stratégique de cette sous-région au centre de l'Afrique pourrait en faire une zone privilégiée pour les échanges commerciaux entre les autres sous-régions du continent, à condition de développer les infrastructures de communication.

2) Un potentiel économique et commercial énorme et très porteur

Les pays de la sous-région disposent de plusieurs atouts pour se développer : des terres arables, un sous-sol nanti (mines et pétrole), des réserves d'eau douce, des cours d'eau et un potentiel hydroélectrique, des ressources halieutiques, un sol riche pour le pâturage et d'autres ressources pour l'élevage, des ressources humaines de plus en plus qualifiées et une population nombreuse (au moins 146 millions d'individus en 2011, consommateurs potentiels pour un marché plus large).

3) Son riche écosystème et ses énormes réserves forestières

Après la forêt de l'Amazonie (Brésil), l'Afrique centrale possède d'énormes réserves forestières, qualifiées de second poumon de la planète.

4) L'effet « Golfe de Guinée » et l'ouverture maritime au monde

Grâce au Golfe de Guinée, la sous-région permet le désenclavement de certains pays incrustés au cœur du continent et leur ouverture au reste du monde.

Conclusion

Dès la création de la CEEAC en 1983, ses dirigeants ont pris l'engagement de mettre en œuvre le processus de la libre circulation des personnes et des biens. En effet, l'un des buts poursuivis par les Etats membres de cette organisation est l'optimisation des bénéfices de la mobilité des personnes et leurs biens, d'un pays à un autre ou dans les espaces transfrontaliers.

Et comme le souligne Philippe Hugon (2007), la libre circulation des populations de part et d'autre des frontières permet de constituer de vastes marchés [qui vont contribuer à l'essor commercial des pays concernés]. De ce fait, les pays peu peuplés auront ainsi la possibilité d'améliorer leurs capacités de négociation face aux grandes puissances. En outre, il est établi qu'une bonne gestion des flux migratoires peut constituer un catalyseur de l'intégration régionale. L'exemple de la sous-région ouest-africaine est plus qu'éloquent à ce sujet.

Par ailleurs, en dépit des entraves et des réticences au niveau macropolitique, le principe de la libre circulation est une réalité qui se vit au quotidien en Afrique centrale : c'est, comme l'affirme Germain Ngoie (2014), « le triomphe de la libre circulation par le bas » à travers le forcing que les populations au sein de cet espace communautaire sont amenées à opérer lorsqu'ils déploient des pratiques et des activités informelles pour leur survie.

Il est donc possible de briser les barrières structurelles, institutionnelles, conjoncturelles, culturelles, politiques, etc. qui pèsent sur l'intégration des pays de la CEEAC. En effet, l'analyse minutieuse des divers défis et enjeux y relatifs montre que l'écoute des populations bénéficiaires de l'action publique et sur qui sont appliquées les politiques publiques peut aider à résorber de nombreux problèmes qui semblent parfois insolubles.

L'exemple des dynamiques développées par les populations au niveau des échanges transfrontaliers (les « dynamiques par le bas »), et qui, en retour, enrichissent les Etats, démontre à quel point il est nécessaire, comme le prône Kä Mana (2015), de procéder à une quête de sens entre le rien et le néant par le biais d' « une ontologie de la métamorphose ».

Références

- Babacar, N. (dir.), 2014, *L'Afrique centrale face aux défis migratoires*, Bruxelles, ACP Migration.
- Baganha, M. I., 2009, "The Lusophone migratory system: patterns and trends", *International Migration*, 47, 3, pp. 5–20.
- Banque mondiale, 2011, Recueil de statistiques 2011 sur les migrations et les envois de fonds, Washington DC, <http://www.worldbank.org/prospects:migrationanddremittances>, le 15 novembre 2012.
- Bazonzi, J. M., 2014, « Diaspora et développement » in Babacar Ndione (dir.), *L'Afrique centrale face aux défis migratoires*, Bruxelles, ACP Migration, pp. 13-31.
- Bazonzi, J. M., 2015, *Mines, flux financiers illicites et intégration régionale en Afrique centrale : le cas de la RDC*, Research Paper, Dakar, Trust Africa.
- Bazonzi, J. M. et J. Ndala, 2016, *Les relations entre réfugiés centrafricains et communautés d'accueil à Inke (Nord Ubangi) : de la brouille à la concertation*, Notes de recherche, London, LSE, JSRP Consortium.
- Bibata, D., 2000, *Frontière et développement régional, Impact économique et social de la frontière Niger-Nigéria sur le développement de la région de Konni*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon2, Faculté de sciences économiques et de gestion.
- Carayannis, T. & Lombard, L. (ed.). 2015. *Making Sense of the Central African Republic*, London, Zed Books.
- Da Costa, R. 2006. United Nations High Commissioner for refugees (UNHCR), *The Administration of Justice in Refugee Camps: A study of Practice*. Legal and Protection Policy Research Series No. 10, United Nations High Commissioner for refugees (UNHCR), Doc. PPLA/2006/01, Mar. 2006.
- Fomekong, F., 2014, « Migrations transfrontalières et coopération régionale », in B. Ndione (dir.), *L'Afrique centrale face aux défis migratoires*, Bruxelles, ACP Migration, pp. 43- 58.
- Guichaoua, A. (dir.). 2004. *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale*. Paris, Karthala.
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), 2016. *Situation des réfugiés centrafricains résidant en République démocratique du Congo*, www.data.unhcr.org/car/download.php?id=792, le 29 octobre 2016.

- Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), 2016. www.unhcr.org/fr/cod.html, le 30 octobre 2016.
- Hugon, P., 2007, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, Editions Sedes.
- International Crisis Group (ICG), 2007, *Anatomy of a Phantom State*, Africa Report, No 136, Nairobi - Brussels.
- International Crisis Group (ICG), 2014, *The Central African Crisis: From Predation to Stabilisation*. Africa Report, No 219, Nairobi - Brussels.
- International Crisis Group (ICG), 2015, *Centrafrique : les racines de la violence*, Rapport Afrique, No 230, 21 septembre 2015.
- Kä Mana, 2015, *Destinée négro-africaine*, Boma, Presses universitaires de Boma.
- Lasailly-Jacob, V. 2009. « Réflexions autour des migrations forcées en Afrique sub-saharienne. In Céline Yolande Koffie-Bikpo (dir.), *Perspectives de la géographie en Afrique sub-saharienne*, Septembre 2009, Université de Cocody, Abidjan, Ed.Univ. Européennes.
- Loungou, S., 2010, « La libre circulation des personnes au sein de l'espace de la C.E.M.A.C : entre mythes et réalités », *Belgeo*,3 | 2010, URL : <http://belgeo.revues.org/7096>, le 22 janvier 2014.
- Lututala, B., 2007, « Les migrations en Afrique Centrale : caractéristiques, enjeux et rôles dans l'intégration et le développement des pays de la région », *Atelier sur les Migrations africaines*, 18-21 septembre, Accra.
- Lututala, B. M. 2010. « Le rôle de la gouvernance et de la recherche ». In *Revue Migrations Forcées (RMF)*, n° 36, RDC : Passé, Présent, Avenir ?, Décembre 2010.
- Ndione, B. et Pabanel, J.P., 2007, *Définition d'un profil migratoire pour la région Afrique centrale*, Rapport final, Fonds Européen de développement-Afrique centrale & IBF.Ngoie, G., 2014, « Libre circulation des personnes et défis de l'intégration », in B. Ndione (dir.), *L'Afrique centrale face aux défis migratoires*, Bruxelles, ACP Migration, pp. 32- 42.
- Nkoa, F.C., 2005, « Les migrations internationales peuvent-elles avoir un impact positif sur le développement économique des pays de la CEEAC ? », *Enjeux*, juillet-septembre 2005, n° 24, FPAE, Yaoundé, pp. 16-19.
- Penchaszadeh, A. P. 2010. « Le potentiel de perversion du statut de réfugié ». In *Revue Migrations Forcées (RMF)*, n° 36, RDC : Passé, Présent, Avenir ?, Décembre 2010.
- Picco, E. 2015. "From Being Gorgotten to Being Ignored. International Humanitarian Interventions in the Central African Republic". In Carayannis, T. & Lombard, L. (ed.). 2015. *Making Sense of the Central African Republic*, London, Zed Books.

Zeender, G. & Rothing. J. 2010. « Tendances du déplacement en RDC ». In *Revue Migrations Forcées (RMF)*, n° 36, RDC : Passé, Présent, Avenir, décembre 2010.

Au Mali, les jeunes migrent vers la capitale avant de s'exiler vers l'extérieur : le pays doit renaître de ses territoires !

Ousmane SY

Homme politique malien

Coordinateur de l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique

1. Un contexte de crise politico-institutionnelle qui a affaibli l'Etat et menace la cohésion de la nation

Depuis le coup d'Etat de mars 2012, le Mali est plongé dans une crise dont la profondeur et la complexité ont surpris. Cette crise, dont les ingrédients étaient pourtant visibles, résulte d'une accumulation de dysfonctionnements qui interrogent la nature et le fonctionnement de l'Etat et ses relations avec les territoires régionaux et locaux et les communautés qui y vivent.

Ces dysfonctionnements, très anciens, sont les causes réelles de l'instabilité chronique qui entrave le développement du pays en annihilant ainsi tous les efforts nationaux et internationaux. Ces dysfonctionnements ont généré des rébellions armées répétitives dans les régions du Nord-Est du pays (les 2/3 du territoire national) et une rébellion passive plus généralisée sur l'ensemble du territoire national : le développement de l'informel et de l'incivisme.

Les origines de ces dysfonctionnements doivent être cherchées dans la persistance d'incohérences dans lesquelles le pays a été installé depuis son indépendance :

- i) La nature plurielle, non assumée, de la nation malienne que l'Etat s'évertue à vouloir enfermer dans le carcan d'une construction administrative uniformatrice, centralisatrice avec des principes et des modalités d'inspiration jacobine. Les incompréhensions, la négation et même la répression, que suscite la moindre expression de la diversité humaine et territoriale qui caractérise le pays, sont à l'origine de beaucoup de ces crises ;
- ii) La persistance de la pauvreté d'une majorité de la population d'un pays qui est pourtant doté d'un potentiel naturel important. « Le Mali n'est pas pauvre, ce sont les populations maliennes qui sont pauvres ». Depuis plusieurs décennies, nos politiques publiques

n'ont pas réussi à transformer ce potentiel naturel en bien-être pour la majorité de la population ;

- iii) Le chômage et le sous-emploi d'une population à majorité jeune qui aspire au changement, mais que l'on continue à vouloir gérer avec des institutions et des administrations figées et fonctionnant encore sur un modèle d'inspiration coloniale. Pire, à qui l'Etat ne propose que « la réduction de la pauvreté » comme alternative.

Les nombreuses difficultés qui naissent de ces incohérences entravent l'évolution du pays vers le progrès et l'accès des populations au bien-être :

- i) les difficultés à faire évoluer le modèle d'Etat hérité de la colonisation malgré les nombreuses réformes qui ont été tentées. Cet Etat continue à être ressenti comme un corps étranger ;
- ii) la faiblesse des systèmes politiques (le parti unique, 1960-1991), puis le modèle de démocratie représentative (1992 à nos jours) qui ne parviennent pas à conférer une légitimité suffisante aux institutions et aux dirigeants qui gèrent ;
- iii) l'inefficacité d'une administration publique qui n'est pas encore sortie de la logique et des pratiques d'autoritarisme, de clientélisme et d'unilatéralisme. Et qui fonctionne au quotidien comme si les populations étaient à son service et non l'inverse ;
- iv) l'échec des stratégies de développement qui occultent la dimension territoriale en érigeant en règle le « prêt-à-penser » et le « prêt-à-porter » ignorant ainsi la diversité des territoires et des groupes humains.

Il découle de cette situation une crise permanente qui fragilise l'unité et la cohésion de la nation et qui se caractérise notamment par :

- i) la désertification économique et humaine des territoires périphériques régionaux et locaux au profit d'un centre (la Ville-capitale et ses environs) qui devient tous les jours un peu plus ingouvernable. D'où le déséquilibre territorial (centre-périphérie et urbain-rural) qui s'amplifie et compromet sur la durée l'avenir du pays entier ;
- ii) le délitement continu des institutions dû à la persistance de leur déconnexion des communautés du Nord comme du Sud du pays
- iii) la généralisation d'une économie informelle qui occupe certes les gens, mais ne crée pas les conditions d'un développement durable.

2. La sortie de crise passera par une gouvernance territoriale qui met l'accent sur les interdépendances entre les échelles et entre les acteurs

Au sens basique du terme, la gouvernance est l'art de la gestion cohérente des affaires communes à tout groupe humain constitué. Le modèle de gou-

vernance naît toujours d'un processus de construction collective de systèmes de valeurs, de structures institutionnelles, de modes de faire et il trouve sa légitimité dans sa capacité à concilier la recherche de l'unité autour de ce qui est commun et le respect de la diversité qui caractérise les communautés qui constituent une nation établie sur un territoire donné.

Quant à la gouvernance territoriale, elle se préoccupe de la manière dont divers acteurs réunis sur une ou plusieurs échelles de territoire interagissent dans l'objectif de se construire un destin commun dans le respect ou non de leur diversité et leurs ambitions spécifiques. Ainsi donc, gouverner les territoires, c'est s'efforcer de relier les initiatives, les expériences et les propositions faites à différentes échelles (du local au mondial), c'est relier l'action à la réflexion, c'est-à-dire d'ancrer les propositions d'actions dans l'expérience concrète des acteurs et c'est partir des besoins et des aspirations des populations.

Enfin, la gouvernance territoriale, pour être efficace et légitime, doit être consensuelle, inclusive et enracinée dans l'histoire et la mémoire collective des acteurs et de leurs sociétés.

Pour réussir une gouvernance territoriale, Pierre Calame¹⁴ propose trois étapes. La première est ce qu'il a appelé « **l'entrée en intelligibilité** ». Sur un ensemble de territoires donné, chaque groupe d'acteurs a une connaissance partielle de la réalité ; entrer en intelligibilité, c'est mettre en commun les compréhensions partielles que chaque acteur ou catégorie d'acteurs a de son environnement local, régional, national et mondial. La seconde étape est « **l'entrée en dialogue** », c'est-à-dire sortir de la représentation d'un ensemble où chacun a son rôle, son territoire de pouvoir ou d'influence afin de créer les conditions d'un destin collectif qui exige que l'on apprenne à penser et à agir ensemble. Enfin la troisième étape est « **l'entrée en projet** » qui demande de transcender les divergences d'intérêts pour construire et partager un ou des projet(s) commun(s) qui porte(nt) le collectif et qui le projette vers l'avenir.

3. Mais gouverner les territoires exige la mise en dialogue des acteurs et des échelles dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques

Au regard du désir de bâtir un Etat-Nation unitaire, des tendances globalisantes qui accompagnent le processus en cours de mondialisation et des réflexes d'ancrage identitaire des communautés, l'usage du concept territoire n'est aisé ni au plan technique ni au plan politique ; pire, il effraie.

¹⁴ Les conférences de Reuilly du service public territorial 2014 « MOOC sur la gouvernance territoriale » CNFPT France

Les principales raisons de cette difficulté sont liées au fait que :

- le territoire, c'est l'acceptation de la diversité, dont la prise en charge dans les politiques publiques est jusqu'à maintenant vécue comme une menace pour la construction de l'unité de la nation et le respect du principe d'égalité de tous les citoyens d'un même pays.
- le territoire, c'est la pluralité des échelles et des acteurs qui révèle un système complexe de relations horizontales et verticales caractérisées par la rencontre de diverses réalités géographiques, humaines, économiques, culturelles et sociales.
- le territoire, c'est la reconnaissance des spécificités, donc de la pluralité à gérer dans l'environnement politique et institutionnel de notre pays encore profondément marqué par le jacobinisme¹⁵ qui a survécu à la colonisation. Ainsi, dans l'organisation des administrations publiques et l'élaboration des politiques publiques, les approches sectorielles sont privilégiées au détriment des analyses territoriales qui paraissent plus complexes et porteuses de risques.
- enfin le territoire, c'est la survivance des traditions locales. Or la modernité, telle que promue, revendique une citoyenneté détachée de toutes les pesanteurs socio-culturelles liées aux appartenances ethniques et linguistiques marquées par les coutumes qui sont des signes d'arriération, de communautarisme et potentiellement porteuses de séparatisme.

En fait, la prise en charge de la dimension territoriale a fait peur aux élites politiques et administratives parce que d'une part, elle est soupçonnée être vecteur de fragilisation de l'unité et de la stabilité du pays et d'autre part, elle induit une complexité qui rebute les prescripteurs des stratégies de développement.

Au lieu de les relier, les habitudes de gestion publique érigent des frontières entre les échelles de territoire, entre les secteurs d'intervention, entre les catégories d'acteurs et entre les diverses responsabilités publiques. Ce cloisonnement, souvent poussé à l'extrême, ne permet pas de percevoir et de travailler sur les interactions ; d'où les incohérences qui sont au cœur des dispositifs et des processus actuels de gestion des affaires publiques.

C'est cette absence de cohérence qui est à l'origine des pratiques de mauvaise gouvernance qui annihilent les efforts faits et finissent par menacer

¹⁵ Le jacobinisme est une doctrine qui tend à organiser le pouvoir de façon centralisée et à le faire exercer par une petite élite de technocrates qui étendent leur compétence à toutes les échelles géographiques et à tous les domaines de la vie sociale afin de les rendre uniformes.

l'unité nationale et les traditions du vivre ensemble inter et intra-communautaire dans plusieurs zones du pays.

Malgré les taux appréciables de croissance économique et les efforts nationaux et internationaux faits dans la recherche du développement, la faible mise en dialogue des territoires et des acteurs qui y vivent dans la préparation des stratégies de développement sont les principales causes des difficultés qui nous installent dans des impasses depuis des décennies.

Ces stratégies sont pensées et mises en œuvre à travers des logiques verticales qui cloisonnent les secteurs d'intervention (la santé, l'éducation, l'eau, l'énergie, le développement rural, etc.) de l'action publique. Le développement équilibré, équitable et pertinent commande de croiser les stratégies sectorielles avec les réalités spécifiques des divers territoires qui composent le territoire national.

La prise en compte de la spécificité des territoires dans l'élaboration des programmes de développement rend possible la préparation de stratégies adaptées (cousues sur mesure), plutôt que de s'échiner à vouloir implanter des propositions sectorielles nationales non territorialisées (prêt-à-porter) qui ne tiennent compte ni des atouts, ni des faiblesses des différentes composantes territoriales et humaines du pays.

L'élaboration et la mise en œuvre de schémas d'aménagement et de développement territorialisés sont le support du dialogue entre les services publics centraux et décentralisés. Ces schémas s'appuient sur l'identification de pôles régionaux de développement et sur le maillage territorial qui solidifie et stabilise le développement d'un pays en le rendant prévisible sur les court, moyen et long termes. C'est aussi sur cette base que les diverses filières de production des différents territoires du pays peuvent être organisées et valorisées.

Enfin, l'approche territoriale est un vecteur de cohésion et de solidarité entre toutes les échelles de territoire. C'est la responsabilité de promotion du développement territorial confiée aux décideurs publics à différentes échelles qui aide à la mise en cohérence des initiatives et à la négociation d'enveloppes financières qui respectent les priorités arrêtées de commun accord dans le cadre d'un contrat de développement.

4. Les défis que commande le retour aux territoires pour la sortie de crise

Le Mali, comme la plupart des pays sahéliens, est confronté à des défis persistants qui se complexifient en raison de la faible intelligence stratégique et surtout de l'immobilisme dans la gestion des affaires publiques. La mauvaise gouvernance qui est constamment évoquée depuis plusieurs années et les crises qui en découlent renvoient à des défis dont les réponses doi-

vent être recherchées dans l'intégration de la dimension territoriale dans les approches de gestion publique.

Les défis les plus prégnants sont :

- *Une démographie galopante qui paraît non maîtrisable :*

La population du Mali, qui était estimée à 12,6 millions d'habitants à la mi-2007, pourrait tripler d'ici à 2035. Ainsi, selon les projections de population réalisées la population du Mali pourrait passer d'environ 17 millions en 2017 à 33,9 millions en 2035¹⁶. Toutes les études prospectives indiquent que la croissance démographique est une bombe à retardement qu'il faudra gérer. Pour désamorcer cette bombe, il est nécessaire, en plus des initiatives de réduction de la natalité, de mobiliser toutes les capacités et initiatives dans les territoires régionaux et locaux afin, non seulement d'infléchir l'allure de la courbe ascendante de la démographie, mais en plus de préparer les réponses adéquates et adaptées aux attentes sociales et économiques d'une population de plus en plus jeune et qui s'urbanise.

- *La dégradation des environnements naturels à la suite de fortes pressions sur les ressources naturelles :*

L'augmentation des besoins alimentaires, énergétiques et en logement (surtout en milieu urbain) est à l'origine d'une pression de plus en plus forte sur les ressources foncières et leur couvert végétal. En conséquence, les sols se dégradent et la désertification s'accélère. L'irrégularité de la pluviométrie et la généralisation de la pollution dans les villes et dans les campagnes contribuent une dégradation accélérée de conditions de production et du cadre de vie. Dans toutes les zones géo-climatiques du pays (le Sahara, le Sahel et la zone soudanienne), la forte dégradation des ressources naturelles en général et ses implications sur le changement du climat commandent la mobilisation urgente et la responsabilisation des acteurs de proximité des territoires régionaux et locaux autour de démarches alternatives de préservation, d'adaptation et de réhabilitation.

- *La mobilité des populations, surtout jeunes, en vue de l'élargissement de leurs horizons et la satisfaction de leurs aspirations :*

L'amélioration de la qualité des infrastructures routières et l'accès aux moyens de déplacement plus rapides et surtout la facilité à communiquer grâce aux NTICs ont grandement cassé les obstacles qui se dressaient entre les villes et entre les villes et la campagne, voire entre les pays. De nos jours, il y a de plus en plus de rural dans chaque ville ou agglomération urbaine en raison de l'exode des ruraux qui s'urbanisent avec leur mode de

¹⁶ Rapport n° 44459-ML – Le Mali face au défi démographique Document de la Banque mondiale 30 juin 2008

vie rural. Il y a aussi de plus en plus de l'urbain dans chaque espace rural en raison des extensions non maîtrisées des villes qui s'étirent souvent sur plusieurs dizaines de kilomètres. Cet urbain qui se ruralise et ce rural qui s'urbanise interrogent les modalités d'administration de ces territoires composites et leurs stratégies de dotation en infrastructures et équipement collectifs. L'assainissement du cadre de vie, l'organisation de la mobilité humaine et animale et la sécurisation des personnes et de leurs biens sont les grandes questions qui interrogeront de plus en plus les gestionnaires des espaces urbano-ruraux qui structurent nos territoires, surtout au niveau local.

- *L'insécurité humaine qui se généralise sur les territoires*

Dans le pays, la pauvreté se généralise et les inégalités se creusent malgré les taux de croissance économique qui sont annoncés. Les crises économiques et sociales et la compétition autour des ressources qui en découlent font, un peu partout, le lit de l'insécurité sur l'avenir des hommes, des femmes et surtout des jeunes, détruisant ainsi le tissu social que les assauts de la modernité ont déjà fragilisé. Les conflits intra et intercommunautaires qui découlent déversent sur les routes des flots de personnes en déshérence qui remplissent villes et les camps de réfugiés, aggravant du coup les conditions de vie des populations.

- *Les services sociaux sont de mauvaise qualité et difficilement accessibles :*

L'accès des populations urbaines et rurales au service sociaux (l'éducation, la santé, l'eau et l'environnement sain) reste encore un défi qui est loin d'être relevé en raison de la fragilité et de la dépendance de l'Etat. Les interventions non coordonnées et souvent non concertées des organisations humanitaires et/ou religieuses dans la fourniture de ces services aux populations prennent l'allure d'une substitution qui conduit progressivement à une perte de contrôle sur les territoires.

- *L'Etat se déconstruit et les institutions sont de moins en moins légitimes :*

L'Etat qui a été mis en place, suite à l'indépendance, est de plus en plus fragilisé en raison de ses difficultés à administrer les territoires périphériques, longtemps abandonnés, en raison de la gestion excessivement centralisée des capacités humaines et financières publiques. La multiplication des revendications identitaires face à un monde qui tend à se globaliser, l'obligation de respecter les droits et les libertés individuels et collectives conquises par les acteurs locaux sont entre autres des exigences qui interrogent fortement la nature, l'organisation et le fonctionnement de l'Etat. Or, le type d'Etat actuel est trop loin des populations pour répondre de

manière efficace et adaptée à leurs aspirations. Pour exister, cet Etat doit être refondé en vue d'une meilleure écoute et implication de la multitude d'acteurs qui vivent et agissent au sein d'un système complexe de territoires imbriqués (du local au mondial).

- *Les revenus aléatoires de la majorité de la population active et le chômage des jeunes qui sont à la recherche d'opportunités de vie meilleure*

Même si l'urbanisation est inéluctable, longtemps encore, la majorité de la population du pays vivra sur les territoires ruraux. Cependant, l'excessive centralisation de la gestion de la dépense publique (plus de 85%) et la grande concentration des ressources humaines publiques (55% des fonctionnaires), dans les administrations centrales installées dans la capitale font que les territoires ruraux s'appauvrissent et se dépeuplent. Les entreprises qui créent des emplois et qui distribuent des revenus ne s'implantent que là où elles peuvent accéder des contrats de travail. Ainsi, la faiblesse, voire l'absence de dépenses publiques dans les territoires ruraux fait que les populations et particulièrement les jeunes migrent vers la capitale, souvent dans une première étape avant la migration hors du pays. Deux inconvénients majeurs à cet état de fait, d'une part, les populations vivant à l'intérieur du pays, surtout les zones périphériques (sur les frontières) sont frustrées en raison du sentiment d'abandon et deviennent ainsi des proies faciles de toutes les causes licites ou illicites et d'autre part la capitale et ses périphéries sont surpeuplées et deviennent des foyers de toutes sortes de tensions sociales qui peuvent dégénérer en conflits violents.

5. Gouverner les territoires pour construire la paix, la stabilité et la prospérité dans nos pays

Cette fragilisation de l'Etat et de ses institutions, l'inefficacité des administrations publiques, la généralisation de l'insécurité et les résultats mitigés, sinon l'échec, des initiatives engagées depuis plusieurs décennies pour le développement commandent aujourd'hui de s'interroger sur les pratiques et habitudes de gestion publique. Les anciens défis qui persistent et les nouveaux qui s'aggravent ne trouveront des réponses adéquates et durables que si l'Etat se donne l'ambition de gouverner les territoires au lieu de se contenter d'administrer simplement les populations, comme c'est encore le cas dans la presque totalité des pays. Gouverner les territoires oblige d'avoir une bonne connaissance du terrain et des communautés qui y vivent afin de créer les conditions d'une interaction. Notre administration publique est encore trop loin des communautés pour en avoir une bonne connaissance. C'est un Etat connu et accepté qui est un Etat fort.

Les propositions qui suivent me paraissent nécessaires pour gérer le pays dans la paix et la stabilité, qui sont les conditions de la prospérité donc du développement :

- *Mieux connaître les territoires régionaux et locaux et les acteurs qui y vivent pour une action publique efficace et adéquate :*

Les gestionnaires publics ne prennent plus le temps de bien connaître les territoires où ils agissent. De ce fait, ils n'ont ni connaissance de leur environnement d'action, ni une bonne lisibilité des valeurs, des attentes, voire des engagements des divers acteurs qui y vivent. Les élus, même issus des territoires ne prennent pas le temps de l'enquête et de la documentation pour mieux connaître leurs territoires et les acteurs dont ils ont l'ambition de « faire le bonheur ». Les monographies ne sont plus de mode et celles qui existent ne sont utilisées que par les chercheurs. Le développement d'un territoire passe par la connaissance fine de ses atouts et de ses handicaps et par la mobilisation des acteurs qui y agissent. Malgré la décentralisation territoriale, les administrations de proximité (déconcentrées et décentralisées) sont encore dépourvues des capacités humaines et financières qui restent encore détenues par les administrations centrales trop loin pour connaître et comprendre les besoins des territoires et les attentes de leur population.

- *Savoir penser et agir avec les acteurs de ces territoires qui sont les meilleurs experts de leur environnement*

Penser les problèmes auxquelles les communautés sont confrontées pour comprendre et agir pour leur résolution exige de reconnaître et de respecter leurs savoirs, leurs connaissances et les valeurs qui les soutiennent. Malheureusement, le mépris pour les connaissances endogènes, la condescendance vis à vis des populations¹⁷, dites analphabètes, justifient la prescription des recettes (succès stories) qui est la pratique la plus courante de nos gestionnaires publics et agents de développement. Partir de ce que les communautés savent faire, donc acceptent, et l'enrichir par des connaissances venant d'autres expériences sont la meilleure condition de succès et à moindre coût. La conséquence de plus en plus insupportable est la dépendance accrue non seulement des Etats, mais aussi des communautés locales, en raison du placage de solutions venues d'ailleurs et qui sont généralement hors de leur portée. Le recours systématique et surtout la primauté accordée à l'expertise extérieure dans les tentatives de résolution des crises accroissent et pérennisent la dépendance et la fragilisation du pays.

¹⁷ L'encadrement et la conscientisation des populations sont encore des concepts d'usage courant dans nos administrations publiques

- *Mettre en dialogue les diversités humaines et territoriales pour plus de cohésion et de stabilité*

A l'indépendance, le souci de réaliser l'unité nationale dans les frontières issues de la conquête coloniale a installé une peur de toute expression de la diversité des territoires et des groupes humains qui y habitent. La diversité et sa reconnaissance sont confondues avec l'expression d'un communautarisme qui doit être étouffé ou combattu. Dans des pays où chaque individu s'identifie d'abord par son patronyme (nom de famille) qui renvoie à une communauté ethnique et dans lesquels les différentes communautés ont établi, au fil des siècles, des codes du vivre ensemble dans la paix et la cohésion, la diversité ne peut être un obstacle au respect de l'autre qui demeure la condition de l'unité. Les problèmes pour l'unité nationale commencent quand on veut homogénéiser pour que tout se fasse partout et pour tout le monde de la même manière ; en oubliant que l'équité exige que les réponses soient adaptées aux contextes et aux habitudes de vie qui sont diverses. La paix, la stabilité et la prospérité pour tous ne se construiront pas avec des solutions qui homogénéisent, mais dans la reconnaissance et le respect de la diversité des communautés et des territoires qu'il s'agit de conjuguer.

- *Mettre en dialogue les échelles de territoire (du local au mondial) pour plus d'efficacité des réponses aux crises*

La facilité à se déplacer et à communiquer a abattu les frontières entre les différentes échelles territoriales (du niveau local au niveau mondial). Un événement local devient en une fraction de seconde une actualité nationale et même mondiale. Les produits de consommation, les habitudes de vie et même les grandes pandémies se globalisent. Les grandes stratégies mondiales se fractionnent en une série de stratégies régionales ou locales et vice-versa. Aucune échelle du territoire n'est autonome vis à vis des autres échelles, dans l'analyse de ses problèmes et dans la formulation des solutions efficaces pour les résoudre. Les personnes et leurs organisations se meuvent d'une échelle à une autre avec leurs questions et leurs réponses, d'où la nécessité de relier les différentes échelles territoriales en dépassant les frontières. La réalisation d'une piste dans une commune rurale n'a aucun intérêt si elle ne débouche pas sur une route régionale qui permet aux acteurs économiques de la commune d'accéder au marché régional pour acheter ou vendre.

- *Préparer la refondation de la gestion publique à partir des territoires locaux*

L'Etat national reste encore fragile parce qu'il n'est pas suffisamment accepté et efficace en raison de ses difficultés ou réticences à prendre en compte la diversité des intérêts des acteurs qui agissent sur les territoires.

L'intérêt national dit « général » quelle que soit sa validité ne doit pas occulter ou se substituer à l'intérêt local. Car c'est sur l'échelle locale que se bâtissent les règles et les modalités du « vivre ensemble ». Cette échelle est aussi le premier lieu où les acteurs nouent des alliances ou entrent en conflits d'intérêts. Ainsi la gestion publique au plus près des populations offre de multiples avantages que sont : i) une meilleure connaissance des attentes, ii) une possibilité de dialogue direct, donc de partenariats plus solides, iii) la flexibilité dans les réponses aux problèmes qui se posent et iv) la création des conditions d'un meilleur contrôle des citoyens sur les responsables publics. La proximité est pour toutes ces raisons un facteur de légitimation de l'action publique puisqu'elle met en relation directe la demande sociale, telle qu'elle est vécue par les populations et l'offre publique qui lui répond.

6. En conclusion

Depuis plus de deux décennies¹⁸ notre pays a été alerté sur la place centrale des territoires locaux dans la recherche de réponses aux questions de développement qui l'interroge. Des initiatives de réformes ont rencontré un grand enthousiasme auprès des populations et ont été soutenues par tous les partenaires de l'Etat. Cependant on observe qu'aujourd'hui encore que toutes ces réformes de la gestion des affaires publiques sont à la peine. La conséquence est que des rebellions passives ou violentes s'installent. Ainsi aux défis anciens qui se sont aggravés sont venus s'ajouter des nouvelles menaces que l'Etat dans sa configuration actuelle n'est pas préparé à faire face. D'où l'impérieuse nécessité de définir de modalités nouvelles de gestion publique qui mettent les territoires et la prise en compte de leurs spécificités et celle de leurs habitants au cœur des politiques publiques, sinon il y a péril en la demeure. Les crises complexes auxquelles le Mali est confronté existent en germe dans la presque totalité des pays de la région sahélienne. Répondre à ces crises implique le renouveau des approches du territoire, de la citoyenneté, des modes de représentation politique avec la question de la gestion des diversités comme fil conducteur. C'est à ce seul prix que les pays sortiront de la dépendance et pourront se hisser à la hauteur des attentes de leurs populations.

¹⁸ Les débats suite à la présentation de l'état de la nation à la conférence nationale de juillet-août 1991

La mobilité dans l'espace sahélo-sahélien : un accélérateur de la crise des Etats ?

Par Ambroise Dakouo

Chercheur

Coordinateur national de l'Alliance pour Redonder la Gouvernance en Afrique au Mali

(ARGA-Mali)

Résumé

Le nouveau contexte des menaces dans l'espace sahélo-sahélien demeure une problématique conjoncturelle majeure. En effet, outre les menaces liées à la criminalité de droit commun, aux conflits internes ou régionaux et au grand banditisme, on assiste depuis quelques années à l'expansion d'idéologies radicales, qui se traduisent par des modes d'actions violents, voire terroristes ; ou encore aux conséquences désastreuses d'une circulation incontrôlée des armes déversées dans le Sahel par suite du conflit libyen.

La théorie des systèmes de conflits reposant sur l'idée selon laquelle « les conflits transfrontaliers naissent et perdurent en raison des liens transnationaux de nature économique, sociale et culturelle entre pays », sera mis en perspective à partir du contexte des nouvelles formes de menaces sécuritaires. Ainsi, nous savons que l'espace sahélo-sahélien, comme la quasi totalité de l'Afrique « les frontières sont poreuses et les communautés vivant de part et d'autre entretiennent des liens étroits fondés sur l'appartenance ethnique, la langue, la culture et le commerce ». Si les mouvements transfrontalières favorisent la mobilité de populations, il faudra également intégrer le fait que cela participe à la circulation des milices, des djihadistes et des réfugiés. Or, pour Blattman et Miguel (2009) ; l'afflux de réfugiés dans un autre pays peut également propager les conflits au-delà des frontières, favoriser la contrebande d'armes et le recrutement de soldats rebelles. Par exemple, à la suite de la crise de 2012 au Mali, l'on a régulièrement recensé près de 360 000 déplacés maliens – repartis entre le Niger, le Burkina Faso, la Mauritanie, etc. La crise dans l'espace sahélo-sahélien, dont le Mali à lui tout seul est l'illustration parfaite, invite donc à poser un nouvel regard sur la question de la mobilité. En effet, l'espace sahélo-sahélien se caractérise par une gestion difficile des frontières, des cycles historiques de rebellions et de revendications indépendantes, la faible présence de l'administration et

l'exercice limité de l'autorité de l'État, etc.

A partir des configurations politico-institutionnelles et sécuritaires actuelles dans l'espace sahélo-sahélien, ce texte s'interroge sur le rapport entre la mobilité et la crise des États : quels sont les enjeux liés aux nouvelles formes de menaces et de conflits sur les mobilités ? Comment les mobilités transfrontalières affaiblissent ou non les États ? Comment les réformes étatiques ou les coopérations interétatiques intègrent la problématique de la mobilité face aux conflits et aux menaces actuelles ?

Le nouveau contexte des menaces sécuritaires dans l'espace sahélo-sahélien demeure une problématique conjoncturelle majeure. En plus des menaces liées à la criminalité de droit commun, aux conflits internes ou régionaux et au grand banditisme, on assiste depuis quelques années à l'expansion d'idéologies radicales, qui se traduisent par des modes d'actions violentes, voire terroristes ; ou encore aux conséquences désastreuses d'une circulation incontrôlée des armes déversées dans le Sahel par suite du conflit libyen. A partir du contexte des nouvelles formes de menaces dans l'espace sahélo-sahélien, la théorie des « systèmes de conflits » peut être mise à contribution pour saisir les complexifications des phénomènes sécuritaires. En effet, la théorie des « systèmes de conflits » reposant sur l'idée selon laquelle « les conflits transfrontaliers naissent et perdurent en raison des liens transnationaux de nature économique, sociale et culturelle entre pays » constitue un cadre analytique pour rendre compte des mobilités humaines dans un contexte de conflictualité. Nous savons que dans l'espace sahélo-sahélien, comme dans la quasi-totalité de l'Afrique, « les frontières sont poreuses et les communautés vivant de part et d'autre entretiennent des liens étroits fondés sur l'appartenance ethnique, la langue, la culture et le commerce ». Si les mouvements transfrontaliers favorisent la mobilité des populations, il faudra également intégrer le fait que cela participe à la circulation des milices, des djihadistes et des réfugiés. Or, pour Blattman et Miguel, l'afflux de réfugiés dans un autre pays peut également propager les conflits au-delà des frontières, favoriser la contrebande d'armes et le recrutement de soldats rebelles¹⁹. Par exemple, à la suite de la crise de 2012 au Mali, l'on a régulièrement recensé plusieurs milliers de réfugiés maliens repartis entre le Niger, le Burkina Faso, la Mauritanie, etc. La crise dans l'espace sahélo-sahélien, dont le Mali à lui tout seul est l'illustration parfaite, invite donc à poser un nouvel regard sur la question de la mobilité humaine. En effet, l'espace sahélo-sahélien se caractérise par une gestion difficile des frontières, des cycles historiques de rebellions et de revendica-

¹⁹ Blattman, C., and E. Miguel. 2009, «Civil War ». NBER Working Paper 14801, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA. <http://www.nber.org/papers/w14801.pdf>.

tions indépendantes, la faible présence de l'administration et l'exercice limité de l'autorité de l'État, etc. Dans ce contexte et à partir des configurations politico-institutionnelles et sécuritaires dans l'espace sahélo-sahélien, ce texte s'interroge sur le rapport entre la mobilité humaine et la crise des Etats.

1. L'espace sahélo-sahélien : une zone de crises et de mobilités historiques

Le Sahel est une région immense, qui s'étend de l'Atlantique à la Mer rouge, jusqu'à la charnière des zones sahariennes, avec une superficie de près de 3.000.000 km². Il forme un « arc du Sénégal à l'Erythrée, comprenant : l'Algérie, le Burkina Faso, l'Erythrée, l'Ethiopie, la Gambie, Guinée Bissau, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Soudan et le Tchad ». Il n'est pas aussi exclu, dans une perspective globale d'inscrire dans cette description des pays comme le Maroc, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée et le Togo.

Depuis maintenant plusieurs années, l'espace sahélo-sahélien capte les attentions. Dans cette dynamique la littérature sur le Sahel fait l'écho des crises et des facteurs multiformes d'insécurité. En effet « le Sahel fait face de manière simultanée aux défis interconnectés posés par la pauvreté, le changement climatique, les famines, la croissance démographique rapide, l'instabilité, la corruption, les conflits internes non réglés et l'extrémisme violent. Il est également affecté par une multitude de flux illicites transnationaux et par la criminalité organisée, qui pourraient avoir des liens avec les groupes terroristes actifs dans la région ».²⁰

Pourtant, l'évocation de l'espace sahélo-sahélien, ne saurait faire ignorer la longue histoire de coopération et de commerce transsaharien. Plateforme de commerce traditionnel et de passage des flux migratoires et de diverses formes de mobilités, cette zone a favorisé la migration de commerçants musulmans et caravaniers arabes du Maghreb. C'est dans ce sillage que l'islam se développa, particulièrement sous l'empire du Mali fondé en 1230 par Soundiata Keita, à la suite de la chute de l'empire du Ghana. Par la suite, le célèbre sultan malien Kankou Moussa, qui régna entre 1307 et 1332 a effectué un pèlerinage symbolique à la Mecque en 1324 où il noua des étroites relations avec des savants de la péninsule arabique et d'Egypte afin d'assurer un enseignement de qualité au peuple du Soudan (actuel Mali). On notera aussi que l'avènement d'Askia Mohamed à la tête de l'empire Songhay en 1493 contribua aussi à consolider la présence de l'islam. L'édification de l'Etat théocratique, appelé « Diina » (la religion), par

²⁰ ONUDC, 2012, « La contribution de l'Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime à la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel ».

Cheickou Amadou puis celle de l'empire toucouleur d'El Hadj Oumar, au XIX^{ème} siècle, rendent compte d'une islamisation systématique et progressive du Mali. Depuis le VII^{ème} siècle, le processus d'islamisation du Mali se rattache à une dynamique de mobilité transsaharienne. De même, les échanges commerciaux entre l'Afrique de l'ouest et les pays islamisés de longue date ont aussi favorisé des contacts étroits avec les commerçants musulmans du Maghreb.²¹

A partir d'une analyse centrée sur l'économie de la mobilité humaine, Judith Scheele montre que le Sahara a de tout temps été une terre d'échanges : une région où, dans la durée, la survie des populations locales dépendait des stratégies de négoce avec leurs voisins plus ou moins proches. Le commerce y est au cœur des économies locales, essentiel pour leur subsistance, et il constitue dans bien des endroits la motivation majeure de l'établissement des lieux de sédentarisation. L'auteure indique que la vaste majorité de ces échanges se déroulait à une échelle plutôt modeste et concernait des marchandises bien prosaïques : des dattes, des céréales, du bétail, de la main-d'œuvre. Des entreprises plus vastes s'y greffaient, certes, au gré de la conjoncture, mais l'infrastructure de base qui reposait sur des liens sociaux et des besoins de ravitaillement en vivres restait nécessairement régionale. Enfin, l'auteure nous dévoile que l'économie d'échange n'y était pas un plus qui mettait en relation des structures sociales et des lieux existants, mais elle les créait et les maintenait « *la mobilité et les relations extérieures n'y sont pas une menace, mais une nécessité, pas une exception qui indiquerait une crise, mais une condition sine qua non de la vie locale. Ces échanges n'ont pu être organisés que grâce à des réseaux familiaux dispersés, maintenus et étendus par des contacts fréquents, des mariages répétés, et des relations de patronage, souvent doublés d'échanges religieux* ». ²²

Ce bref détour historique permet de saisir l'héritage de la mobilité humaine dans l'espace sahélo-sahélien. La diffusion de l'islam et ses impacts sur les constructions institutionnelles de l'époque, de même que l'économie de la mobilité humaine donne à voir un espace caractérisé par d'abondantes « transactions sociales » au sens noble du terme. Cependant, l'émergence des nouvelles formes de menaces, la criminalité de droit commun, l'expansion d'idéologies radicales, la multiplication des actions terroristes mettent en péril l'héritage susmentionné. En effet, depuis la crise multiforme au Mali, on assiste à une dégradation croissante de la situation sécu-

²¹ Dakouo, A., 2017, « L'islam au Mali : diversité des pratiques et dynamiques actuelles ». Analyse sociétale africaine/African societal Analysis (ASA), le think tank de l'ASSN, p.2.

²² Scheele, J., 2013, « Trafic ou commerce ? Des échanges économiques au Sahara contemporain » in : *Le Sahel dans la crise malienne*, Dossier du CERI, p.11.

ritaire dans l'espace sahélo-sahélien. La crise au Mali a entraîné la montée de la violence armée, notamment dans le nord du pays.²³ Cette situation a également entraîné une présence systématique de nombreux groupes terroristes (AQMI, Ança Eddine, MUJAO) avec des liens plus ou moins établis avec d'autres groupes similaires, tels Boko Haram au Nigéria et Al-Shabab en Somalie.²⁴ Chercher à comprendre cette articulation complexe, mérite que l'on s'attarde sur le « système de conflits » afin de rendre effectivement compte de la dynamique des conflits transfrontaliers inter-fécondée par des liens transnationaux tout aussi complexes.

2. Le système de conflits et la mobilité humaine dans l'espace sahélo-sahélien

Depuis près d'une dizaine d'années, l'observation des crises et des dynamiques conflictuelles en Afrique subsaharienne amène à adopter une démarche rigoureuse d'analyse, afin de rendre compte de la complexité de ces phénomènes. Dans ce sens, le concept de « système de conflit » a fait florès. Selon Massaër Diallo, le concept de système de conflits est un résultat de l'analyse des conflits et du suivi de leurs dynamiques et de leurs évolutions. L'auteur indique également qu'« *en Afrique de l'Ouest, les situations conflictuelles dans l'espace géopolitique constitué par les pays du fleuve Mano (Côte d'Ivoire, Guinée, Liberia, Sierra Leone) mais aussi dans les zones sénégalaises (Sénégal, Gambie, Guinée Bissau) peut déjà à elle seule fonder l'hypothèse qu'il existe des systèmes de conflits. De plus, à l'échelle de toute l'Afrique, les situations en Afrique centrale (Tchad/Soudan- Darfour et RDC/Région des Grands lacs) et dans la bande sahélo-saharienne (incluant entre autres la Mauritanie, le Mali et le Niger) peuvent largement conforter une telle hypothèse* ».²⁵

Dans cette optique, la théorie des systèmes de conflits repose sur l'idée que les conflits transfrontaliers naissent et perdurent en raison des liens transnationaux de nature économique, sociale et culturelle entre pays comme le souligne Buhaug et Gleditsch.²⁶ En partant de la description opérationnelle de Massaër Diallo, on ajoutera que « *les systèmes de conflits sont à comprendre comme des complexes conflictuels constitués d'un ensemble de*

²³ La position du Mali au centre de l'Afrique de l'Ouest le rend vulnérable et le confronte à de nombreux défis d'ordres sécuritaires. Le Mali est un espace géographique d'un million deux cent quarante un mille (1 241 000 km²) et 7000 km de frontière. Le pays est le plus ouvert à ses voisins avec sept (7) frontières : Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Niger et Sénégal. Le pays est ainsi confronté comme l'ensemble des pays de la bande sahélo-saharienne à de nombreux défis sécuritaires. (INUDC, 2012).

²⁴ ONUDC, *ibid.*

²⁵ Diallo, M., 2008, « systèmes de conflits en Afrique de l'ouest : introduction à une problématique des systèmes de conflits, dans la perspective d'une politique régionale préventive ». CSAO.

²⁶ Buhaug, H., and K. S. Gleditsch. 2008. « Contagion or Confusion? Why Conflicts Cluster in Space ». *International Studies Quarterly* 52 (2) 215–33.

*conflits de territorialités différentes, d'envergures et d'intensité variables, de formes et de causes immédiates différentes mais à l'évidence liés entre eux dans la durée et s'alimentant les uns les autres et finissant par s'articuler de manière évidente sous l'effet des évolutions, des dynamiques enclenchées par la crise et/ou de l'action délibérée d'acteurs prépondérants aux intérêts convergents ou communs ».*²⁷

Si les systèmes de conflits s'inscrivent dans une dynamique d'éclairage des facteurs conjoncturels des crises, il convient également de faire remarquer que cette analyse intègre les facteurs d'ordres structurels. A cet effet, la fragilité des Etats et la mauvaise gouvernance sont des indicateurs à prendre en compte. Prenant le cas de nombreux pays en Afrique subsaharienne, il est courant d'observer les pratiques systématiques de corruption, le dévoiement des processus électoraux qui fragilisent la légitimité politique, l'inefficacité des réformes politiques et institutionnelles, la faiblesse de performance des administrations centrales et déconcentrées, la non maîtrise de la démographie, le manque d'emplois pour la majeure partie des jeunes, etc. Très généralement, ces déficits amplifient les revendications d'ordres sociaux, identitaires et politiques. De même, cela met en péril l'unité nationale, tout en augmentant la migration et les mobilités de tous ordres.

Dans le cas précis de l'espace sahélo-sahélien, Michel Luntumbue indique que le système de conflits englobe les zones frontalières qui vont de la Mauritanie à l'Algérie et du Mali au Niger. Pour l'auteur, cet épicycle se situe sur la zone frontalière entre l'Algérie, le Mali et le Niger, et correspond à la poussée vers le Sud, des djihadistes algériens d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Il indique également que les risques de déstabilisation dans ces pays, est en partie liés aux nouveaux débouchés d'une économie transnationale illicite de trafics et contrebandes en tous genres, dans une zone passablement délaissée des pouvoirs publics locaux et dépourvues de perspectives.²⁸

A partir du contexte de l'espace sahélo-sahélien, une grille de lecture des systèmes de conflits qui intègre la question de la mobilité humaine peut se présenter comme suit :

- les systèmes de conflits se caractérisent par l'existence de « frontières fluides », qui transcendent celles des États ;
- les conflits sont transnationales/ transfrontalières ;

²⁷ Diallo, M., *op. cit.*

²⁸ Luntumbue, M., 2012, « Groupes armés, conflits et gouvernance en Afrique de l'Ouest : Une grille de lecture ». GRIP, Note d'analyse, p.5.

- la dimension sociologique, à partir de l'ancrage des facteurs qui sous-tendent le conflit dans diverses formes de revendications identitaires, culturelles et politiques ;
- les relations informelles entre les populations de part et d'autre des frontières favorisent la « régionalisation des conflits » ;
- les liens sociaux et communautaires des populations vivant de part et d'autre des frontières « fondés sur l'appartenance ethnique, la langue, la culture et le commerce » expliquent les mobilités diverses et la trans-nationalité des conflits ;
- la pauvreté endémique caractérisée par les crises socioéconomiques et environnementales instaure un sentiment de « marginalisation » et/ ou d'« exclusion » au sein de certains groupes communautaires, ceci constitue un terreau de conflits ;
- l'insuffisance des infrastructures (notamment routier) affaiblit les relations de commerce intérieur au détriment de logiques de trafics transfrontaliers ;
- la faible délivrance des services sociaux de base dans certaines localités caractérisée par la faible pénétration de l'Etat, tend à amener les populations à développer des alternatives à travers des coopérations transfrontalières, etc.

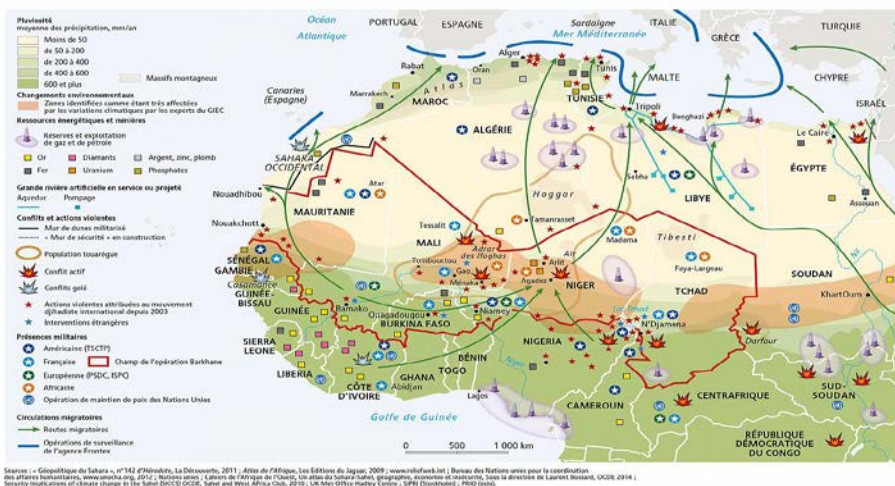
3. Migration et mobilité dans l'espace sahélo-sahélien : entre tensions et criminalisation

La « fragilité » ou encore la « défaillance » de l'État postcolonial en Afrique subsaharien, caractérisé par l'inefficacité des institutions politiques, le manque de légitimité politique, les faibles capacités de défense et de protection des populations amplifient les tensions et la criminalité transfrontalière. Ainsi donc aborder la migration et les diverses formes de mobilités humaines dans l'espace sahélo-sahélien se situe dans un contexte global de tensions permanents et de criminalités de tous ordres. Nous évoquerons ici quelques cas de ces tensions et formes de criminalisation.

Les tensions politiques et insurrections

L'espace sahélo-sahélien se caractérise par les revendications politiques et des insurrections liées à la gouvernance des Etats. Ces tensions politiques recouvrent les revendications identitaires et entraînent des tentatives d'instauration d'idéologies radicales.

Carte N°1 : Zones de tensions et conflits au Sahel



Les trafics illicites et criminels

L'espace sahélo-sahélien se caractérise désormais par l'explosion du trafic de drogue et le crime organisé. A cela, il faut ajouter le terrorisme et ses diverses formes de manifestation. Cette situation est consécutive à la faible présence de l'Etat dans de vastes zones qui sont par ailleurs peu peuplées. A cet effet, comme le souligne régulièrement l'ONU (2012), « le flux de trafics illicites à un effet déstabilisateur sur le développement et la sécurité dans le Sahel et ses environs ».

Les tensions liées à l'insécurité humaine

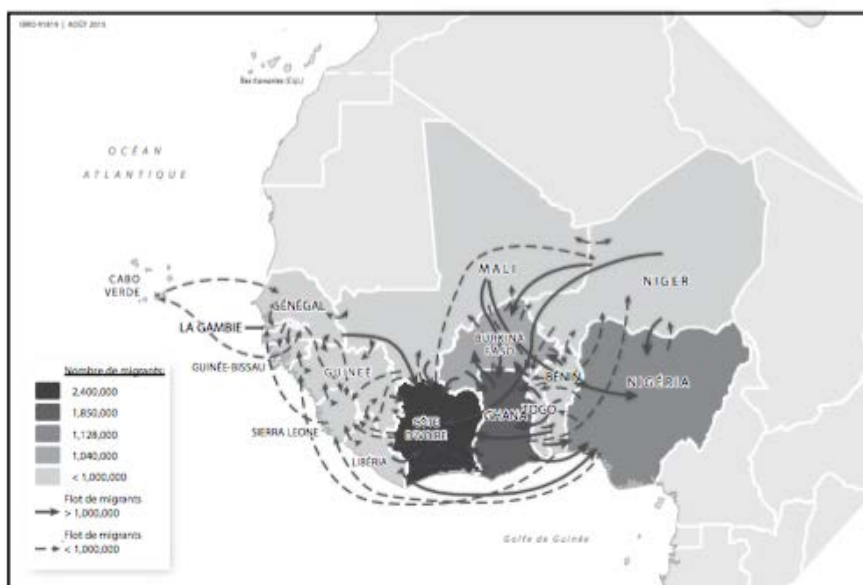
L'insécurité humaine se caractérise au Sahel par l'accroissement de la famine, la paupérisation des populations et les accès limités aux services sociaux de base. Or, dans un contexte d'accroissement de la démographie,²⁹ cette situation place de plus en plus les populations dans des situations d'insécurité permanente.

²⁹ La population du Mali a été multipliée par quatre depuis l'indépendance en 1960. Entre les deux derniers recensements, le taux de croissance annuel moyen est passé de 2,2% à 3,6%. Les effets des migrations (interne et externe) restent peu connus au Mali mais l'on se rend compte de l'ampleur du phénomène au regard du nombre de Maliens vivant à l'étranger (plus de 2 600 000 en 2001) et de personnes quittant le milieu rural pour les villes maliennes (exode rural). Source : CSCR, 2012-2017/ Mali).

Les tensions liées aux migrations dans la sous-région ouest-africaine

En nous basant sur le rapport d'étude de Marc Alexandre, Verjee Neelam, et Mogaka Stephen (2015), il est fort de constater que le nombre de migrants à l'intérieur de la région ouest-africaine est estimé à environ 7,5 millions de personnes, soit 3 % de la population totale. Il ressort également de cette étude que le taux élevé de mouvements migratoires a généré des tensions. Pour les auteurs, ces tensions sont liées à plusieurs facteurs, dont les « marginalisations politiques et sociales », la « concurrence pour détenir des terres », etc.

Carte N°2 : Mouvements migratoires au sein des pays membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)



Source : Marc, A., Verjee, N., et Mogaka S., 2015, p.18.

Les tensions liées à l'urbanisation

L'accroissement des mouvements migratoires, notamment vers les centres urbains a pour conséquence la « multiplication de bidonvilles ». Ces bidonvilles sont généralement habités par « des jeunes qui sont au chômage ». Ceux-ci vivent à cet effet le sentiment de « marginalisation ». Dans ce cas de figure, l'on assiste à l'augmentation du banditisme et à d'autres formes de criminalité.³⁰

³⁰ Marc, A., Verjee, N., et Mogaka S., 2015, *Relever les défis de la stabilité et de la sécurité en Afrique de l'Ouest*, AFD/ Banque Mondiale, Washington, DC, p.17.

Les pressions sur l'exploitation des ressources naturelles (tensions liées au changement climatiques)

Il est à considérer que la mobilité humaine orientée davantage vers la recherche de terres exploitables ou des ressources naturelles, notamment en lien avec les pratiques agricoles et d'élevage occasionne de plus en plus des tensions au niveau local. C'est ce que nombre d'analyses affirment : « *les conditions environnementales de plus en plus difficiles et la croissance démographique intensifient la concurrence entre populations migrantes et locales pour l'accès aux ressources, notamment aux terres agricoles qui continueront à se réduire* ». ³¹

4. Le défi de la prise en compte de la problématique de la mobilité humaine dans les processus de réformes étatiques face aux conflits et aux nouvelles menaces ?

A la sortie de la crise multidimensionnelle de 2012, au Mali à travers les élections générales (présidentielles et législatives), le nouveau gouvernement malien a adopté un programme quinquennal de travail courant la période allant de 2013 à 2018. Ainsi donc dans le processus de relevance de l'Etat consécutif à la crise malienne de 2012, le PAG comprend six (6) axes : la mise en place d'institutions fortes et crédibles ; la restauration de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national ; la mise en œuvre d'une politique active de réconciliation nationale ; la reconstruction de l'école malienne ; la construction d'une économie émergente ; et la mise en œuvre d'une politique active de développement social.

L'analyse du PAG révèle une faible prise en compte de la problématique de migration et des mobilités. Ce constat est d'autant plus inquiétant alors que la crise multidimensionnelle au Mali a occasionné de nombreux mouvements de populations. Comment comprendre alors cette faible prise en compte de la problématique des migrations et des mobilités au plan des priorités gouvernementales ?

Toutefois, il convient de situer qu'au Mali la prise en compte de la migration et des mobilités se retrouvent dans différents documents de politiques publiques. C'est le cas du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté - 2012-2017 (CSCR). Le CSCR conceptualise de façon globale la problématique de la migration et des mobilités à travers l'« Architecture de la stratégie de développement du Mali ». ³²

En dehors du CSCR, il y a la Politique National de la Migration (PONAM,

³¹ Ibid.

³² Ministère de l'Economie et des Finances, 2011, « Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté, 2012-2017 ». République du Mali, p.40.

2015). La PONAM vise à créer un cadre institutionnel cohérent de prise en compte de la problématique de migrations et à promouvoir une bonne gestion des migrations (internationale et interne). Il s'agit également d'assurer la protection des Maliens de l'Extérieur et la promotion de leur participation au développement socio-économique du pays.³³

De l'analyse du cadre institutionnelle de la migration au Mali, ou encore du processus de mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles³⁴, il n'apparaît pas une véritable cohérence dans la prise en compte de la question de migration et des mobilités. Or, de plus en plus les nouvelles configurations sécuritaires dans l'espace sahélo-sahélienne complexifient davantage la question de la migration et des différentes formes de mobilités humaines à travers leur criminalisation comme cela a été précédemment décrit.

Conclusion

Sans intégrer la question de migrations et des mobilités humaines dans les processus de réformes politiques et institutionnelles en matière de sécurité, les Etats n'apporteront pas de réponse durable aux problématiques transfrontalières de sécurité. Or, les diverses formes de mobilités sont relatives à la faiblesse de la gouvernance des Etats (en terme d'insuffisance dans la délivrance des services sociaux de base, de fragilité institutionnelle, etc.). Il se trouve que cette situation constitue de plus en plus un facteur amplifiant les foyers de conflits transfrontaliers.

³³ Politique National de la Migration (PONAM, 2015). République du Mali.

³⁴ Depuis la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation en 2015, le Mali a entamé un vaste processus de réformes dont : la réforme du secteur de la sécurité, la réforme de la (continue) de la décentralisation, la réforme (continue) de la justice, etc.

Références

Blattman, C., and E. Miguel. 2009, « Civil War ». NBER Working Paper 14801, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA. <http://www.nber.org/papers/w14801.pdf>.

Buhaug, H., and K. S. Gleditsch. 2008. « Contagion or Confusion? Why Conflicts Cluster in Space ». *International Studies Quarterly* 52 (2) 215–33.

Cantens, T., et Raballand, G., 2016, « Une frontière très très longue, un peu difficile à vivre : le nord du Mali et ses frontières ». Fondation pour la recherche stratégique, recherche et documents n°03/2016.

Dakouo, A., 2017, « L’islam au Mali : diversité des pratiques et dynamiques actuelles ». Analyse sociétale africaine/African societal Analysis (ASA), le think tank de l’ASSN.

Diallo, M., 2008, « systèmes de conflits en Afrique de l’ouest : introduction à une problématique des systèmes de conflits, dans la perspective d’une politique régionale préventive ». CSAO.

Luntumbue, M., 2012, « Groupes armés, conflits et gouvernance en Afrique de l’Ouest : Une grille de lecture ». GRIP, Note d’analyse.

Marc, A., Verjee, N., et Mogaka S., 2015, *Relever les défis de la stabilité et de la sécurité en Afrique de l’Ouest*, AFD/ Banque Mondiale, Washington, DC.

Ministère de l’Economie et des Finances, 2011, « Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté, 2012-2017 ». République du Mali.

ONUDD, 2012, « La contribution de l’Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime à la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel ».

Politique Nationale de la Migration (PONAM, 2015). République du Mali.

Scheele, J., 2013, « Trafic ou commerce ? Des échanges économiques au Sahara contemporain » in : *Le Sahel dans la crise malienne*, Dossier du CERI.

Crise politique de 1993 au Burundi et migrations internes des populations.

Alexandre HATUNGIMANA

Professeur à l'Université du Burundi

Introduction

Le Burundi est actuellement cité parmi les nations les plus instables du continent. Il est depuis son indépendance en 1962 confronté à des crises sur fond ethnique, avec des conséquences multiformes. Parmi les crises politiques successives qu'a connues le pays, celle de 1993 a profondément marqué la mémoire collective des Burundi de par ses lourdes conséquences sur la vie des populations surtout rurales. A en croire les chiffres des années 2000, un cinquième de la population burundaise, soit 1.227.200 âmes³⁵, est constitué de « sinistrés » de guerre. Cette situation pose de réels problèmes, car elle est à l'origine d'une véritable recomposition sociale. On assiste très vite à l'éclatement spatial des anciennes structures communautaires ou de toute la société entière morcelée en autant de catégories d'un nouveau type de citoyens, les « sinistrés ». Le Burundi présente dès lors l'image d'une peau de léopard eu égard aux chambardements subis par son paysage géographique et humain. Il compte en outre parmi les pays africains qui gèrent le plus grand nombre de déplacés intérieurs et extérieurs de guerre³⁶.

Nous nous intéressons à la mobilité intérieure de simples paysans confrontés aux affres de la guerre que notre regard veut porter. Ce sont en effet les interactions entre conflits et migrations internes vers des zones plus ou moins sûres qui sont intéressantes à analyser, ici les sites des personnes déplacées internes (PDI), même si les relations entre les deux concepts peuvent se révéler complexes. Comme le souligne R. Pourtier (2006), « *les migrations sont à la fois causes et conséquences des conflits* ». Il nous semble que la question de migrations internes des Burundais de 1993 a été délaissée par des chercheurs intéressés plutôt par le cas des réfugiés dont la région des Grands lacs est devenue une grande productrice depuis un demi-siècle. Il n'est pas question d'analyser les formes, les acteurs de ce

³⁵ Chiffres tirés du *Document d'appel consolidé des agences des Nations-Unies et du HCR*, 2003 et de *l'Identification des problèmes humanitaires et des besoins socio-économiques des ménages dans les sites des déplacés*, UNICEF, OCHA, PNUD/PCAC, mai 2002.

³⁶ D'après les données du HCR de juin 2017, le Burundi compte parmi les dix pays africains qui produisent régulièrement des masses de réfugiés, le premier étant le Soudan du Sud.

chao humanitaire. C'est sur le vécu au quotidien de cette crise par de simples paysans en situation de déplacements internes, et par conséquent partagés entre le désespoir et le devoir de vivre, que nous voulons apporter l'éclairage.

Nous nous appuyons dans cette démarche sur de nombreux témoignages recueillis sur terrain lors de nos différentes missions d'enquête à l'intérieur du pays, complétés par des observations personnelles. Sinon, les nombreuses publications sur les crises qui gangrènent les pays de la sous-région des grands Lacs depuis plus d'un demi-siècle, nous ont permis de nous rendre compte que cette crise burundaise de 1993 plonge ses racines dans le passé et qu'elle est aujourd'hui inachevée.

1. Genèse d'une crise aux ressorts historiques

Qu'on ne nous reproche pas ici de vouloir expliquer l'innommable, le génocide de 1993 dirigé contre les Tutsi du Burundi. Mais que le lecteur interprète ce retour, au demeurant rapide, sur les crises passées³⁷, comme une volonté de l'auteur de ces pages de mettre en exergue leur récurrence et montre de ce fait qu'il est au Burundi, comme ailleurs, impossible de comprendre le présent sans interroger le passé. Plus concrètement, il s'agit de montrer que cette tragédie n'a pas surgi dans un ciel serein, de même qu'elle n'était pas génétiquement programmée³⁸. Depuis son indépendance en 1962, le Burundi marche au rythme des conflits dits ethniques, mais sans de véritables ethnies. Des moments successifs de crise ont endeuillé le pays : en 1965, 1972, 1988, et puis 1993 en attendant avril 2015, pour se demander ensuite à quand la prochaine tragédie. Ce qui a conduit certains auteurs à réfuter, à propos de la crise de 1993 qui nous intéresse ici, l'idée d'un événement spontané et à voir plutôt dans les crises passées les racines de ce nouveau drame burundais.

On est alors d'accord que « *les crises de 1965, 1972, 1998, 1991, 1993 au Burundi nous renvoient à une sorte d'équilibre de la terreur à base ethnique* »³⁹, même si dans cette vieille monarchie des Grands lacs africains, la langue, le passé, la culture du quotidien sont des faits nationaux non composites. Face à cette réalité, il devient difficile de comprendre la profondeur qu'a prise la fracture ethnique dans cette nation pourtant multiséculaire⁴⁰. Pourtant, nous sommes en face d' « *une société rurale de l'Est africain, tou-*

³⁷ Elles ont l'objet de plusieurs publications dont l'essentiel est repris dans la bibliographie.

³⁸ J.P. Chrétien et M. Mukuri, *Burundi. Fracture identitaire*, p. 11.

³⁹ J.P. Chrétien, *Burundi, Rwanda. Les défis de l'ethnisme*, p.30.

⁴⁰ B. Jewsiewicki, « Partir de l'accord sur le désaccord », in J.P. Chrétien et M. Mukuri (éds), *Burundi. La fracture identitaire*, p.462.

chée depuis la colonisation par une idéologie de races »⁴¹ dont on ne sait pas encore mesurer les conséquences.

Pour mieux saisir le poids du passé sur les crises contemporaines, une approche chronologique nous semble nécessaire. Les rivalités politiques mises en jeu depuis l'époque monarchique et exacerbées par la colonisation ont débouché sur la fracture sociale ouvrant la voie à différentes formes d'affrontements. « *C'est l'accès au pouvoir qui était le nœud de l'antagonisme potentiel. Et c'est encore la polarisation politique sur ce problème au Rwanda, puis au Burundi depuis près de quarante ans qui a engendré la tension, la méfiance et la haine qu'on observe aujourd'hui* »⁴².

Aussi, la période de transition entre la monarchie et la république (1962-1968) est marquée par la montée de l'ethnisme et du régionalisme primaire, en attendant que le Burundi tombe platement dans le piège du « modèle rwandais ». La fameuse « révolution sociale » cautionnée par l'élite hutu à Kigali, au détriment de la minorité tutsi, pousse le régime tutsi de Bujumbura à opter pour une politique sécuritaire censée contrer le syndrome rwandais. Celle-ci se met implacablement en place à partir de 1965. L'attaque des insurgés hutu et le massacre des Tutsi du sud du Burundi suivie de l'élimination des élites hutu en 1972, aurait été dictée par la crainte de la réédition au Burundi de la Toussaint rwandaise de 1959⁴³.

Le sinistre jeu de « provocation-répression », finalement rodé, est réédité en août 1988, dans les deux communes du Nord, Ntega et Marangara⁴⁴, quand des éléments du Palipehutu venus du Rwanda voisin attaquent de simples paysans tutsi indistinctement massacrés et chassés de leurs biens. La répression militaire à l'endroit des Hutu fut sanglante. Elle a été d'ailleurs dénoncée avec véhémence par la communauté internationale et a débouché sur des réformes politiques importantes, parmi lesquelles la nomination d'un gouvernement paritaire Hutu-Tutsi dirigé par un Hutu Adrien Sibomana. Cet engrainage de la violence nous amène à la crise de 1993, la plus longue et la plus dramatique de l'histoire récente du Burundi.

2. Crise d'octobre 1993 : du putsch aux massacres génocidaires⁴⁵

Tout part d'une tentative de putsch militaire visa le nouveau président de la république Melchior Ndadaye issu du parti Sahwanya Frodebu et vainqueur

⁴¹ J.P. Chrétien et M. Mukuri (éds), *Burundi. La fracture identitaire*, p.8.

⁴² *Idem*, pp. 10-11.

⁴³ Lire utilement J.P. Chrétien et J.F. Dupaquier, *Burundi 1972. Au bord des génocides*, Paris, Karthala, 2007.

⁴⁴ A propos de cet événement, lire J.P. Chrétien, A. Guichaoua, G. Le Jeune, *La crise d'août 1988 au Burundi*, Cahier rouge du CRA n°6, Paris, Karthala, 1989.

⁴⁵ Cette section s'est largement inspirée de « La crise d'octobre à décembre 1993 : un putsch, un génocide et des massacres », in J.P. Chrétien et M. Mukuri (eds.), *Burundi. La fracture identitaire*, pp. 21-56.

des élections de juin 1993. Le président est assassiné dans la nuit du 21 octobre 1993 avec ses proches collaborateurs. L'assassinat a été immédiatement suivi par des massacres de populations innocentes, surtout des Tutsi mais aussi des Hutu de l'Uprona. Les tueries se généralisent dans le nord, l'est et le centre du pays. La Croix-Rouge estime les victimes à environ 50 000 morts et plus de 800 000 personnes déplacées. Contrairement aux précédentes crises souvent limitées à une région, celle-ci a la particularité d'avoir embrasé la moitié du pays avec une spontanéité rare⁴⁶ : « *Après l'annonce de la mort de Ndadaye, jeudi le 21 octobre 1993, sur la radio Rwanda, les militants du parti Sahwanya Frodebu commencèrent à couper les ponts et à barrer la route par des abattis. Ils ont ensuite pris en otage des Tutsi et des Hutu membres de l'Uprona et les ont massacrés* ».

Au lendemain du putsch, la situation est plus que confuse sur le plan politique ; les mutins ne parviennent pas à assumer le coup d'Etat et à le gérer. Dans le pays, on assiste à un mélange de mobilisation d'autodéfense et de représailles systématiques contre tous les Tutsi. Tous les témoins insistent sur la participation des autorités locales. A Karuzi et à Gitega par exemple, les gouverneurs des deux provinces du centre du pays ont été cités pour leur action incitatrice⁴⁷. Les massacres sont planifiés et surtout encadrés par des responsables du Frodebu qui agissent méthodiquement⁴⁸ : « *mobilisation défensive face au péril militaire, culpabilisation globale des autres responsables, arrestations et regroupements, tueries* ». Les dirigeants qui avaient donné le coup d'envoi des massacres ici ou là n'ont cessé, dans leur fuite, de les susciter dans les endroits qui en étaient encore épargnés. Manifestement, « *c'est la première fois au Burundi que des massacres de civils par des civils prennent une telle ampleur. Les événements de 1965-1966, 1972, 1988 et 1991 étaient plutôt caractérisés, à l'échelle respective, par des campagnes de répression, menées par l'armée et totalement disproportionnées aux actes commis les jours précédents par certains civils ou groupes rebelles* »⁴⁹.

A la fin de 1993, les tueries de Tutsi touchent presque tout le pays, sauf Bujumbura et le Sud. Elles étaient généralement précédées par des destructions massives des maisons et le pillage du bétail et d'autres biens. C'est peu de dire que ces massacres avaient un caractère génocidaire. Le [Rapport s/1996/682 de l'ONU sur le génocide des Tutsi du Burundi \(point 481\) y revient de manière explicite :](#)

⁴⁶ J.P. Chrétien et M. Mukuri (eds.), *Op. Cit.*, p. 28.

⁴⁷ *Idem*, p. 36.

⁴⁸ *Ibidem*, p. 38.

⁴⁹ H. Cochet, « Du conflit Etat-paysannerie au conflit ethnique ? », in J.P. Chrétien et M. Mukuri (eds), *Op.cit.*, p. 446.

« Les massacres de Tutsis, loin de constituer uniquement une manifestation d'hostilité de la part d'un groupe politique ou ethnique contre un autre groupe, étaient une tentative d'extermination totale de l'ethnie tutsie. Les Tutsis n'ont pas été massacrés dans un accès de violence, mais systématiquement traqués... Parfois, des Hutus ont été pris en otages en même temps que les Tutsis, mais il s'agissait uniquement de Hutus dont l'affiliation à l'UPRONA était notoire, alors que dans le cas des Tutsis l'affiliation politique était indifférente. La plupart des Hutus de l'UPRONA ont certes subi de graves sévices, mais ils n'ont pas été tués ».

Jusqu'à l'ambiance est de guérilla, et c'est en juillet 1996 qu'on assiste à une aggravation rapide des massacres de masses. Les sites des déplacés sont particulièrement visés par les attaques rebelles comme en témoignent les tueries de Teza le 3 juillet qui se soldent par 48 personnes. La même scène macabre se produit à Bugendana le 20 juillet, quand 648 déplacés tutsi sont sauvagement tués⁵⁰.

S'il fallait conclure sur ces paragraphes, nous reprendrions volontiers l'observation de cet auteur avisé⁵¹: *« Cette crise a emporté de nombreuses vies humaines, provoqué la détérioration de la situation économique du pays. Elle a désorganisé tous les secteurs de la vie nationale. Ses origines ont été l'objet de nombreuses interprétations par les acteurs politiques burundais. Quoi qu'il en soit, cette folie ne peut en aucune façon trouver une justification valable ».* Mais efforçons-nous d'en comprendre l'une de ses conséquences encore d'actualité, l'apparition sur les collines du Burundi des « sites des déplacés », ces espaces aménagés à la hâte pour accueillir les personnes fuyant la guerre et à la quête des lieux de protection.

3. Un nouveau type de citoyens : les « déplacés »

3.1. Situation générale

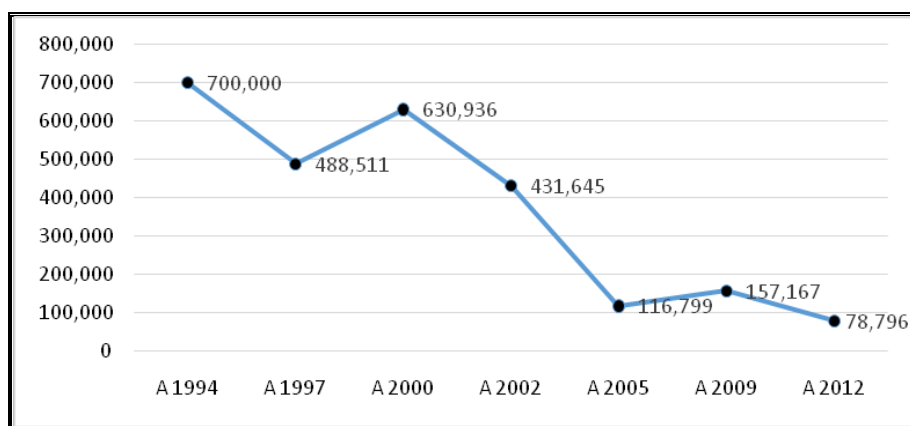
Dans la nouvelle terminologie née de la crise, le concept « déplacés » désigne toutes les personnes qui, en campagne comme en ville, sont rescapées du génocide et qui ont été obligées de quitter leurs anciens domiciles et propriétés pour être regroupées dans des espaces, appelés « sites » ou « camps », protégés par des forces de l'ordre. Il s'agit donc de ceux qu'on pourrait appeler abusivement des « réfugiés intérieurs ». Ils sont pour la plupart Tutsi, mais de très nombreux Hutu partagent également leur sort. Ces personnes obligées de squatter les centres administratifs, écoles, centres de santé, sont donc le pur produit de la crise de 1993. On les es-

⁵⁰ Journal *Iwacu* du 21 juin 2017. Un peu plus tard, des « déplacés » ont participé eux-mêmes à des opérations de vengeance et tué des gens (exemple à Ruyigi sur la colline Kivoga en date du 28.10. 1993).

⁵¹ J.P. chrétien et M. Mukuri, *Op. cit.*, p. 46.

time à 700 000 déplacés répartis dans 230 sites. Ces violences dites ethniques ont en outre poussé près de 376.200 personnes à l'extérieur du pays, surtout dans les pays limitrophes avec le Burundi comme la Tanzanie qui totalise à elle seule environ 350.000 réfugiés, en plus des quelques 200.000 de 1972⁵². D'autres enfin, se seraient « dispersés » plus ou moins longtemps dans la nature, craignant des représailles des jeunes tutsi qui organisaient, notamment en 1994-1995, des sorties punitives contre les présumés responsables de la mort des membres de leurs familles, ou redoutant la répression militaire. On estime que plus de 1,5 million personnes sont des « sinistrés » de guerre⁵³.

Evolution des effectifs des personnes déplacées internes (PDI) de 1994 à 2012.



Source : D'après les données des rapports d'ISTEEBU (2012), OAG (mai 2005) et OCHA (juin 2005).

Le nombre de déplacés varie d'une année à l'autre et d'une province à l'autre suivant l'évolution de la situation sécuritaire. Périodiquement, les effectifs présentent un caractère dynamique. Entre 1997 et 2000, il y a évolution des effectifs passant de 488 551 à 630 963 déplacés. Cette augmentation s'explique par l'intensification des combats entre le CNDD-FDD et les forces de l'ordre, particulièrement dans les provinces de l'Ouest (Bubanza et Cibitoke). Quant à la baisse importante de 2002 à 2005, elle est à mettre sur le compte des accords de cessez-le-feu signés par le CNDD-FDD avec le Gouvernement en 2003, et l'intégration des rebelles dans les institutions, ce qui a largement contribué à faire chuter le niveau d'insécurité.

⁵² Chiffres tirés du Document d'appel consolidé des agences des Nations-Unies et du HCR, 2003 et de l'Identification des problèmes humanitaires et des besoins socio-économiques des ménages dans les sites des déplacés, UNICEF, OCHA, PNUD/PCAC, mai 2002.

⁵³ *Idem.*

Quoique les déplacés soit une création récente, leur gestion pose de nombreux problèmes rendus complexes par l'importance de leurs effectifs, le manque de moyens financiers et surtout le faible engagement des pouvoirs publics dans la réhabilitation de cette catégorie de populations. Les moyens pour leur réhabilitation ont très peu suivi l'évolution croissante des effectifs de cette nouvelle catégorie de populations. Depuis l'éclatement de la crise, le regard est tourné vers une Communauté internationale qui conditionne son aide aux évolutions politiques, au demeurant très fluctuantes et souvent imprévisibles. Pourtant ces populations restent dans un dénuement total, malgré les nombreuses astuces qu'elles déploient pour survivre.

3.2. Le vécu quotidien de la crise par de simples paysans

Pour rendre compte des dures conditions de vie menées par les déplacés, nous sommes parti des besoins exprimés par la population interrogée en tenant compte également du faible degré de leur satisfaction. Ainsi, lors de nos différentes enquêtes, nous avons relevé, grâce aux nombreux témoignages recueillis, quatre principaux types de besoins, mais qui nécessitent tous des réponses urgentes et surtout adéquates.

3.2.1. Une réelle pénurie alimentaire

La question d'approvisionnement en nourriture est abordée avec angoisse par nombre des déplacés. On a en présence de soi des familles rurales vulnérables toujours confrontées à la faim. Cela se comprend : l'éloignement des propriétés, l'insécurité et la recrudescence des maladies, dont la plus meurtrière demeure le paludisme, expliquent cette misère généralisée dans les sites. La malnutrition est surtout perceptible chez les jeunes et les personnes âgées incapables de travailler. Aussi, plus de 70% de déplacés et des regroupés sont des femmes et des enfants, vu que les massacres qui ont visé en premier lieu les hommes⁵⁴. En plus, le manque de semences et d'intrants agricoles réduit les chances d'autosuffisance alimentaire de ces paysans qui ne vivent que de la houe. En attendant, ils doivent compter sur l'aide alimentaire apportée d'une manière irrégulière par des organisations caritatives, avec le risque de devenir d'éternels assistés. La mendicité y est en effet visible. Tout visiteur (*mugiraneza* ou bienfaiteur) est prié de laisser quelque chose, au mieux un peu d'argent pour « acheter du sel » (*kugura akunyu*), produit de première nécessité dont le manque est un signe criant de misère.

Il est vrai que quelques organisations tentent de relancer la production alimentaire. C'est le cas de l'Action-Agro-Allemande et de la FAO/Urgence

⁵⁴ J. Gahama, « Une nouvelle catégorie de citoyens : les sinistrés », in J.P. Chrétien et M. Mukuri, *Op. cit.*, p. 240.

qui distribuent des semences et des houes, tandis que l'ONG Action contre la faim (ACF) s'occupe de la sécurité alimentaire des populations en détresse. Cependant, ces interventions ponctuelles sont loin de répondre aux nombreuses attentes des populations concernées. Il s'agit d'appuis d'urgence significatifs qui ont le mérite d'atténuer la misère rurale, mais non de la résorber. Certaines ONG's sont d'ailleurs plutôt en quête du « bon » marché humanitaire et ne visent pas des actions durables.

Ce qui est plus intéressant à souligner, ce sont les stratégies individuelles ou collectives déployées par les déplacés eux-mêmes en vue de subvenir à leurs besoins. Sur le plan agricole, on est vite frappé par la présence du bananier, une plante de case qui profite beaucoup des déchets ménager. Il a le double avantage, d'une part de couvrir le sol par son ombrage, et permettre ainsi des cultures de courte taille comme les légumes et la colocase, et fournir de la récolte toute l'année, d'autre part. Le site de Ruhororo à Ngozi offre l'exemple réussi de cette stratégie. Aussi, les paysans des sites se regroupent en associations de producteurs avec des possibilités de louer des terres cultivables là où elles sont encore disponibles. D'autres, individuellement obtiennent des lopins de terres des voisins qu'ils exploitent temporairement moyennant une partie des récoltes. Afin de se procurer du fumier, on privilégie l'élevage du petit bétail moins exigeant en pâturages et surtout pour sa rapide reproduction. L'ONG américaine, *Corporation American Relief Everywhere* (CARE) distribue des chèvres aux ménagers qui s'engagent chacun à maintenir le cycle de redistribution des caprins.

La « production » de l'argent fait également partie des préoccupations des personnes déplacées, comme on peut s'en rendre compte à travers de petites activités commerciales organisées dans les sites. Des boutiques de dimensions modestes, mais aussi des étales construites avec des moyens de bord donnent l'ambiance de marché. Plus achalandés sont les débits de boissons, y compris de nouveaux types de bière dont la technique de fabrication est importée des pays voisins. C'est le dénommé « *mugorigori* » qui nous a plus personnellement intéressé. Fait à base de la farine de maïs (*ikigori* qui a donné le nom à la boisson) mélangée avec celle d'une autre céréale, l'éleusine, le tout fermenté à l'aide de levure industrielle. Cette bière est prisée dans les sites de Muyinga, en particulier à Giteranyi où elle est originaire de la Tanzanie. La visite des sites nous a également permis d'observer des modifications d'habitudes alimentaires imposées à la fois par la pénurie et la nouvelle vie dans des sites aux allures semi-urbaines. La fréquence des repas chauds, contrairement aux habitudes des collines où on se contente des portions de repas de la veille mais réchauffés, en est l'une des expressions. On y consomme des produits venant d'ailleurs, comme le *ndagala* du lac Tanganyika ou l'huile de palme de l'Imbo.

Bien entendu ces efforts individuels ou collectifs de s'en sortir restent insuffisants eu égard à la pénurie alimentaire persistante. Même si les déplacés continuent à s'occuper de l'agriculture, quand les conditions sécuritaires le permettent, 30% de la population des sites resteraient inoccupés. Le manque de terres cultivables et la mentalité d'assisté expliqueraient ce désœuvrement qui affecte surtout les jeunes en âge de produire⁵⁵. L'échec, puis l'arrêt de l'aide alimentaire fournie par les organismes internationaux⁵⁶ a amené les Eglises (catholiques ou protestantes) et les « associations de natifs »⁵⁷ à s'investir dans la recherche des moyens (collecte de nourriture auprès des commerçants locaux, cotisations des membres pour acheter des vivres) pour subvenir, ne fût-ce que partiellement, aux besoins alimentaires des déplacés. Un phénomène qui attire plus l'attention concerne les transactions dont les aides alimentaires font l'objet. Celles-ci glissent souvent des mains de l'indigent pour tomber dans celles du commerçant du coin qui propose de l'argent⁵⁸ à cette catégorie de personnes dont les besoins ne se limitent pas seulement à la nourriture.

3.2.2. Faible couverture sanitaire et morbidité accrue

D'après les données du recensement général de la population de 2008, l'espérance de vie à la naissance du Burundi est estimée à 49 ans dont 51,8 ans pour les femmes et 46 ans pour les hommes. Le taux brut de mortalité avoisine 16,5 pour 1000 avec un ratio de mortalité maternelle de 866 pour 100 000 naissances vivantes, un taux de mortalité infantile de 59 pour 1000 et celui de mortalité infanto-juvénile de 96 pour 1000 naissances vivantes. De manière générale, la situation sanitaire reste préoccupante et marquée par la prédominance de nombreuses maladies transmissibles et non transmissibles. Selon l'annuaire statistique de 2009, les maladies qui constituent les principales causes de morbidité et de mortalité sont le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les maladies diarrhéiques, la malnutrition, le VIH/Sida et la tuberculose.

Une étude réalisée par l'Unicef en 1995 conclut en ces termes : « *La séro-prévalence élevée chez les femmes et la forte activité sexuelle dans les camps (promiscuité et oisiveté) sont des facteurs qui nous font craindre de vraies épidémies de l'infection au VIH et le sida sur les sites des déplacés et*

⁵⁵ J. Gahama, « Une nouvelle catégorie de citoyens : les sinistrés », in J.P. Chrétien et M. Mukuri, *Op. Cit.*, p. 249.

⁵⁶ Le PAM, naguère premier pourvoyeur de vivres pour les déplacés a, depuis le 1^{er} avril 1995, arrêté la distribution systématique de l'aide alimentaire sur les sites pour instaurer un nouveau système dénommé « *Food for Work* » (nourriture contre travail).

⁵⁷ Dans l'espoir de combler le vide créé par la déliquescence de l'Etat burundais, les ressortissants des communes du pays œuvrant à Bujumbura ont créé ces associations avec l'ambition de venir en aide aux déplacés et les autres populations démunies, toutefois avec des résultats mitigés.

⁵⁸ J'ai été personnellement à plusieurs reprises témoin de cette manipulation commerciale de l'aide qui visait surtout les boîtes de conserves.

de réfugiés... ». Comme le malheur ne vient jamais seul, le manque d'eau potable et l'état lamentable des latrines mal aménagées favorisent les maladies des mains sales et accroissent les risques d'épidémies surtout pendant la saison des pluies. Or, l'une des conséquences les plus graves de la guerre a été la destruction massive des infrastructures sanitaires déjà insuffisantes. Jusqu'en 1992, le pays comptait 35 hôpitaux et 285 centres de santé desservis par 300 médecins et environ 1 300 infirmiers concentrés en milieu urbain, surtout dans la capitale Bujumbura. Comme le relève judicieusement cet auteur⁵⁹, « *Cette situation a été globalement aggravée par la crise violente que traverse le Burundi à partir du 21 octobre 1993. Celle-ci a paralysé ou bouleversé les performances qui étaient en cours de réalisation (vaccination, formation et éducation en matière d'hygiène, construction des infrastructures, etc.). Elle a eu un impact négatif sur la situation épidémiologique, sur le secteur pharmaceutique, etc. Elle a provoqué un déficit du personnel de santé et s'est accompagné de la destruction des infrastructures de santé ».*

A propos de la dévastation des centres de santé et d'hôpitaux, l'exemple de Ruyigi où presque tous les centres de santé ont été systématiquement pillés et incendiés dès le 21 octobre mérite d'être retenu. Le deuxième exemple saisissant est la destruction le 23 octobre de l'hôpital de Mutaho flambant neuf et bien équipé grâce aux fonds italiens. La liste des destructions peut être allongée à dessein. Si les infrastructures sanitaires ont été la cible privilégiée des rebelles soucieux de s'approvisionner en médicaments, le personnel soignant n'a pas été épargné. Le ministère de la santé reconnaît avoir enregistré une carence en personnel, les uns étant morts, les autres en fuite ou en situation de réfugiés. On comprend dès lors la difficulté qu'éprouvent les personnes démunies, dont les déplacés, à accéder aux soins de santé même élémentaires.

Les hôpitaux et les centres de santé disponibles n'offrent que des services élémentaires. Le problème de la santé publique ne pourrait donc trouver d'issue qu'en mobilisant des fonds importants, que le Burundi n'a pas, même s'il faut en faire une priorité. Les propos de cette paysanne rencontrée au site de Ruhororo (Ngozi) donnent assez d'indications sur les grands défis à relever dans le domaine de la santé. A notre simple question de savoir comment elle allait, voici ce que fut sa réponse⁶⁰ :

« Aaah ! Ici c'est la maladie et la pauvreté qui règnent. S'il n'y avait pas les maladies qui nous menacent on s'habitueait petit à petit à la misère. Mais quand la mauvaise santé s'en mêle, tout devient compliqué pour

⁵⁹ M. Mukuri, « La santé : une dégradation combattue à peine », in J.P. Chrétien et M. Mukuri (eds), *Op. cit.*, p. 189.

⁶⁰ Propos recueillis auprès de N.V., le 15 octobre 2002.

les pauvres malheureux que nous sommes. Dites plutôt à ceux qui peuvent le faire de nous venir en aide. Nous ne sommes que des moribonds. Le paludisme et la grippe nous menacent sérieusement. Peut être que vous ne le voyez pas, les sites de déplacés sont devenus des mouroirs (imva). Il n'y a pas de jour qui passe sans qu'on enterre une dizaine des nôtres. Regardez tous ces enfants allongés sur des nattes. C'est honteux. Ici on naît pour mourir juste après. Qui va nous sauver la vie ? Si rien n'est fait nous allons tous périr».

En dehors de l'action menée par les ONG, l'assistance médicale aux indigents est confiée à l'administration locale sans beaucoup de moyens. Elle fournit par exemple une attestation d'indigence qui donne droit aux soins de santé gratuits. Mais on connaît le faible degré d'approvisionnement en médicaments des centres de santé et des hôpitaux publics. En plus, le coût élevé des soins médicaux dans ces établissements rend inefficaces ces efforts. Aussi, la modeste carte d'assurance maladie ne permet guère dans ce contexte de s'approvisionner à la pharmacie. La liste des défis ne fait que s'allonger eu égard à la diversité des catégories de populations vulnérables que compte le Burundi et à la diversité des effets qu'entraîne les violences de masses comme celles de 1993 sur toute la vie sociale.

3.2.3. Le défi scolaire

Si l'on considère les seuls sites des déplacés, 53% de la population seraient des enfants de moins de 15 ans dont 20% ont un âge égal ou inférieur à cinq ans, tandis que 7% sont des orphelins⁶¹. Le nombre d'enfants qui circulent dans les sites est en effet impressionnant. La promiscuité et la tendance nataliste d'après le génocide expliquent ce baby boom. Ces enfants demandent à être scolarisés, sans que les conditions le permettent. Déjà avant la crise, la plupart des écoles du pays manquaient de salles et de mobilier scolaire et étaient surtout dans un état de délabrement avancé. Avec l'éclatement de la crise du 21 octobre 1993, la situation humaine a empiré : morts le même jour des enseignants et des élèves comme au lycée Kibimba où des adolescents ont été brûlés vifs. Aussi, les témoins de l'attaque du séminaire de Buta en avril 1997 qui a coûté la vie à 40 élèves, Hutu et Tutsi, il faut le rappeler, gardent dans leur mémoire des scènes d'horreur indicible. Dans certaines écoles, le matériel didactique et les matelas ont été pillés. Des établissements secondaires ont été réquisitionnés pour héberger les déplacés. Par exemple, le lycée de Kibimba est resté fermé aux élèves pendant six ans⁶².

⁶¹ Th. Nsabimana et alii, *Op. cit.*, pp 51-53.

⁶² Th. Siryumunsi, in J.P. Chrétien et M. Mukuri,(éds.), *Op. cit.*, pp. 171-184.

Au primaire comme au secondaire, la carte scolaire est sérieusement modifiée. Des écoles de l'intérieur ferment à défaut d'«aventuriers» (*ivyihebe*), terme qui désigne avec un humour grinçant les quelques enseignants qui bravent la mort pour exercer en dehors de la capitale au risque d'être comme dans un passé récent victimes des tueries qui s'opèrent périodiquement sur les collines loin de toute force de sécurité. Ainsi, plus de 60% des enseignants du secondaire affectés dans les provinces périphériques, se disent menacés et n'excluent pas de quitter les lieux⁶³. Une chose est sûre, les lauréats de l'Université cherchent tous à quitter le milieu rural ou tout simplement abandonner ce métier pour trouver quelque chose de mieux dans les centres urbains. Les étrangers, majoritairement Congolais, après le départ des Rwandais au courant de 1994, occupent le terrain. Le gros des cours est assuré dans certaines écoles par des vacataires, c'est-à-dire des enseignants qui quittent les écoles où ils sont affectés pour prester en heures supplémentaires dans les autres établissements en vue de combler le manque de professeurs. N'oublions pas que les écoles de tout le pays ont fermé pendant quatre mois (octobre 1993- février 1994). Plus grave, la crise a profondément transformé l'école dans le mauvais sens des choses. Naguère considérée comme un sanctuaire de valeurs humaines essentielles, une maison d'instruction et un foyer d'éducation, elle est devenue un véritable ghetto ethnique et un terrain d'affrontement des idéologies antagonistes. Certes, des pistes sont proposées par le Ministère, parmi lesquelles la redynamisation de l'autorité à l'école, en même temps qu'il urge de favoriser le climat de tolérance, imposer la neutralité politique, vaincre la peur et neutraliser les passions, mettre en avant l'ordre et la discipline, etc.⁶⁴, mais un travail d'évaluation des résultats atteints reste nécessaire. On imagine toutefois que l'absence de perspectives dans un pays socialement fracturé et économiquement ruiné risque de compromettre la reconstruction d'une véritable école de demain, celle du savoir-vivre et du savoir-faire.

3.2.4. La fin des terres et les solutions paysannes

Les statistiques disponibles montrent que 80% des déplacés s'intéressent aux activités agricoles. Contrairement à l'idée reçue des paysanneries immobiles, aux comportements dits aussi irrationnels, on est en face d'une réelle mobilisation de la raison par des paysans vivant en conjoncture critique. Quelles sont les manifestations de cette rationalité paysanne ? On l'a vu à propos des stratégies de survie des déplacés, on observe dans les sites une logique paysanne soucieuse de rentabiliser au maximum les parcelles disponibles par le déménagement de cultures des collines vers les nouveaux emplacements. On est en tout cas frappé par l'omniprésence des cultures

⁶³ A. Hatungimana (2005), *Op. cit.*, p. 129.

⁶⁴ *Idem*, p. 172.

autour et à l'intérieur des sites. Celles qui exigent peu de fumier sont les plus adoptées ; on a évoqué le manioc par exemple. C'est la variété amère qui est la plus cultivée : moins exigeante sur le plan pédologique, elle donne des carottes qui n'attirent pas les voleurs potentiels, et produit des racines qui offrent beaucoup de possibilités de préparation, donc de consommation. Les sites de Ruhoro et Mutaho, mais aussi celui de Bugendana, pour ne citer que ceux-là, en regorgent. Il en est de même du bananier, on l'a déjà vu.

La présence du bananier est très remarquable à l'entrée des sites des déplacés. Plantés dans des trous creusés à l'occasion de la fabrication des briques adobes destinées aux habitations, les bananiers profitent beaucoup des déchets ménagers. Bien soignés, ils donnent en général de gros régimes qui inondent le marché local. Cependant, on ne peut pas parler de véritables champs puisque les plantes associées occupent de petits lopins de terre (la taille de chaque parcelle est estimée à 15 m sur 20 m). On parlera plutôt de jardinage, le gros des activités agricoles se faisant sur les anciennes propriétés. La navette permanente entre le site et les collines permet de parler, à propos des sites des déplacés, de « cités-dortoirs » dans la mesure où ils se vident la journée pour se repeupler le soir.

On a vu que des paysans poussés par l'importance de la distance à parcourir entre le site et l'ancienne propriété, optent pour la location des terres à d'autres paysans restés sur les collines. Ils louent à leur tour celles proches du site grâce à l'argent obtenu dans l'opération. C'est un phénomène nouveau qui témoigne de la capacité des populations paysannes à s'adapter à de nouvelles conjonctures. La stratégie est généralisée dans les régions concernées par les déplacements intérieurs des populations. Tout nouvel habitat, même de fortune, suscite finalement une modification des pratiques agraires.

Le problème sérieux reste celui du vol dans les champs des PDI, renforcé par une crise alimentaire généralisée. Les conséquences sont faciles à deviner : l'aggravation de la crise alimentaire dans les sites et l'entretien des haines ethniques présentes dans les discours. Que penser par exemple de ces propos d'une femme interrogée à Mutaho⁶⁵ ?

« Nos ennemis [hutu] nous ont chassés de nos propriétés et se servent volontiers dans nos champs. Ils viennent récolter alors qu'ils n'ont rien semé. Ils ont vraiment atteint leur objectif : nous tuer et faire mourir nos enfants de faim ».

Ce genre de discours peut être compréhensible dans l'ambiance d'impunité et d'incertitude économique qu'éprouvent les victimes des massacres de

⁶⁵ N.P., Mutaho, août 2001.

1993, entassées depuis des dizaines d'années dans des camps de fortune. Il s'est développée une tension, entre les populations des sites à majorité tutsi et celles restées sur les collines, donc des Hutu. Les cas de Ruhororo en province Ngozi et de Bugendana en province Gitega montrent bien que certains sites sont devenus des enjeux politiques majeurs, en même temps qu'ils constituent des foyers de tension quasi permanents. Dans les deux cas, les déplacés accusent l'administration locale et les jeunes *imbone-rakure*, qui agissent souvent de concert, de vouloir les chasser de force de leurs sites. Dès lors, il s'installe un climat de suspicion, voire de confrontation qui finit par interpeller le gouvernement. La dernière la tension éclatée en 2014 au site de Ruhoro a fait l'objet d'une commission qui devait rendre compte directement au président de la république⁶⁶. Si un semblant de calme y est observable aujourd'hui, personne ne peut dire avec certitude pour combien de temps elle va durer.

4. Situation actuelle et faibles solutions à une crise inachevée

D'un effectif de 800 000 en 1993, les PDI sont de l'ordre de 488 511 en 1997, pour monter de nouveau en 2000 (630 936) pour des raisons déjà évoqués. En janvier 2015, le nombre de déplacés avait été divisé par neuf, puisque on n'enregistre que 77 600 Burundais vivant encore en situation de déplacement prolongé dans quelques 119 sites disséminés dans 15 provinces, essentiellement au nord et au centre du pays⁶⁷. En plus de l'amélioration progressive du climat sécuritaire, c'est aussi le résultat du projet pilote d'aide au retour des déplacés sur leurs collines d'origine lancé conjointement en décembre 2013 par le Ministère de la Solidarité nationale, des Droits de la personne humaine et du Genre (MSNDPH) et le HCR. Le projet consistait à construire des abris et à distribuer des kits d'aide afin de faciliter les retours volontaires sur les collines d'origine. A l'issue de la première phase de ce projet en 2014, au moins 1 300 PDI ont pu regagner leurs foyers.

Cette diminution, certes sensible, des effectifs déplacés ne signifie pas la fin du problème. Nombreux restent encore les sites qui se sont transformés en véritables agglomérations « refuges », mais qui manquent de tous. C'est le cas de Ruhororo de la province Ngozi, Mutaho, Bugendana, Gishubi en province Gitega, etc. Le retour forcé de réfugiés et de migrants burundais de l'étranger, dont 36 100 de Tanzanie en 2013, a de nouveau gonflé les rangs des PDI. Arrivés sans effets personnels et ne possédant ni terre, ni

⁶⁶ Malgré mes nombreuses démarches auprès de certains membres de la commission, je n'ai pas pu mettre la main sur le document, mais je ne désespère pas.

⁶⁷ Observatoires des situations de déplacement interne (IDMC), « *Burundi : Optimisme prudent quant aux perspectives de solutions durables des personnes vivant en situation de déplacement prolongé* », 4 mars 2015.

attaches familiales au Burundi, beaucoup vivent actuellement dans des camps ou auprès de familles d'accueil. Dans les provinces de Kirundo, Rutana et Makamba, la majorité des PDI récemment recensés (86%) sont des victimes de la nouvelle crise d'avril 2015 actuelle⁶⁸. Il est vrai que le phénomène des « PDI » est dynamique, aussi bien au niveau des effectifs qu'en zones d'implantation des sites. Mais fondamentalement, la concentration des déplacés dans les différentes provinces du pays change avec les aléas sécuritaires. En 1997, la province de Bubanza comptait les effectifs les plus élevés des PDI (28%); en 2000, c'était Bujumbura rural (46%); en 2002, c'est le tour des Bururi avec 28% tandis en 2012, Kirundo occupe la tête du peloton avec 20% des déplacés⁶⁹.

Quels que soient leurs effectifs, les déplacés qui restent dans les sites vont continuer à avoir besoin d'assistance d'autant que le niveau de pauvreté du Burundi reste alarmant. Le pays affiche un produit intérieur brut (PIB) par habitant parmi les plus bas au monde et présente l'un des taux de faim les plus élevés de la planète⁷⁰. Il occupe le 180e rang sur 187 dans l'indice de développement humain des Nations Unies. Ces quelques chiffres permettent de mesurer toute l'ampleur des difficultés rencontrées par les Burundais cherchant à avoir accès à la santé, à l'éducation et à l'emploi ou tout simplement à manger.

Face à ces défis de nature diverse, on est en droit de se demander s'il y a des solutions envisageables à terme. La majorité des PDI désirent s'intégrer localement et remédier durablement à leur situation dans leur lieu de déplacement. Ainsi, 79,4% des personnes interrogées en 2014 ont indiqué vouloir opter pour cette solution, seules 6,8% exprimant le souhait de rentrer chez elles. Pour beaucoup, le retour n'est pas envisageable en raison de l'insécurité et des incertitudes entourant l'accès aux moyens de subsistance et aux services de base dans les régions d'origine⁷¹.

En 2003, le Ministère aux « 3R » a initié la politique de création de « villages de la paix », appelés aussi « zones de réconciliation ». « L'objectif était d'aider à refermer les blessures et d'encourager la réconciliation entre les différentes composantes de la société burundaise à la fin d'une guerre civile prolongée⁷² ». Depuis lors, 16 de ces villages ont été construits dans l'ensemble du pays, mais certains de leurs habitants s'y sentent négligés et oubliés. Ils y subissent des pénuries d'eau constantes et souffrent d'un

⁶⁸ OIM, « Matrice des déplacements (DTM) », *Rapport 2*, janvier 2016, p.3.

⁶⁹ Unesco, « Etat des lieux sur le niveau d'intégration/réintégration socio-économique des réfugiés, rapatriés et déplacés internes au Burundi », Etude réalisée par J. Ndayisaba, Bujumbura, octobre 2016, p. 47.

⁷⁰ Parlement européen, octobre 2014.

⁷¹ *Ibidem*.

⁷² IRIN, « Les villages de la « paix » ont un prix », mars 2010.

manque de terres cultivables, constate l'agence de presse de l'ONU⁷³. Au-delà de cette fonction de réconcilier les Burundais divisés par les conflits récurrents, il y avait aussi l'urgence à remédier à la précarité des conditions de logement dans les sites des déplacés.

Non seulement beaucoup de maisons sont en très mauvais état, mais aussi les occupants ont toujours peur d'être expulsés du jour au lendemain par l'autorité administrative voudrait éviter que ces sites soient définitifs et fait pression sur les déplacés pour qu'ils retournent sur leurs collines d'origine. Comme le relève J. Ndayisaba dans son étude⁷⁴, « *Les déplacés vivent un dilemme : les parcelles qu'ils occupent ne leur appartiennent pas. Les administrateurs ne délivrent pas de titres, considérant que l'occupation est provisoire (depuis 23 ans pour certains sites)* ». La réhabilitation de ces maisons, ne pourra pas se faire tant que le gouvernement restera obsédé par l'idée de vider les sites coûte que coûte, sans en mesurer les conséquences. La plus manifeste est foncière. Fermer les sites est une chose, mais installer les déplacés sur leurs anciennes terres est une partie de la manche. Aussi, il faudra gérer les terres libérées qui aiguissent déjà l'appétit des grands. En l'absence de reconnaissance des droits de propriété foncière et d'accès à la terre des PDI et des rapatriés, le pays pourrait connaître un regain de tensions ethniques⁷⁵. La loi n°1/26 du 15 septembre 2014 a institué un organe de règlement des différends fonciers, la Cour spéciale des terres et autres biens. Il s'agit de la seule instance d'appel contre les décisions prises par la CNTB instituée en 2006, mais dont les décisions font l'objet de controverses. D'après ICG (février 2014), cette nouvelle orientation suscite des craintes et risque de compromettre les efforts de restitution et de réconciliation. Il est nécessaire que la CNTB comme la Cour spéciale traitent les cas qui leur sont soumis indépendamment de l'appartenance ethnique des parties en conflit. Manifestement et au-delà des élections à venir, celles de 2020, de nombreux défis attendent le Burundi en termes de déplacement interne et de services fournis à sa population sinistrée.

Conclusion

C'était pour nous un véritable pari d'aborder en quelques pages la question en rapport avec des personnes déplacées internes au Burundi (PDI), eu égard à la complexité du sujet et à la dynamique du phénomène lui-même. Nous savions dès le départ que cette réflexion ne devrait pas être un simple répertoire des malheurs qu'endurent toutes ces populations innocentes,

⁷³ IRIN, Réseaux d'information régionaux intégrés est un acronyme de l'anglais « Integrated Regional Information Networks ».

⁷⁴ Unesco, oct. 2016, *Op. Cit.*, p. 53.

⁷⁵ ICG, « Les terres de la discorde : la réforme foncière au Burundi », *Rapport Afrique* n°213/ 12 février 2014.

victimes de l'intégrisme ethnique, ni un réquisitoire d'une victime de cette tragédie⁷⁶ contre ce fanatisme qui pourrait apparaître comme d'un autre temps. Nous avons une ambition, celle d'apporter un éclairage, en même temps ouvrir le débat, sur les séquelles sociales d'une crise politique que tout le monde croyait rapide, donc peu complexe.

C'est vrai que le Burundi, cet ancien royaume de la région des Grands Lacs, est dans la tourmente depuis un demi-siècle. Il avait pris depuis 1965 l'habitude des crises, mais celle de 1993 s'est révélée très longue, dure à gérer et surtout plus destructrice comparée aux précédentes, et même avec celle de 2015. L'une de ses particularités est d'avoir donné lieu à la catégorie des déplacés, une réalité sociale nouvelle donc. Elle entraîna en outre une cassure sociale grave : des milliers de compatriotes vivent entassés dans des sites des déplacés, dans des conditions horribles, après avoir fui les massacres sélectifs et à caractère génocidaire. Ils s'ajoutent d'autres milliers de Burundais qui ont été contraints à l'exil. La précarité des conditions de vie de ces populations déplacées et les multiples obstacles au rapatriement des centaines de milliers de réfugiés vivant dans les pays voisins se posent comme des défis majeurs que notre pays doit impérativement relever.

Mais il faut d'abord que la classe politique burundaise doit exprimer clairement sa volonté de s'attaquer, sans tergiverser, aux causes profondes des troubles répétitifs à l'origine des déplacements intérieurs et extérieurs de simples populations qui ne demandent qu'à vivre et mourir parmi les leurs. C'est entre autres l'impunité, « l'ethnisation » de la vie politique nationale, les exclusions sociales, la corruption devenue hélas un sport national, l'exploitation des peurs, la promotion de la violence des masses par des politiciens en mal de popularité, la pauvreté qui fragilise tout le monde. La plupart des questions soulevées ici appellent des mesures courageuses de justice à prendre. Plus précisément, il s'agit de poursuivre individuellement les auteurs des crimes et délits commis au cours des crises qu'a connues le Burundi et de déterminer la nature des compensations à donner aux différentes victimes. Aussi, une réhabilitation réussie des populations déplacées requiert une planification commune et le développement de stratégies coordonnées entre les différents intervenants.

Toutes ces pistes doivent être explorées, en tenant compte des interrogations que suscite la situation actuelle et qui présage d'un avenir proche incertain. Très rapidement, l'expérience démocratique douloureusement tentée en 1993, survivra-t-elle au retour en force au monopartisme dans un

⁷⁶ L'auteur de ce papier a perdu son père dans les massacres qui ont balayé le nord du pays en 1993 alors qu'il préparait sa thèse à Paris I.

climat de terreur généralisé ? Aussi, si nous admettons qu'il n'y a pas de démocratie sans les médias, alors que nous assistons depuis 2015 au verrouillage du monde médiatique, qu'advient-il à la libre expression citoyenne à laquelle les Burundais commençaient à prendre goût et qui a contribué à casser le tabou ethnique en permettant aux Hutu et aux Tutsi d'en parler ouvertement ? Sur un autre plan, l'économie burundaise est exsangue et les risques de conflagration sociale sont majeurs dans le contexte actuel de dénuement généralisé de plus de 80% de la population. Nous imaginons même que la réconciliation nationale omniprésente dans les discours officiels n'est qu'une illusion et un leurre dans le contexte économique actuel. Elle est en effet impensable sans la satisfaction des besoins les plus fondamentaux comme la nourriture, l'accès à l'eau potable, au logement et aux infrastructures sociales essentielles pour les «sinistrés» de guerre et la population en général.

Sur le plan politique, l'enlèvement s'affirme aujourd'hui avec le refus de dialogue avec l'opposition hutu et tutsi, tel qu'il est affiché par le pouvoir. Pourtant, l'Etat burundais a le devoir de proposer des solutions à la fracture sociale issue des différents conflits à caractère ethnique. Il est en outre appelé à lever les défis liés à une cohabitation pacifique de tous. Surtout, les dirigeants gardent le devoir de prévenir les conflits, surtout que dans notre pays, et c'est devenu une habitude qu'une crise en cache une autre (on a en moyenne une crise tous les six ans). Nous sommes en 2017, les nez les plus fins commencent déjà à sentir le parfum de 2020. Si les élections prochaines pourraient consolider le processus de transition vers la paix et la démocratie, rien ne garantit qu'elles ne provoquent de nouveaux déplacements⁷⁷. Nous préférons nous tromper, surtout qu'en histoire rien n'est joué d'avance, et que dans le cas du Burundi, il n'y pas de fatalité possible compte tenu que le passé récent de notre pays est riche de retournements de situations⁷⁸.

⁷⁷ L'appréhension est celle de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), dans son rapport du 4 mars 2015. Nous la partageons compte tenu de l'expérience récente (à partir de 1993) où chaque élection présidentielle débouche sur des conflits violents.

⁷⁸ On a pu croire dans les années 2000 avec l'Accord d'Arusha qu'un certain passé était vraiment révolu et que le Burundi pouvait vraiment croire, enfin à un avenir meilleur.

Bibliographie

Accord d'Arusha pour la Paix et la réconciliation au Burundi, août 2000.

An., *Document d'appel consolidé des agences des Nations-Unies et du HCR*, Bujumbura, 2003.

CHRETIEN, J.P., *L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'histoire*, Paris, Aubier, 2000.

CHRETIEN, J.P. et MUKURI, M. (éd.), *Le Burundi, la fracture identitaire*, Paris, Karthala, 2002.

CHRETIEN, J.P. et DUPAQUIER, J.F., *Burundi 1972. Au bord des génocides*, Paris, Karthala, 2007.

H.C.R., *Plan d'urgence de rapatriement des Burundais réfugiés en Tanzanie*, Bujumbura, août 2000.

HATUNGIMANA, A., *Nouvelles Stratégies agricoles suite au déplacement des populations au Burundi*, HCR, Bujumbura, novembre 2001.

HATUNGIMANA, A. et alii, *Stratégie nationale de réinstallation et de réinsertion des personnes sinistrées au Burundi*, Ministère à la Réinsertion et à la Réinstallation des Déplacés et des Rapatriés (MRRDR), Bujumbura, septembre 2002.

HATUNGIMANA, A., *Analyse sur la politique de rapatriement, de réinsertion et de réhabilitation des sinistrés ainsi que la problématique de gestion des terres au Burundi*, Observatoire de l'action gouvernementale (O.A.G.), Bujumbura, février 2003.

HATUNGIMANA, A., « Political Crisis and Social Reconfigurations : The Problem of the "Disaster Victims" in Burundi », in Chrétien J.-P. (ed.), *The Recurring Great Lakes Crisis: Identity, Violence and Power*, London, Hurst, 2006.

International Crisis Group, "Réfugiés et déplacés au Burundi: désamorcer la bombe foncière", *Report n°70*, 7 octobre 2003.

ISTEEBU, *Etude de profilage des personnes déplacées internes vivant sur les sites au Burundi*, Bujumbura, 2012.

MALKKI, L., *Purity and exile. Violence, memory and violence cosmology among Hutu refugees in Tanzania*, Chicago University Press, 1995.

MRRDR, *Politique sectorielle de réhabilitation des sinistrés burundais*, novembre 1999.

MRRDR, *Plan d'action global pour la réhabilitation des rapatriés et des déplacés intérieurs 2001-2003*.

MRRDR, Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, *Rapport définitif d'inventaire des terres domaniales au Burundi*, Bujumbura, mars-octobre 2001.

Nations-Unies, Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) au Burundi, *Récapitulatif des activités de l'assistance humanitaire au Burundi*, janvier 2002.

NDAYISABA, J., Etat des lieux sur le niveau d'intégration/réintégration socio-économique des réfugiés, rapatriés et déplacés internes au Burundi, Etude commanditée par la représentation de l'UNESCO, Bujumbura, octobre 2016.

NSABIMANA, Th. et alii, *Etude des conditions de réinstallation et de réinsertion des déplacés et des rapatriés*, Fondation pour l'Unité, la paix et la démocratie, Bujumbura, août 1995.

OAG, *Evaluation de la politique sectorielle de rapatriement, de réinsertion et de réhabilitation des sinistrés*. Etude réalisée par E. Ngayimpenda, Bujumbura, mai 2005.

OCHA, *Enquête sur les populations déplacées au Burundi 2005*. Bujumbura, juin 2005.

UNICEF, OCHA et PNUD/PCAC, *Identification des problèmes humanitaires et des besoins socio-économiques des ménages dans les sites des déplacés*, Bujumbura, mai 2002.

Mouvements migratoires dans le territoire de Fizi au Sud-Kivu

Evariste MFAUME

Directeur Exécutif de Solidarité des Volontaires pour l'Humanité (SVH)

Baraka, Sud-Kivu

Résumé

Depuis 2014 face à un taux élevé de chômage, des conditions de vie précaires et le manque d'alternatives économiques, un potentiel de créativité plongé dans l'attentisme alors que les exigences de la vie sont dynamiques, des milliers de personnes, des jeunes, des familles quittent le territoire de Fizi chaque année, aspirent à l'option de réinstallation comme solution durable vers l'Afrique du Sud, l'Europe, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie via l'axe Tanzanie- Mozambique- Malawi d'une part ; et sur l'axe Burundi-Rwanda –Ouganda- Kenya d'autre part pour tenter d'explorer d'autres alternatives économiques avec un rêve que tout y est rose. « C'est une démarche de vie ou de mort rapporte des candidats contactés ». Nombreux de ces jeunes sont exposés et courent le risque d'être récupérés par des groupes armés et des réseaux criminels.

Le caractère structurel de l'insécurité est un facteur important : Le secteur de Ngandja reste le plus affecté par l'activisme du groupes armé Mai-Mai Yakutumba de l'obédience Babembe qui prouve son encrage dans la zone à cheval de la forêt de Ngandja (axe Fizi centre-Lubondja-Lulimba-Misisi-Ngalula-Nyange et le bord du lac Tanganika sur la partie Est du massif de Ngandja ainsi que la partie du territoire de Kalemie limitrophe du territoire de Fizi. Ce groupe poursuit des hostilités contre l'armée régulière, mais aussi, de manière récurrente, lance des attaques contre les éleveurs Banyamulenge et leurs troupeaux en transhumance, ce qui cristallise les relations entre les communautés Babembe et Banyamulenge. Le lien entre ce groupe armé et des pygmées du Nord Katanga vient compliquer la donne d'avantage. « Entre bouger et rester, les communautés sont dans un grand dilemme », nous a rapporté un vieux du village.

D'autres mouvements migratoires sont motivés par l'insécurité alimentaire suite aux perturbations dues aux changements climatiques et par le manque d'opportunités économiques suite à l'appauvrissement des communautés.

01. Aperçu historique

De 1964-1980 le territoire de Fizi a traversé une période extrêmement difficile de résistance armée commandée par Mzee Laurent Désiré Kabila dans le maquis de Hewa Bora en collectivité secteur de Lulenge contre le pouvoir de Mobutu ; c'est l'origine du mouvement Maï-Maï. Ces mouvements violents sont parvenus à diviser politiquement les communautés locales dans des blocs hostiles entre elles selon qu'un groupe appartenait à l'influence de la rébellion de Hewa Bora ou des loyalistes du côté de Mobutu. Cette résistance a eu comme conséquence des opérations militaires brutales et sanglantes émaillées des violations graves des droits de l'Homme dans un territoire qualifié de « zone rouge ».

Les familles entières ont commencé à se pourchasser, à s'entretuer ; provoquant ainsi de vastes mouvements de populations internes vers des zones présumées calmes, vers les pays voisins principalement en Tanzanie et au Burundi, la pauvreté a pris racines de plus en plus. Au regard du degré d'atrocité très élevée, des souvenirs horribles ; des communautés entières ont refusé de retourner en RDC jusqu'à ce jour, optant pour la plupart l'option d'intégration locale dans les milieux de refuge et sont devenus soit Tanzaniens, soit Burundais.

En 1996 ce sont les forces de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) qui font leur apparition, le même Laurent Désiré Kabila se fait accompagner par les militaires du Rwanda, de l'Ouganda et des congolais, lourde logistique à l'appui avec mission de renverser le pouvoir de Mobutu à tous prix. Dans le territoire de Fizi comme de tradition une farouche résistance armée se prépare par les Maï-Maï, comme dans le premier cas les forces de l'AFDL bien déterminés y mènent des opérations militaires robustes ; ce qui provoque un grand afflux des déplacés internes, plus de 350.000 déplacés internes, un départ massif vers l'exil en Tanzanie, plus de 150.000 réfugiés.

02. Déracinement et mouvements migratoires

Arrivés en Tanzanie en 1996, quelques années plus tard nombreux sont les réfugiés qui pensent que la RDC est un cauchemar et n'offre pas de possibilités économiques, devant les trois solutions durables proposées par les Etats et le Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés UNHCR (rapatriement, intégration locale, réinstallation) ; la quasi majorité des réfugiés optent pour la réinstallation vers les pays développés. Ils vont jusqu'à vendre leurs biens (Maisons, champs, terres...) pour leur permettre d'avoir de l'argent ; de suivre le processus de leurs dossiers ; ils vont jusqu'à marier leurs filles avec des tiers pour tirer profit de dots et soutenir leurs dossiers ;

parfois ils changent de pays pour tenter où est-ce que c'est facile avec les démarches.

Depuis 2014 face à un taux élevé de chômage, des conditions de vie précaires et le manque d'alternatives économiques, un potentiel de créativité plongé dans l'attentisme alors que les exigences de la vie sont dynamiques, des milliers de personnes, des jeunes, des familles quittent le territoire de Fizi chaque année, aspirent à l'option de réinstallation comme solution durable vers l'Afrique du Sud, l'Europe, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie via l'axe Tanzanie, Mozambique, Malawi d'une part ; et sur l'axe Burundi, Rwanda, Ouganda, Kenya d'autre part pour tenter d'explorer d'autres alternatives économiques avec un rêve que tout y est rose. « *C'est une démarche de vie ou de mort rapportent des candidats contactés* ». Nombreux de ces jeunes sont exposés et courent le risque d'être récupérés par des groupes armés et réseaux criminels.

03. Le caractère structurel de l'insécurité

Le secteur de Ngandja reste le plus affecté par l'activisme du groupe armé Maï-Maï Yakutumba qui a un encrage dans la zone à cheval de la forêt de Ngandja (axe Fizi centre-Lubondja-Lulimba-Misisi-Ngalula-Nyange) et le bord du lac Tanganyika, sa partie du territoire de Kalemie limitrophe de Fizi. Ce groupe poursuit des hostilités contre l'armée régulière, mais aussi de manière récurrente lance des attaques contre les éleveurs Banyamulenge et leurs troupeaux en transhumance, ce qui cristallise les relations entre les communautés Babembe et Banyamulenge sur fond identitaire. Le lien entre ce groupe armé et des pygmées du Nord-Katanga vient compliquer la donne davantage. « *Entre bouger et rester, les communautés sont dans un grand dilemme* » nous a rapporté un vieux d'un village. D'autres mouvements migratoires sont motivés par l'insécurité alimentaire suite aux perturbations de changements climatiques et le manque d'opportunités économiques suite à l'appauvrissement des communautés.

04. L'arrivée des réfugiés Burundais dans le camp de Lusenda

Le premier convoi des réfugiés Burundais installés dans le camp de LUSENDA est arrivé le 1er Juin 2015. Les membres des communautés d'accueil ont manifesté toute leur joie en termes de solidarité pour avoir accueilli la première fois les réfugiés dans cette entité. Les chants, les danses traditionnelles, les tamtams et toute autre forme d'extériorisation de joie a été présentée par les communautés hôtes de Lusenda, Lulinda et Katungulu. C'était en effet un rendez-vous de haute mobilisation ont révélé les entretiens menés avec les réfugiés et avec les membres des communautés d'accueil. Avec la précarité économique qui caractérise et la vie des réfugiés et celle des communautés d'accueil, par rapport à l'accès aux ressources

limitées les perceptions de ces deux groupes communautaires changent au fil du temps :

4.a) Perception des réfugiés vis-vis des communautés locales

L'assimilation des réfugiés burundais par les membres des communautés aux autorités locales et HCR accusés d'avoir expropriés sans indemnité ni compensation leurs champs sous caution des promesses, la location des terrains des tiers aux réfugiés Burundais (Les responsables des réfugiés burundais ont révélé que plusieurs étendues mises en location par les communautés locales à l'insu des autorités locales seraient des terres conflictuelles. Il s'agit des terres appartenant aux personnes se trouvant encore en refuge en Tanzanie. Les conflits fonciers en ce sens restent une bombe à retardement. Pourtant, avec le temps, les réfugiés souhaiteraient avoir une terre où ils pourraient cultiver des produits de grande importance (palmiers par exemple). L'autre élément c'est la difficulté de paiement des réfugiés par les propriétaires terriens congolais aux termes d'un contrat de collaboration conclue entre les deux parties, les dévastations des champs des communautés hôtes par certains réfugiés afin de s'approvisionner soit en bois, soit en vivres constituent une dimension foncière du défi, les violences basées sur le genre commises par les membres des communautés hôtes sur les femmes et jeunes filles Burundaises dans et en dehors du camp.

4.b) Perceptions des communautés locales vis-à-vis des réfugiés

Perceptions sécuritaires

La zone étant en proie de l'insécurité récurrente causée par l'activisme des groupes armés nationaux et internationaux y compris les groupes d'origine burundaise, la population locale développe la conviction selon laquelle les réfugiés burundais non seulement favorisent l'incursion des groupes armés burundais dans la zone, mais aussi certains parmi-eux participent dans la commission des incidents sécuritaires.

Cette conviction est renforcée par une campagne de diabolisation entreprise par une partie de l'élite politique, la société civile et autres leaders d'opinion qui pensent que l'installation du camp dans les périphéries de Lusenda n'a pas tenu compte des préoccupations sécuritaires de la population riveraine.

Perceptions socio-culturelles

Sur le plan culturel, la communauté congolaise d'accueil (Babembe) reste caractérisée par la croyance des stéréotypes selon lesquels les burundais sont un peuple de second rang par rapport aux congolais en général et aux Babembe en particulier. Cette croyance ne favorise pas une interaction dans un respect mutuel entre ces deux communautés. Cette perception se

manifeste aussi lors des mariages mixtes impliquant les réfugiés et les communautés hôtes. De leur part, les communautés d'accueil n'accordent pas la même valeur aux femmes réfugiées prises en mariages par les congolais et ont tendance à minimiser le coût de la dote allouée à la famille de la jeune fille burundaise ; par contre lorsqu'un réfugié burundais prend une jeune fille congolaise en mariage, la tendance est d'exiger une somme importante d'argent comme dot et dont le plus souvent les familles réfugiées ne sont pas à la hauteur.

05. Deux histoires de succès, pour conclure

a) Les mouvements intenses des jeunes de la communauté Bashi à véhicule ou à pied en provenance de Bukavu et ses environs vers les hauts plateaux des territoires de Fizi, d'Uvira et de Mwenga (secteur d'Itombwe) appelés communément les Chinois suite à leur esprit entrepreneurial alimentent cette zone difficilement accessible en produits de première nécessité, de retour ils y ramènent des produits de champs, d'élevage, de minerais ; ils tissent des relations, des échanges formidables dans le renforcement de la cohésion sociale.

b) En observant au jour le jour les mouvements des échanges économiques transfrontaliers des femmes, des jeunes, des hommes entre le Burundi et les territoires de Fizi et d'Uvira d'une part, entre la Tanzanie et les territoires de Fizi et d'Uvira d'autre part ; il y a lieu de croire que les réalités au quotidien des communautés entretiennent un climat de bon voisinage qui dépasse de loin les seuls intérêts politiques et diplomatiques des Etats concernés et les interpellent de faire plus dans la libéralisation de ce secteur.

Nord Kivu : les migrations de tous les dangers

Kennedy WEMA MUHINDO

Journaliste

Butembo, Nord-Kivu

1. Introduction

En écoutant les informations sur les médias internationaux, surtout sur les télévisions européennes, il ne se passe pas 24 heures, surtout en été, que l'on raconte la fin tragique des centaines, voire des milliers des migrants qui fuient les misères africaines (et ou asiatiques) pour aller vers l'Eldorado du vieux continent. La plupart de ces malheureux voyageurs finissent la vie, noyés dans la mer Méditerranée. Certains se lamentent sur ce destin brisé de ces pauvres migrants. D'autres se moquent de ceux qui croient qu'en Europe on ramasse du pain sur les arbres sauvages, cela dépend de la considération, sans songer aux motivations réelles ni aux vraies raisons qui poussent ces milliers de personnes à prendre la route de l'exil et ou de l'exode. Ce qui est vrai est que chacun a bien une raison.

Ces images des corps flottant sur les flots de la mer Méditerranée, font vite oublier le calvaire que subissent autant des compatriotes, les peuples du Kivu en quête de mieux vivre, fuyant l'insécurité devenue chronique, la précarité et le manque des terres... Ceux qui tentent d'aller s'installer ailleurs connaissent la méfiance avec laquelle on les accueille. Ce n'est pas si facile. Il arrive que lorsque vous débarquez à Kinshasa, des kinois vous développent le langage du genre « vous les gens de l'est », (comme si l'est du pays ne faisait pas partie de la RDC) ou encore « vous les gens de l'intérieur ». Mais plus proche de chez nous encore, dans la même province, le Grand Nord s'oppose au Petit Nord (appellation bien contrôlée). Dans ma ville, Butembo, il est arrivé pire. Les migrants ont été assimilés à des tueurs. Il a suffi à certains de ne pas connaître la langue locale ou de balbutier un swahili à la tonalité douteuse... De surcroît s'ils venaient du Sud vers le Nord

...

Au dernier trimestre de 2016, des jeunes instrumentalisés en sous-main par des politiciens ont imposé une terreur sur la ville. C'était au moment où les massacres s'amplifiaient en ville voisine de Beni et toute personne étrangère qui traversait Butembo courait le risque d'être lynchée. Le 24 Août 2016, le jour se lève ordinairement sur la ville. Mais la tension est percep-

tible. Il y a quelques jours, des convois de minibus transportant des personnes soupçonnées d'être des Hutu migrant vers la province de l'Ituri ont été interceptées et renvoyées par des populations en colère. Ils sont accusés par on ne sait qui, d'être les tueurs qui massacrent dans la ville de Beni et ses environs. Ce jour-là donc, deux pauvres femmes innocentes ont été brûlées vives dans une agence de voyage, en plein centre-ville, tout simplement puisqu'elles étaient soupçonnées d'être des migrantes hutu⁷⁹ ... On se rendra compte après et trop tard que ces victimes innocentes supposées hutues étaient au fait: l'une de Bukavu et l'autre de l'Equateur et n'avaient aucun lien avec les migrants. Les faits étaient là, on a tué des gens parce qu'on les accusait d'appartenir un groupe des migrants. Et comme si cela ne suffisait pas, le lendemain, un autre homme soupçonné d'être lui aussi un migrant Hutu a aussi été brûlé vif dans un autre quartier de la ville près de l'aéroport.... Seuls les médias ont tout au moins joué un rôle, celui de rapeler les jeunes agités à une prise de responsabilité et à rejeter la xénophobie.

Notre objectif dans cette analyse n'est ni de défendre les migrants encore moins de leurs donner raison. Mais nous voulons simplement comprendre comment les acteurs étatiques de premier plan gèrent cette situation, avec une certaine légèreté tardive qui cache une certaine volonté manifeste de vouloir manipuler la situation et peut-être en tirer profit. La situation mérite que l'on s'y penche et qu'on approche froidement la question des migrations internes entre les provinces voisines d'un même pays et au Nord-Kivu en particulier.

2. Migrer, n'est-ce pas un droit ?

La situation est si sérieuse qu'elle émeut les politiciens de la région. Le gouverneur de Province du Nord Kivu a dû, pour stopper l'hémorragie découlant de ce passage des personnes sur le sol nande, produire une note circulaire "*interdisant la circulation des personnes inconnues*"⁸⁰ sur toute l'étendue du Nord-Kivu, en particulier en territoire de Beni. Mais des gens mal intentionnés ont interprété à leur guise ce message. La situation a semblé se calmer jusqu'à ce que les populations Hutu (venues de Masisi ?) décident, d'elles-mêmes ou sous l'impulsion de certains acteurs politiques, d'aller assiéger, la mi-mai, le gouvernorat de province avec des calicots de fortune, exprimant leur droit d'habiter où ils veulent. Le gouverneur de province a même dû convoquer une conférence de presse exclusivement centrée autour de cette question le 20 mai dernier, avec un ton d'une dureté qu'on ne lui connaissait pas auparavant.

⁷⁹ Lire la tragédie sur <http://www.bfmtv.com/international/rdc-deux-femmes-lynchees-et-brulees-vives-par-une-foule-en-colere-1030011.html>

⁸⁰ Note circulaire N°01/551/CAB/GP-NK du 28 mai 2016

Plusieurs textes organisent les migrations de par le monde parce que depuis des lustres, migrer est un droit. La Constitution de la RDC elle-même à son article 30 le stipule si bien : " *Toute personne qui se trouve sur le territoire national, a le droit d'y circuler librement, d'y fixer sa résidence, de le quitter et d'y revenir, dans les conditions fixées par la loi.*"⁸¹ Cette idée se renforce bien sûr par l'obligation d'avoir une loi sur les mouvements internes des populations. Or il se passe que la RDC connaît une lacune dans ce secteur. Il faut bien une loi spécifique sur les mouvements des populations. Les élus de la république ont plutôt de la matière quant à ce. Mais nous croyons, nous, à notre humble avis, qu'il faut quitter, dans un premier temps, le raisonnement de la "ghettoïsation", celui de croire que l'on est seulement lié à son terroir. La notion d'identité doit dépasser celui du territoire, comme le dit si bien Alain Mabanckou "*il serait vain de se cantonner au territoire, d'ignorer la multiplication des interférences, et par là, la complexité de cette ère nouvelle qui nous lie les uns aux autres, loin des considérations géographiques*".⁸²

Dans la foulée de cette affaire des « migrants Hutu », le Cocus des parlementaires nationaux de l'Ituri a repris à son compte la situation. Dans un communiqué cité par la presse de Kinshasa, il y a des termes durs des élus de l'Ituri. On qualifie ainsi ces migrants par exemple de « rwandais » liant dans la foulée ces migrations à un projet de balkanisation de la RDC. On peut y lire par exemple des déclarations comme : «*Les parlementaires de l'Ituri affirment leur détermination à s'opposer à tout schéma et à toute personne qui tentera de balkaniser la RDC en se servant de la province de l'Ituri comme élément déclencheur* »⁸³.

On risque de croire que cette histoire n'a commencé qu'hier. Mais que non. Selon les habitants du territoire d'Irumu, les Hutu ont commencé à migrer en masse dans ce territoire vers les années 2010. Mais les migrations à grande échelle des « Hutu », appelés entretemps « Banyabwisha » se sont amplifiées depuis 2015. Un journaliste qui a travaillé sur la question nous a expliqué que cette communauté représente actuellement plus de 5 mille familles qui habitent les petits villages autour des centres de Boga, Burasi et Tchabi. Ils cultivent des champs acquis contre de l'argent auprès des chefs coutumiers de la région et ne ravissent rien. Ils cultivent leurs champs et vendent les produits vivriers dans les marchés de la région d'Irumu centre et Bunia. Ils construisent des écoles où leurs enfants étudient...⁸⁴

⁸¹ Article 30 de la Constitution de la RDC, alinéa 1

⁸² A. Mabanckou, *Le sanglot de l'Homme Noir*, Fayard 2011, P. 59

⁸³ Christine Tshibuyi, <https://actualite.cd/2017/05/22/deputes-de-lituri-sopposent-a-migration-hutus-vers-province/> consulté le 23 Mai 2017 à 10H09'

⁸⁴ Echanges avec un journaliste de Bunia sur la question

3. Et si c'était une question politique ?

Il est important de se demander en toute légitimité, pourquoi c'est seulement à cette veille d'élections que cette question redevient capitale. Déjà en mai 2016, l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu s'était penchée sur la question. Dans sa plénière du 27 mai 2016, la question avait été largement discutée et une recommandation avait même été produite pour que le mouvement de ces personnes « inconnues » (?) soit suspendu. Il fallait même que le ministre provincial en charge de l'administration et de l'ordre public puisse *procéder dans un meilleur délai à l'identification*⁸⁵ de ces personnes. Vu les rebondissements de la situation, presque une année après, il transparaît que cette recommandation ainsi que la note circulaire du gouverneur de province du Nord-Kivu n'ont jamais été suivies d'effets.

Il s'observe un manque criant de volonté politique pour que ce dossier soit résolu une fois pour toute. Par contre il transparaît que les hommes politiques veulent exploiter la question pour s'attirer qui une sympathie, qui d'éventuels électeurs... Les élections prochaines sont donc à notre humble avis un des enjeux qui font trembler plus d'un politicien et tous les coups sont permis pour s'y préparer politiquement. Faut-il croire alors que cette fois, la question sera prise au sérieux ? Peut-être car dans son point de presse, le gouverneur de province a été un peu plus formel. Une commission de contrôle sera mise sur pied pour aller conjointement avec les autorités de la province voisine de l'Ituri, identifier ces milliers de familles. « *Je ne peux pas accepter ou me taire lorsque ce sont mes électeurs qui partent ailleurs* » a déclaré le gouverneur du Nord-Kivu dans une conférence de presse.⁸⁶ Déjà avant cela, les questions des troubles ethniques dans la région, le Nord-Kivu et l'Ituri, ont été liées aux troubles. "Depuis un an et le début du repli des FDLR, les attaques contre les camps ou les sites de déplacés, majoritairement hutus, se multiplient. Pour la communauté hutu, aucun doute, il s'agit là d'une guerre aux motivations politiques et relents ethniques, ce que le gouverneur de la province dément".

4. La passivité suspecte des acteurs de l'Etat

Qu'est-ce que ça coûte à un Etat d'organiser les mouvements de ses propres concitoyens sur son propre sol à l'intérieure même de ses frontières ? Parce que, au fait, on ne comprend plus les contours de cette question des migrations qui fait monter les démons de la xénophobie. Il revient à notre humble avis de lire l'histoire de la région pour comprendre qu'il est vrai, les Hutu et les Nande ne s'estiment pas assez, mais ils n'ont pas vécu non plus dans l'animosité. Il y a eu de l'adversité certes, portant sur

⁸⁵ Note circulaire N°01/551/CAB/GP-NK du 28 mai 2016

⁸⁶ Conférence de presse du gouverneur le 20 mai 2017 à Goma sur la question des migrants Hutus

l'exercice du pouvoir politique entre les deux peuples les plus majoritaires du Nord-Kivu mais aussi sur la gestion et l'occupation de la terre. Mais les Nande vivent en terres hutues depuis des lustres. Cela n'a jamais été un problème. D'ailleurs, la cohabitation a jadis été pacifique entre les deux peuples. De son vivant, Monseigneur Emmanuel Kataliko écrivant à son confrère Monseigneur Faustin Ngabu affirmait dans une lettre : « *Dans le territoire de Lubero ont cohabité Nande, Hutu et Tutsi que j'ai moi-même baptisés ou confirmés, comme dans la paroisse de Luofu. Le centre scolaire adventiste de Rwese-Lukanga a accueilli, pour leurs études secondaires, des tribus venant de toutes les provinces du Congo, et même des Hutu et Tutsi du Rwanda, sans qu'il y ait des tensions liées à une quelconque appartenance ethnique ou tribale* »⁸⁷

Mais il ne faut pas se leurrer...il y a encore peu, la situation dans le sud Lubero a failli dégénérer entre les communautés Nande et Hutu. Si la question ici ne porte pas sur des mouvements des populations, les acteurs restent les mêmes et donc la possibilité de contagion et de la résurgence des ressentiments qui risquent de réveiller des vieux démons de la haine reste réelle. Les massacres de Miriki et autres violences qui ont déchiré cette région sont encore fraîches dans les mémoires.⁸⁸ La complexité de la situation politique à l'est de la RDC ainsi que les questions sécuritaires liées aux frontières avec les pays voisins ou les ethnies, avec des communautés et des peuples transfrontaliers, exige que cette question soit traitée avec célérité et avec le sérieux dû à sa dimension. Il est par exemple étonnant que jusqu'à ce jour, le législateur congolais n'ait pas songé à légiférer formellement sur cette question des migrations internes.

5. Conclusion

La question des migrants Hutu est à prendre avec le sérieux qu'il faut et qui s'impose. A ce jour on ne sait pas retrouver les villages dépeuplés d'où ils proviennent du Masisi ou de Rutshuru, pour aller vers l'Ituri. Et pourtant, ils sont porteurs des documents, des ordres de mission et des cartes d'électeurs congolaises tenant lieu de pièce d'identités. Ils ne sont donc pas des « populations inconnues » car ils sont identifiés comme Congolais, détenant des documents d'identité congolais. Si on continue à les traiter comme tels, avec cette légèreté qui frise la complicité, on est parti pour raviver les conflits liés à la nationalité et à la question de la terre qui ont miné la cohabitation pacifique entre les peuples de l'Est. Le décor en Ituri est bien planté : l'histoire de la région, la présence des miliciens, la gestion

⁸⁷ <http://benilubero.com/un-message-du-feu-mgr-kataliko-qui-a-tout-dit-et-predit/> consulté le 23/05/2017 à 11h01

⁸⁸ <http://www.rfi.fr/afrique/20160205-rdc-montee-tensions-nandes-hutus-sud-lubero> consulté le 30 06 2017

de la terre et des ressources naturelles... le cocktail sera explosif et les étincelles se propageront loin. Le Nord-Kivu est déjà assez instable pour laisser se prolonger vers l'Ituri un problème qui sera demain ingérable, surtout que l'histoire récente même de l'Ituri est teintée des conflits terribles. Et ce n'est pas seulement l'Ituri qui en pâtira... Le grand Nord-Kivu, jusque-là un peu épargné des conflits inter-ethniques de grande ampleur, risquera de plonger et peut-être même de chavirer... Il faut éviter que pareille chose arrive.

Les migrations réussies en Afrique : Commerce, musique et religion comme points d'appui pour orienter positivement les mouvements migratoires

Kä Mana

Théologien et Philosophe congolais

Directeur de capacitation

Pole Institute

Introduction

A force d'entendre parler aujourd'hui de migrations en termes de menaces destructrices, de peurs irraisonnées, de catastrophes sociales et de détresses psychiques infinies parmi les populations, on a tendance à oublier que les civilisations humaines se sont construites par des mouvements de populations qui enrichissent et fécondent le génie créateur de l'humanité. Par manque d'une perspective et d'une conscience historique claires sur ce que les sociétés doivent à l'inter-fertilisation des mouvements des hommes hors de leurs ancrages naturels et de leurs niches sociales, il est devenu habituel de ne voir les migrations que du point de vue des pathologies qu'elles créent dans le contexte de la mondialisation actuelles dont on oublie qu'elle est elle-même, par son esprit de violence et par ses principes d'inégalité et d'injustices, à la source des déplacements massifs des populations en recherche de paix, de sécurité et de bonheur ailleurs que chez eux.

Dans cette réflexion, je ne m'inscris pas dans la vision négative qui concerne des migrations catastrophiques dues aux guerres, aux désordres économiques, aux irrationalités politiques et aux folies humaines que l'ordre mondial d'aujourd'hui nourrit et envenime. De même, Je ne m'appesantis pas sur les négativités qu'une perception parcellaire du phénomène migratoire et des problèmes cruciaux qu'il pose aux sociétés contemporaines.

J'aimerais changer de cap et de fusil d'épaule en me concentrant sur des cas précis de migrations africaines réussies, à partir desquelles il est possible de repenser l'imaginaire de la migration dans son ensemble selon une perspective positive et d'en réorienter les énergies autrement que sur les réalités de catastrophe qui mobilisent les réflexions de nos jours.

1. Réussir le commerce dans la dynamique des affaires lucratives : la communauté nigériane dans la ville de Douala au Cameroun

Dans la ville de Douala au Cameroun, tout le monde connaît l'énergie économique et financière de la communauté nigériane qui s'est emparée d'un grand quartier de la ville devenu aujourd'hui le centre d'achat et de vente des pièces détachées des véhicules et de beaucoup d'autres matériels de la quincaillerie et du bric-à-brac de toutes origines et de tous genres. Dans un Capharnaüm humain et un tintamarre assourdissant qui rassemblent chaque jour des milliers d'hommes et de femmes à la recherche d'objets d'utilité quotidienne et de certaines pièces rares que l'on trouverait difficilement ailleurs, un espace de marché d'une fécondité infinie s'est créé. La communauté immigrée nigériane en est le cœur, dans d'impressionnantes pulsations où d'immenses richesses se construisent et s'épanouissent.

Les principes de cette accumulation de la richesse dans une communauté d'immigrés sont clairs :

- construire des solidarités solides à partir des origines communautaires ou nationales qui servent d'identité à défendre et à mettre au service de la terre étrangère où l'on se sent accueilli au point d'en faire véritablement sa nouvelle patrie ;
- développer un dynamisme économique et financier à partir d'une spécialisation visible dans un marché que l'on domine et pour lequel on s'organise selon des rationalités fortes d'enrichissement et des normes de soutien mutuel garanties par une forte conscience communautaire des origines.
- promouvoir un imaginaire de la réussite non seulement individuelle, mais collective, avec une ardente volonté de vaincre tous les obstacles pour être perçu dans son propre pays comme un battant qui a amassé des trésors ailleurs et qui développe sa région d'origine avec les richesses acquises en terre d'immigration ;
- imposer dans la terre d'accueil une reconnaissance et une confiance fondées sur l'éthique de l'effort et du travail.

A travers ces principes, on peut dire que l'immigration fait sens et cesse d'être un phénomène de fuite aléatoire et éplorée, sans boussole, vers des ailleurs dont on ne maîtrise ni les modes de vie, ni les protocoles de pensée, ni les arcanes d'organisation sociale. Elle exige des buts précis et des normes communautaires à respecter. Elle se déploie dans un cadre cohérent et dans des structures qui rendent la réussite possible. En plus, elle ne se subit pas comme une fatalité : elle est un choix rationnel vers un univers communautaire connu où l'on décide de construire sa propre destinée en lien avec les siens. Elle constitue une sphère d'inter-enrichissement, un

champ du donner et du recevoir, pour reprendre une expression de Léopold Sédar Senghor.

Ce qui fait la force de la communauté nigériane de Douala, c'est d'avoir justement fait de l'immigration non pas un destin subi, mais une destinée construite, avec la possibilité d'accueillir d'autres membres de la communauté d'origine qui désireraient tenter leur chance loin de chez eux en comptant sur le dynamisme économique, financier et commercial d'une communauté d'origine qui a su s'implanter ailleurs et s'y faire accepter comme une force d'enrichissement de la terre d'accueil.

Rien n'était pourtant acquis d'avance. Quand, pendant la guerre du Biafra, les Nigériens ont commencé à fuir la guerre sur la terre de leurs ancêtres et à chercher dans d'autres pays africains de nouvelles terres pour vivre loin de chez eux, rien ne prédestinait la communauté qui s'est installée à Douala à devenir un modèle de réussite en matière d'intégration par le commerce dans le marché local. Il n'était écrit nulle part qu'elle serait l'épicentre d'un champ précis dans une grande ville du Cameroun. Si elle est parvenue à être ce qu'elle est, cela est dû au fait que les réfugiés ont très vite compris ce qui faisait la force de leur identité communautaire : le génie de la débrouillardise et des affaires dans lequel les ressortissants du Biafra ont toujours su exceller sur leur propre terre, avant que la guerre, qui a ruiné leur force créatrice, ne les condamne à chercher ailleurs une certaine sécurité. Grâce à quelques leaders de génie, ils se sont vite organisés, ont structuré leur vie communautaire et ont trouvé le créneau dont ils avaient besoin pour s'épanouir : le marché des pièces détachées dont Douala avait besoin. A partir de là, l'immigration subie est devenue une condition construite, qui a permis, même après la fin de la guerre du Biafra, à faire venir, par vagues successives, d'autres Nigériens désireux de réussir ailleurs que chez eux.

Il faut dire aussi qu'ils se sont trouvés dans un champ social très fertile : le Cameroun et la ville de Douala. C'est un terrain où l'ouverture d'esprit et la culture du cosmopolitisme permettaient au génie venu d'ailleurs de s'enraciner localement et de bénéficier de la culture locale d'accueil pour prendre essor. La communauté nigériane avait vite compris la fertilité de ce terreau d'accueil et elle y a construit l'une des migrations choisies les plus prospères et les plus porteuses de sens.

Je ne parle pas de la question des immigrés en Afrique aujourd'hui sans présenter la leçon qu'il est bon de tirer aujourd'hui de la communauté nigériane de Douala qui a su vaincre la tragédie de la guerre du Biafra dans une destinée de réussite économique, financière et commerciale extraordinaire.

2. La rumba congolaise au cœur de la réussite musicale de la Côte d'Ivoire

Parmi les migrations réussies dans l'Afrique d'aujourd'hui, celle des musiciens congolais en Afrique de l'Ouest méritent une attention particulière. Dans les années 1980, la ville d'Abidjan était devenue pour les musiciens congolais, zaïrois à l'époque, le chemin obligé pour atteindre le public mondial et s'ouvrir la route de l'Europe. Ceux qui arrivaient dans la capitale de la Côte d'Ivoire entraient dans un monde qui permettait non seulement d'accéder au public du Nigeria, du Mali, du Togo, du Bénin et d'autres pays de la CEDEAO, mais aussi d'avoir un retentissement notoire dans les diasporas africaines de France, du Canada et des Etats-Unis. L'enjeu n'était pas seulement la notoriété, mais aussi les possibilités d'enrichissement dans une contrée mieux organisée, où le miracle ivoirien était une manne du ciel. Outre les grands orchestres de Kinshasa qui, pendant plus de deux décennies, ont inondé de leur génie l'espace CEDEAO, beaucoup de musiciens du Congo avaient individuellement choisi de s'installer au pays d'Houphouët-Boigny, ou d'y concentrer leurs énergies, avec des fortunes diverses et inégales. Avec les chansons comme *Fatoumata*, *Georgette* ou *Suzanne Couliballi*, Sam Mangwana s'y était créé un espace d'admirateurs inconditionnés et avait bénéficié du terroir musical local pour renouveler son propre génie, élargir sa palette musicale et innover dans l'inventivité artistique. Le Général Defao y réussissait ses concerts les plus fréquentés et ses prestations toujours plus splendides les unes que les autres. Zitani Neil s'y était hissé au hit-parade des compositeurs les plus prisés du public avec sa chanson-fétiche *Marcory Gasoil*. Pour Koffi Olomidé, Abidjan, Lomé et Cotonou étaient devenus des symboles des spectacles sublimes, dans des stades archicombles où le public allait même jusqu'à perdre le sens de la discipline et de la sécurité au point de créer des mouvements de foule mortels. Tshiala Mwana déclenchait une ferveur sacrée, avec des tournements et des roulements de hanches qui furent un danger pour les couples ivoiriens et maliens. Elle fut même chassée de la région sur décision politique, pour que soit conservée l'éthique conjugale et la morale publique. Awilo Longomba était devenu à lui seul un spectacle vivant pour les Togolais et les Béninois, au point qu'il était même plus adulé et auréolé de gloire au Togo et au Bénin que dans son propre pays. Quant à Papa Wemba, il avait fait d'Abidjan le must de ses apparitions : sa mort sur la scène du FEMUA en avril 2016 fut comme une véritable montée au ciel pour un artiste que le public ivoirien avait élevé à la stature d'une véritable divinité.

Mais le phénomène le plus spectaculaire du mouvement des musiciens congolais en Afrique de l'Ouest fut l'impact de la ruée des *Atalaku* de Kinshasa à Abidjan. Les *Atalaku*, ce sont des animateurs dont les prestations

s'intègrent dans les chansons pour leur donner une dimension de virtualité dansante et une ferveur chorégraphique où le griotisme traditionnel devient le ferment des prestations passionnément modernes. Le phénomène avait été lancé par l'Orchestre Zaïko Langa langa avant d'être hissé au rang d'un des plus beaux-arts par l'orchestre Quartier Latin de Koffi Olomidé. A un certain moment, les Atalaku devinrent tellement importants dans la musique congolaise que l'espace national leur parut étriqué. Ils commencèrent à émigrer et Abidjan leur devint une seconde capitale. Kinshasa et Abidjan furent comme deux villes jumelles pour la musique congolaise avant de devenir deux villes rivales. Les Atalaku congolais d'Abidjan prétendirent même être plus grands et plus performants que ceux de Kinshasa. Leur titre de gloire : avoir permis, par leur génie, l'invention d'un nouveau style musical, le Coupé-Décalé, fruit du mariage réussi entre le génie musical congolais et le génie musical ivoirien. Même si tous les Congolais qui ont fait mouvement vers l'Afrique de l'Ouest n'ont pas toujours réussi à la hauteur de leurs espérances, même si un grand talent comme Mopero Wa Maloba est mort misérable à Abidjan, sans que son génie y soit vraiment reconnu, l'impact de la présence permanente des Atalaku et de certains grands artistes comme Chirac Makayabu et Mokonzi Dj au pays de Meywey a montré que la coopération et l'inter-fécondation des forces de la migration et des énergies de la créativité locale sont utiles et bénéfiques lorsque ceux qui se rencontrent sont portés par un même souffle. Entre Kinshasa et Abidjan, ce souffle a existé et bien des musiciens en ont profité dans la construction de leur art.

Quelles leçons ce lien de souffle permet-il de tirer sur les mouvements de migrations en Afrique ? Deux grandes leçons, principalement.

La première leçon concerne les conditions d'une migration réussie. Tout dépend de ce que l'on vient chercher ailleurs et de ce que l'on peut apporter chez autrui pour faire émerger une réalité nouvelle : quelque chose de nouveau que le génie de deux peuples, de deux pays ou de deux forces de vie font étinceler comme le fruit de leur rencontre en profondeur. Si le Coupé-décalé a pu conquérir toute l'Afrique et inonder de ses mélodies tous les continents, c'est parce que deux dynamiques de génie s'y sont rencontrées et ont donné le meilleur d'elles-mêmes dans la production musicale commune. Même s'il n'y a pas eu un calcul conscient pour cette réussite, les forces de l'inconscient et des imaginaires qui ont coopéré entre l'immigration congolaise en Côte d'Ivoire et l'immense talent des artistes ivoiriens ont tracé la voie qu'il s'agit maintenant de rationaliser, d'approfondir et d'élever à un modèle universel. Il est bon de savoir qu'on ne vient pas chez autrui mains vides, comme un voyageur sans bagage. Il est bon de savoir aussi qu'on ne vient pas chez autrui pour repartir les

mains vides, comme un fou errant qui ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il peut. On vient chez autrui pour créer avec autrui des richesses nouvelles. Ce principe de novation dans l'être-ensemble est capital pour la réussite de l'immigration. Il n'a pas seulement opéré dans le cas des Atalaku. On l'a vu dans l'éclat des mélodies où sont ensemble des virtuoses congolais comme Koffi Olomidé et des génies ivoiriens comme Meywey. Le résultat de leur inter-fécondation, c'est toujours un art qui atteint les sommets du sublime.

Le deuxième principe, c'est celui de la fécondité de la terre natale comme ferment permanent de la rencontre d'autrui en terre d'immigration. Cela concerne autant les individus que les communautés. Leur identité culturelle est une énergie indispensable à l'enracinement en terre étrangère. Les Atalaku congolais installés en Côte d'Ivoire l'ont toujours compris : ils sont restés viscéralement congolais dans leur être et c'est leur congolité qui a fait leur force, de même qu'elle nourrit tous les artistes congolais qui font constamment mouvement vers l'Afrique de l'Ouest. Avec eux a pris corps une conviction forte que l'universitaire Albert Tudiesh avait su bien formuler avant sa mort : « Le Congo est partout où se trouvent les Congolais. » En puisant au fin fond d'eux-mêmes, les artistes du Congo en terre d'immigration trouvent le limon vital pour accueillir en eux le limon vital des autres, surtout en matière de culture et de rencontre culturelle.

3. La religion : une terre d'hommes migrants

Plus que dans le commerce et dans la musique, c'est dans le domaine de la religion que les migrations des Africains à l'intérieur de l'Afrique a le plus réussi. Qu'il s'agisse de mouvements d'évangélisations à l'intérieur des pays où les prédicateurs quittent leur niche géographique pour aller vers d'autres coins de leur nation ou du grand mouvement missionnaire où les Eglises s'implantent d'un pays à l'autre, le continent africain est une terre des religions en mouvement.

Tout le monde connaît l'éclatant succès des féticheurs et hommes-force des religions traditionnelles venus du Sénégal ou du Mali en République Démocratique du Congo. Tout le monde connaît aussi l'engouement des hommes politiques et des acteurs économiques d'Afrique centrale vers le Bénin, terre-source du vaudou et de toutes les pratiques de gestion des relations des hommes avec l'invisible. Au cœur de tous ces mouvements, il s'agit de maîtriser les arcanes du sacré et d'organiser les relations sociales à partir du sens africain de la transcendance. C'est de la religion africaine de fond qu'il est question, même si l'influence et l'impact des religions révélées font souvent oublier la dynamique d'expansion des religiosités africaines à travers les mouvements des populations.

Il y a lieu de signaler aussi le rôle de la migration dans le succès des grands prophètes du terroir africain : Kimbangu au Congo et William Wadé Harris au Libéria, Ghana et Côte d'Ivoire. Au Congo, après l'arrestation et la condamnation de Simon Kimbangu au début des années 1920, les pouvoirs coloniaux décidèrent de reléguer les disciples du prophète partout dans le pays. Cette migration forcée fut une aubaine missionnaire pour ces disciples. Ils répandirent partout le message de Kimbangu et firent naître des communautés dynamiques qui ont fait du kimbanguisme une grande religion dont l'aura dépassera les frontières de la RDC pour atteindre le Congo-Brazzaville, le Gabon et la République centrafricaine. Le mouvement s'est élargi de décennie en décennie au point d'avoir atteint aujourd'hui l'Europe et l'Amérique du Nord. Dans ce qui est arrivé aux disciples du prophète Kimbangu, le mouvement pour aller ailleurs a acquis une dimension de foi profonde et forgé une anthropologie missionnaire qui fait de Dieu la vraie source d'impulsion des migrations, à l'exemple d'Abraham ou de Paul de Tarse. L'appartenance au Kimbanguisme est devenue comme l'ouverture du monde entier au message du prophète et tout Kimbanguiste est porté par l'appel du large pour aller où la mission de son Eglise l'envoie.

Avec le prophète Harris, on a l'exemple d'un messager de Dieu qui s'est lancé dans le mouvement de marche permanente, de village en village, en quittant son Libéria natal vers le Ghana et la Côte d'Ivoire, pays où il a réussi une œuvre de conversion de masse au christianisme à nulle autre pareille, avant d'être contraint par les pouvoirs coloniaux à rentrer au pays natal où il mourut, après avoir livré « le bon combat » de l'évangélisation. Aujourd'hui encore, les harristes rappellent toujours les pérégrinations de leur prophète pour allumer le feu de la mission en eux : le feu qui pousse vers l'ailleurs comme horizon de l'appel de Dieu.

Le kimbanguisme et le harrisme ont poussé leurs adhérents à se regrouper en communautés de foi partout où ils sont, pour devenir des foyers d'évangélisation qui trouvent le sens de leur migration dans l'enracinement au cœur de la parole de Dieu, à travers une foi qui rayonne et pousse à travailler comme le levain en terre d'immigration.

Aujourd'hui, en contexte de mondialisation, les migrations religieuses ont pris une allure plus conquérante encore qu'au temps de Simon Kimbangu ou de William Wadé Harris. Avec l'apparition du phénomène de nouvelles églises dites réveillées et du triomphe du néo-pentecôtisme à l'assaut du monde, des missionnaires professionnels choisissent volontairement d'aller s'installer ailleurs que dans leurs pays pour fonder de nouvelles communautés. Ils sont devenus des capitalistes du religieux et font de la prospérité le cœur de leur idéologie du profit. Ils ne sont plus comme des missionnaires catholiques ou protestants qui quittaient leur continent pour la cause de

Dieu, mais ils se servent de Dieu pour leur propre cause. Le Nigeria actuel est l'épicentre de ce mouvement, avec une communauté comme celle des Vainqueurs, qui rayonne avec des prédicateurs nigériens au Cameroun ou en République Démocratique du Congo. A partir des communautés locales qu'ils fondent sous l'impulsion de leur chef spirituel resté au Nigeria, ils ont aujourd'hui l'une des Eglises les plus riches du continent. Financièrement parlant, leur réussite est grandiose, même si leur présence n'est pas aussi significative du point de vue des dynamiques du développement des pays où ils s'installent. Pour nous, l'essentiel, c'est de savoir que ces missionnaires du genre nouveau réussissent à leurs propres yeux et créent des épigones locaux qui fondent aussi leurs propres communautés de foi et leur propre capitalisme du religieux pour gérer la crise qui frappe leurs pays.

Dans tous les exemples que nous avons évoqués, la chose la plus frappante est celle de la foi comme levain de la réussite en situation d'immigration en terre étrangère : foi en Dieu, foi en soi, foi dans ses capacités créatrices et foi dans les communautés que l'on crée autour de soi selon la logique qui se réclame de l'esprit divin. Il y a comme un imaginaire de créativité qui fait de l'immigration une expérience positive, où la terre étrangère devient une terre promise.

C'est cette dimension de la terre étrangère comme terre promise qui constitue la leçon à tirer dans la réflexion à mener aujourd'hui sur l'immigration. Cette terre promise constitue en fait l'utopie religieuse la plus forte dans les religions, pourvu qu'on ne prenne pas cette terre promise comme une terre où coule facilement le lait et le miel, comme une manne tranquille qui tombe du ciel, mais comme la terre où par le travail, par l'organisation, par l'imagination et par la foi, on devient soi-même la source du lait et du miel, créateur de la manne que l'on doit consommer.

Selon cette perspective, l'immigration réussie est celle où l'on construit soi-même sa propre destinée en mettant à profit toutes les opportunités que la vie met devant soi en terre étrangère. Il s'agit-là de toute une anthropologie de la créativité, mais aussi d'une éthique à bâtir aujourd'hui pour libérer les religions de la tendance à l'escroquerie financière et à l'imbécillisation psychique qui sont la face sombre de la réussite religieuse en terre d'immigration en Afrique.

Conclusion

Dans l'ambiance des menaces, des peurs et du refus de l'autre que le monde connaît maintenant, il nous a paru nécessaire d'attirer l'attention sur des exemples des migrations positives dans l'Afrique actuelle. Même si elles ne sont que des points pas très visibles dans le phénomène des déplacements des personnes, des groupes sociaux et des populations entières en

Afrique, ces mouvements sont comme un soleil qui brille dans la nuit et entretient la foi des hommes dans leur humanité. Avec eux, on sait qu'il y a des personnes et des peuples accueillants et que la rencontre des personnes et des groupes sociaux sur une même terre fertile est une chance pour l'humanité.